



# LE PETIT VILLARIN

Bulletin d'information et de documentation sur la vallée des Villards  
**SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS**  
**SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS – 73 SAVOIE**

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ESPÉRER POUR ENTREPRENDRE, NI DE RÉUSSIR POUR PERSÉVÉRER (GUILLAUME D'ORANGE)



C.P.

■ 26 août 2012.

## Au col du Glandon

## Une Assomption bien fêtée

Il faisait très beau temps, mais, heureusement, ce n'était pas encore la forte chaleur des jours qui suivirent.

La messe de 10 h 30 marqua le début des festivités. Dans l'église, où certains fidèles n'avaient pas trouvé de place pour s'asseoir, le père Olivier Velut officia. Dans son homélie, il exalta les traditions vestimentaires du pays, mettant cette année l'accent sur la croix qui porte fréquemment le trigramme IHS (Jesus, Hominum Salvator – Jésus, Sauveur des Hommes) et non JHS peint, entre autres, sur les murs de l'édifice.

Se référant à Marie, il tint, par deux exemples pris dans le passé de la vallée (l'invention de la charrette à quatre roues par Jacques Martin-Fardon, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et la production d'électricité par Camille Cartier-Lange, au début du XX<sup>e</sup>), il tint à souligner, pour notre monde d'aujourd'hui, l'importance du don de soi mis au service des autres. Voulue pour ce 15 août par l'épiscopat, la prière qui souhaite aux enfants « l'amour d'un père et d'une mère », n'a pas été dite. Oubli ou choix délibéré ?

La chorale à quatre voix dirigée par Blandine Teyssier était accompagnée, à l'harmonium, par Delphine Gamel (Les Moulins). On peut regretter qu'un mauvais réglage de la sonorisation n'ait pas permis à tous de les apprécier à leur juste valeur.

Une longue série d'applaudissements servit à remercier tous les acteurs qui, pour ce jour, avaient mis en pratique les préceptes du sermon.

L'officiant procéda à la bénédiction du pain offert par l'Association des Villarins et amis des Villards. C'est à la porte de l'église que quatre personnes se chargèrent de sa distribution.

Yves Morel

Alors que l'*Echo des Montagnes*, fanfare de Saint-Etienne-de-Cuines, donnait l'aubade, la foule impatiente, assista à la sortie du « cortège costumé » qui ne tarda pas à se disloquer, au gré de la circulation automobile et des déplacements piétonniers. Les personnes intéressées purent-elles apprécier, parmi les vingt-quatre costumes féminins, et comme elles l'auraient souhaité, l'harmonie d'un ensemble, le détail d'un bijou, le plissé d'une jupe, la broderie d'un ruban, la beauté d'un visage sous une bégueine bien placée..., ou bien encore la prestance de tous ces hommes et adolescents qui avaient revêtu, plus nombreux qu'en 2011, une tenue de circonstance ?

Sans doute auront-elles remarqué la présence toute folklorique de deux bébés ramoneurs (Marcel Brosson et Joy Nantiéras) qui avaient pris place dans un landau ancien et celle, bien dans la tradition villarinch, de la très jeune Gabrielle Mugnier qui portait un ensemble violet comprenant le bertin blanc et une jolie barrette.

Les personnes qui n'avaient pu satisfaire leur intérêt et leur curiosité y parvinrent-elles lors de l'apéritif offert par la municipalité de Saint-Colomban et servi, cette année, sur la place qui se révéla trop petite, devant l'*Auberge du Glandon* ? Ceux (les photographes en particulier et même certains participants) qui ont raté la « photographie-souvenir » répondront par la négative. Mais ne dramatisons pas, la convivialité était au rendez-vous et la joie visible sur nombre de visages. Et l'on peut affirmer, sans se tromper, que chacun était bien décidé à profiter de cette belle fête et ceci tant qu'elle figurera à notre calendrier...

Yves Morel



■ Une partie des personnes costumées.



■ De gauche à droite : Marc Jansen, Arnaud Jansen, Adrien Maurino, Pierre-Yves Bonnivard et Damien Tardy.

## Un après-midi dédié aux enfants, pour la plus grande joie de tous

Les animations de l'après-midi du 15 août eurent lieu sur le grand parking (dit du « front de neige », l'hiver) de La Pierre, comme l'année dernière (1). C'est tout au long d'une année, d'un 15 août à l'autre, que toute l'équipe de l'office de tourisme (OT) prépare cette fête en prenant force contacts avec divers participants qui accepteront de venir.

Pour installer cette fête de l'après-midi, c'est dès le matin, vers 8 heures, que Norbert Combet, président de l'OT, Pauline Gomès-Léal, Solenn Clavel et Clara Macaluso (stagiaire en BTS tourisme à l'OT cet été, et pour un an encore) ont commencé à travailler (câblages électriques en tout genre, mise en place des stands des participants et de l'OT, etc.), aidés par deux bénévoles, David Castanet et Sylvain Martin-Cocher.

La fête fut ouverte à 14 heures mais c'est vers 15 h 30 que le plus gros de la foule des Villarins arriva. Le soleil était au rendez-vous. Il faisait même chaud. Heureusement, vers 17 heures, des nuages passagers apportaient quelquefois une « fraîcheur » bienvenue.

Trois sociétés d'animation avaient été contactées, et payées par l'OT, pour amener des stands. La société Concept Evénements avait installé un circuit « slot racing » de petites voitures électriques (genre « circuit des 24 heures » de ma jeunesse) ; une structure gonflable « steeple-chase » pour adultes et enfants, avec 2 chevaux gonflables et des sauts d'obstacles (comme dans un vrai « steeple-chase » de PMU) (2) ; un stand de tir à la carabine qui fut tenu tout l'après-midi par Pauline. J'ai vu passer, dans l'après-midi, une dame, très heureuse, avec sa propre cible qui contenait l'un des 3 trous dans le centre.

Une autre société, Festishow, avait installé un « château manga » gonflable, un « train américain » et un « toboggan clown » gonflables aussi. Ces 3 animations étaient réservées aux enfants. Elles furent surveillées par Amandine Bignardi (stagiaire BAFA, en août au club enfants). Une quatrième et dernière animation de Festishow a connu un très grand succès tout l'après-midi : les « bulles humaines ». Elles étaient accessibles aux adultes et aux enfants. Il s'agissait de 2 boules gonflables en plastique transparent qui pouvaient contenir chacune 1 ou 2 personnes. Les amateurs, munis au préalable d'un ticket acheté à la buvette de l'OT, poussaient leur boule vide en remontant le pré de La Pierre sur une certaine distance. Arrivé(s) au point de départ de la descente, un homme (de la société Festishow) arrimait la ou les 2 personnes (2 au maximum par boule) dans l'intérieur de la boule et la lâchait dans la pente ; les hôtes de la boule dévalaient alors la pente, « cul-par-dessus-tête », jusqu'au bas où la boule était arrêtée « naturellement » par des balles de foin rondes prêtées par Adrien Maurino. (La partie de pré utilisée appar-

tient à Thierry Martin-Cocher qui l'avait aimablement prêtée. Merci à tous les deux pour leur concours). Cet arrêt se faisait sous la surveillance de Clara et Laura (animatrice au club enfants pendant le mois d'août). Cette activité a connu un gros succès, tant et si bien qu'il y avait la queue aux tickets et que l'OT a dû arrêter d'en vendre, la fin de l'après-midi approchant.

L'office de tourisme avait acheté pendant l'hiver une sorte de « kermesse en bois » qui comportait trois jeux, tout en bois, d'accès libre et gratuit (ce qui est bien, à mon avis) pour les enfants et les adultes : un mikado géant, des dominos géants, une pêche à la ligne avec des poissons en bois munis d'un petit anneau...

Il y avait aussi une grande estrade noire, un podium, déjà mis en place auparavant par les employés communaux pour une précédente manifestation du mois de juillet, estrade sur laquelle un animateur, Sylvain Gérard, proposa pendant tout l'après-midi 3 spectacles : magie, sculpture sur ballons et ventriloquie. Ses prestations semblent avoir bien plu. J'ai vu personnellement, en me promenant un peu, des mères de famille avec des ballons sculptés au bras. Cet animateur, Sylvain Gérard, devrait passer à la télévision à l'automne dans l'émission « Incroyables talents », d'après Chantal Frasse-Sombet de l'OT.

L'association Cheval notre passion proposait des baptêmes à poney pour les enfants. Tout comme Clément Girard avec ses 2 ânes ; deux activités qui ont bien marché (puisque les animaux ont marché...), et j'ai vu un père de famille prendre une « photographie-souvenir » de 3 enfants à la fois sur un âne de Clément. Bonne idée ; beau souvenir pour cette famille. A refaire l'année prochaine. Clément, on compte sur toi.

Sébastien Lenoir (qui tient le restaurant *La Petite Bergerie* à Saint-François-Longchamp) avait installé un circuit payant de quads à l'intérieur d'un circuit gonflable (c'est plus prudent). Stéphanie Taleb, la boulangerie de Saint-Colomban avait un petit stand où elle vendait des beignets et autres petites viennoiseries. Non loin de là, il y avait un marchand de fruits et légumes qui est reparti en disant qu'il n'avait pas « fait ses affaires ». Cela me semble normal : les Villarins ne viennent pas à la fête ce jour-là pour acheter des fruits et légumes (en particulier des melons à 2,50 € pièce...).

Mme Pépin, vendait des bijoux, et M. Myr, avait un stand composé de panneaux dépliants où il vendait, entre autres, des bracelets et des colliers. Mme Bogey, de Saint-Rémy-de-Maurienne, tenait son stand habituel de barbe à papa et de pêche-aux-canards, comme depuis déjà de nombreuses années. Mme Michel vendait des peintures.

On retrouvait également comme chaque année depuis déjà très longtemps, le stand de maquillage, surtout pour les enfants (mais qui n'était pas interdit aux dames), qui a toujours beaucoup de succès ; il était tenu cette année par Viktoria Montaz. En revanche, cette année, les crêpes s'étaient transformées en gaufres en forme de sapin (plutôt en forme d'épicéa selon moi...), faites sur place, à la buvette, par Solenn. Toujours

## L'après-midi du 15-Août

Suite de la page 2

à la buvette, il y eut la traditionnelle vente des tickets de la pesée du jambon. Tous les tickets des animations payantes des sociétés Festishow et Concept Evénements étaient vendus à la buvette par Norbert, Françoise Combet-Blanc et Solenn.

Cette année, Simon Cartier-Lange n'avait pas installé son tour-à-bois (lourd de structure) ; c'est dommage car c'est toujours un vrai plaisir pour les yeux et le cœur de le voir « faire ». Mais il tenait un stand où il exposait et vendait tous les beaux objets en bois qu'il fabrique, qu'il « sculpte », on peut le dire, tout au long de l'année dans son atelier. Alain Emieux tenait sa buvette et son snack derrière le bâtiment d'accueil, comme l'année dernière.

Vers 16 h 30, après avoir averti Solenn Clavel, je suis venu installer mes deux petites tables pliantes dans un espace libre, entre la boulangerie et le marchand de fruits et légumes. Quelques personnes sont venues feuilleter quelques classeurs, comme d'habitude. Serge Favre-Bonté voulait voir de l'arnica. Je le

chansons. Benoît Teyssier (famille Velut) et son copain Arnaud Jansen (famille Frasse) ont interprété « Twist and shout » des Beatles. Benoît a aussi bien chanté 4 titres de Johnny Hallyday. Et il y eut un très bon moment, qui a bien amusé et fait se réjouir toute la salle quand 2 copains de Benoît, Rémy Dosjoub et Colin Bonnet (de leur groupe de rock) ont interprété Aïcha, un vieux tube, même un hit raï de Khaled, des années 90 (sur des paroles de Jean-Jacques Goldmann) très entourés et accompagnés par d'autres chanteurs et chanteuses qui s'étaient joints spontanément à eux pour chanter par dessus leurs épaules.

Avec le beau temps qui régnait ce soir-là, il y avait plus de monde en terrasse que d'habitude, où la foule est plutôt dans la salle. Cependant la clientèle fut suffisamment nombreuse pour que Fatima recrute du renfort au bar, en l'occurrence Alain Bozon et Sébastien Dufour, selon une habitude d'ailleurs bien rodée, et on va même dire, s'agissant du karaoké : ils connaissent la



lui ai montré dans une flore des plantes de montagne. Gilbert Emieux et Christian Martin-Fardon sont gentiment passés pour bavarder un peu. Véronique Grassi est venue s'asseoir et a consulté l'herbier des arbres et des arbustes et quelques autres. Enfin, Colette et Maurice Bouchet-Flochet sont venus bavarder aussi. Colette m'a dit grand bien de la messe d'Olivier Velut qui a bien parlé de la vie des Villarins du passé, de leurs traditions, des Villards en général que, bien que « touriste » comme moi, il aime, a appris à connaître et apprécier.

Tout l'après-midi fut animé en musique par « Eric-le-troubadour » avec son accordéon et son cor des Alpes. Enfin, cette année, Eric Garcia, l'animateur des deux années précédentes, était en vacances. C'est donc l'un de ses collègues, Alexandre Parent, de la même entreprise, contacté par l'OT, qui anima la fête au micro.

Grâce au soleil et grâce à tout le monde (l'OT, les animations et les Villarins) chacun avait le sourire. Cette belle fête se termina vers 19 heures (à 19 h 30, la place était quasiment vide). Il ne restait plus que l'OT et les sociétés d'animation qui finissaient de démonter toutes leurs installations.

Après un bon repas, on pouvait se rendre à l'Hôtel de la poste pour participer au karaoké organisé par Fatima, comme depuis déjà plusieurs années. Le « disc-jockey » était Arnaud comme depuis déjà au moins 2 ans, si je me rappelle bien.

Il y a eu quelques moments forts de

« musique » (du bar !). Un bon karaoké malgré tout, qui a le mérite d'exister pour ses nombreux amateurs.

Je laisse le mot de la fin à quelqu'un qui a déjà vu plus de cinquante 15-Août d'affilée : « C'est la fête des enfants. » Et j'ajoute : « Pour la plus grande joie de toutes et de tous. »

Bernard Patillon(\*)

(1) Sur les raisons du choix de ce lieu par la Maison du tourisme, lire *Le Petit Villarin* numéro 157 (septembre 2011).

(2) Cette animation était surveillée par Alicia, une nièce de Norbert Combet, et Cécilia, une copine d'Alicia.

(\*) Merci à Pauline, Chantal, Solenn et Clara d'avoir organisé cette fête. Je les remercie, surtout Solenn, pour les renseignements qu'elles m'ont fournis pour me permettre de rédiger cet article. Merci à Arnaud Jansen pour ses renseignements sur le karaoké.

Le décompte des personnes présentes dans les hameaux des deux communes le jour du 15 août, excepté celles demeurant dans les gîtes privés, communaux ou intercommunaux, dans les hôtels, à La Perrière et au camping, fait apparaître un total de 1 310 (contre 1 180 en 2009, 1 400 en 2002 et 1 580 en 1988).

La répartition entre les deux communes donne environ 30 % pour Saint-Alban et 70 % pour Saint-Colomban.

En prenant en compte les occupants des gîtes (vacanciers proprement dits, dont le nombre, compris entre 170 et 190, est stable depuis quelques années), on atteint le chiffre de 1 500 personnes.

## Le club des sports a tenu son rang dans l'animation estivale

L'été ne fut pas de tout repos pour les responsables du club des sports des Villards. Mais malgré les vacances des uns et des autres, le club a honoré le programme des animations qu'il s'était fixé, voire davantage !

Avant tout, il convient de rappeler que les bénéfices dégagés par ces animations servent à boucler (tant bien que mal...) le budget du club, ce qui permet ensuite aux jeunes de partir en stage de ski à la Toussaint, de subventionner les jeunes membres du club qui entrent en section « ski-études » à Modane (cette année Noémie Favre-Novel, 11 ans, qui entre en 5<sup>e</sup> avec une année d'avance) et d'acheter divers équipements tels que chronomètres, piquets, perceuse...

La première mission du club fut d'ouvrir une buvette au col du Glandon pour le passage du Tour de France, le 12 juillet. La veille, les volontaires avaient installé la structure, déposé les boissons, la nourriture, le barbecue, les tables..., et monté le campement car ils ont dormi sur place ! A 7 heures, le lendemain, ils servaient déjà le café chaud aux caravaniers qui étaient venus en masse sur les pentes du col, parfois depuis 3 ou 4 jours, les meilleures places étant très chères... Toute la journée, boissons et sandwichs ont régalé spectateurs et cyclistes amateurs escaladant le col.

Le 3 août, deuxième mission : lors de l'opération « Un Jour, un col », qui permettait aux amoureux du vélo de gravir un col (ce jour-là, le col du Glandon), la route étant fermée à la circulation (de 8 h 30 à midi), le club des sports s'est chargé, là encore, de désaltérer les courageux grimpeurs en installant et en tenant une mini-buvette au col du Glandon, buvette qui malheureusement n'a pas eu le succès financier escompté...

Puis le 13 août ce fut l'organisation d'un concours de pétanque (15 triplettes seulement) sur les terrains du Premier-Villard. Les bénévoles étaient ce jour-là en petit nombre mais leur dévouement étant total, tout s'est bien passé. Le bar-

becue a assuré les services du midi et du soir. On soulignera la qualité des lots mis en jeu : jambon, rosette, coppa, beaufort, tomme, saucisson... et la bonne humeur des participants.

Enfin, le club a pris en charge la soirée dansante du 15 août. Il faut dire que fin juillet, cette animation n'avait toujours pas trouvé preneur pour l'organiser... Un 15-Août sans bal ? Du jamais vu ! Alors les bénévoles du club des sports se sont encore une fois mobilisés pour sauver la tradition...

La soirée a commencé un peu avant 22 h 30 (car certaines personnes attendaient déjà devant la porte de la salle des fêtes puisque l'office de tourisme (OT) avait indiqué, sur le programme hebdomadaire, qu'elle commencerait à 22 heures) et s'est terminée vers 5 heures du matin. L'ambiance fut très bonne et environ 150 personnes y participèrent. Deux bémols cependant : d'abord le club a constaté un manque de soutien spontané de la part des collectivités puisque une demande de prise en charge de la sono, qui coûtait 175 euros, lui a été refusée par l'OT. Ensuite des jeunes sont entrés dans la salle des fêtes avec leurs propres boissons, alors que la recette de la soirée... était destinée aux jeunes du club !

Moins sportive que divertissante, la saison estivale s'achève donc pour le club des sports qui s'est engagé sans compter cet été pour l'animation de la vallée, malgré un effectif réduit de bénévoles. Son bureau les remercie, et remercie les partenaires du club (*l'Hôtel de la poste* et *Intermarché*). Remerciements spéciaux aux personnes qui n'appartiennent pas au club des sports mais qui le soutiennent en l'aident : Aurélien Truchet, Julien Silva (dit « Bouba »), Alexandra Favre-Bonté, Titouan et Manu Christin, Lionel Perret et Monique Bret-Vitoz.

Dans quelques semaines, ce sera la reprise des entraînements physiques pour les jeunes, ce qui laissera un peu de répit aux bénévoles...

A bientôt donc sur les pistes !

## ■ BRÈVES

► **BÉNÉVOLAT.** Les difficultés rencontrées par la Maison du tourisme pour organiser le bal du 15 août – finalement il l'a été par le club des sports des Villards - apparaît à certains comme symptomatique du recul du bénévolat. Qui estiment que la pratique instituée cet été par les organisateurs des cyclosportifs qui ont emprunté la vallée des Villards (la Marmotte, l'étape du Tour réservée aux amateurs, le Tour Arvan-Villard, etc.) pourrait peut-être « décourager » les personnes qui organisent et/ou participent encore (bénévolement) à l'organisation des manifestations ou des animations villarines. En effet, ces sociétés organisatrices ont communiqué à la mairie de Saint-Colomban le nombre de personnes dont elles avaient besoin, sur la commune, et le montant des indemnités prévues (de 20 à 30 euros par bénévole et par manifestation, voire davantage...), une responsable locale étant chargée de la « comptabilité » et du « recrutement »... Qui se serait fait essentiellement par le « bouche à oreille » ce que regrettent certaines associations dont les adhérents étaient prêts à reverser l'argent ainsi gagné à leur association d'origine.

► **FÊTE DU PAIN.** Le 1<sup>er</sup> août, un costume villarin (de grande fête) était présent à la fête du pain de Saint-Jean-de-Maurienne, porté par Stéphanie Chaboud-Crousaz qui fut choisie (avec une personne costumée de Saint-Rémy-de-Maurienne) parmi tous les costumes mauriennais participant à cette manifestation (en moins grand nombre que d'habitude néanmoins), pour précéder, une bougie à la main, le prêtre remontant l'allée centrale de la cathédrale afin de déposer les reliques de saint Jean-Baptiste sur l'autel. Lors de cette cérémonie, le pain fut présenté à la bénédiction par les boulanger suivis d'une personne costumée de chaque commune représentée à cette fête. Stéphanie Chaboud-Crousaz fut également invitée à décrire les pièces de son costume, devant la mairie de la ville, avant de distribuer, dans un panier en osier, le pain bénit à la foule des spectateurs, tandis que Martine Ferroud, présidente de l'association Les Villards, patrimoine et culture, tenait, sur la place de la cathédrale, le stand consacré à tous les costumes de Maurienne. On est spécialiste ou on ne l'est pas ! – (C. Mayoux.)

## RASSEMBLEMENT DES COSTUMES DE MAURIENNE

## La vallée des Villards toujours fort bien représentée

Depuis 1991, date de la première édition organisée à Saint-Colomban sous l'impulsion d'André Bitz, le rassemblement des costumes de Maurienne, qui se tient tous les 3 ans, connaît un succès qui ne se dément pas (1). Et l'édition 2012, le 24 juin dernier à Bessans n'a pas failli à la règle malgré la situation décentrée de cette commune dans la vallée de la Maurienne.

Sans remonter trop loin dans le temps, 300 personnes costumées étaient présentes à Aiguebelle, en 2006, ville située à l'entrée de la Maurienne, mais près de 500 étaient à La Chambre, en 2009, lieu plus central favorisant les déplacements. On pouvait donc légitimement se demander ce qu'il en serait du rassemblement programmé à Bessans, commune située à 80 km des Villards et à plus de 100 km de l'entrée de la Maurienne.

Eh bien, si les organisateurs comprenaient sur la présence de quelque 300 costumé(e)s (2), il en vint 430 ! dont 8 Villarinchés et 3 Villarins qui s'étaient préparés, éloignement oblige, dès potron-minet. Un groupe dont la moyenne d'âge était probablement la moins élevée du rassemblement, la « doyenne » étant Nicole Martin-Cocher, toute jeune quadragénaire. Un signe plein d'espoir pour l'avenir du costume villarin.

Pour se rendre à Bessans, où ils avaient rendez-vous à 8 h 30, certains avaient pris leur véhicule personnel, les autres préférant voyager en car en compagnie des personnes costumées de Montaimont.

L'accueil des participants se fit sur le plateau du Carreley. Puis à 10 heures chacun se rendit près de l'église pour assister, assis, à une messe célébrée sur une estrade montée en plein air. A la fin de la cérémonie, tous les « costumes » se rendirent devant l'église Saint-Jean-Baptiste (construite en 1376 et restaurée en 1576, 1926 et 1994) pour la traditionnelle séance de photographie groupe par groupe. Lorsque le tour des Villarins arriva, un accordéoniste du groupe communal précédent, qui n'avait pu arriver à temps pour être sur la photographie de son groupe, vint se placer dans celui des Villarins pour être quand même présent sur une photographie commémorative. (Dans quelques décennies, il se pourrait fort que quelques Villarins d'alors s'échinent à retrouver, sur une photo jaunie, le nom de ce « Villarin » à l'accordéon...)

Ces séances de photos étant toujours très longues, il fallut de longues minutes avant que chaque groupe ne rejoigne les différentes salles bessanaises pour déjeuner. Devant celle des Villarins, au moment de l'apéritif, et en attendant le service, des groupes de costumé(e)s, membres d'une chorale, entamèrent chants et danses traditionnels savoyards et italiens.

Une fois le repas pris, les costumé(e)s visitèrent la galerie des artisans et commerçants dans le marché organisé pour l'occasion dans les rues de Bessans. Dans les

stands de tableaux et de photographies, on put alors reconnaître quelques modèles et quelques paysages villarins. Plus étonnant, dans un stand dédié aux costumes savoyards, un artisan indiqua avoir appris à faire les « orizous », éléments du costume villarin munis de perles. Mais il est vrai qu'il connaissait Xavier Mugnier...

Vers 14 h 30, les costumé(e)s se retrouvaient dans la partie aval de la commune, dans la rue principale, pour le défilé qui était ouvert par le groupe d'Orelle (dans les premiers rangs duquel défilait un Villarin, Pascal Bozon-Vialle, représentant la commune de sa belle-famille comme il a l'habitude de le faire lors de tous les événements relatifs aux costumes de Maurienne.) On parcourut ainsi une grande partie du village, parfois sur les rives de l'Arc, et quelquefois dans des lieux où les costumé(e)s étaient seul(e)s sans personne pour les admirer ou les photographier.

De retour sur la place principale, chaque groupe monta sur l'estraude pour chanter, ou danser, ou présenter ses costumes comme le fit, pour les Villards, Martine Ferroud qui détailla le costume de fête de Marie-Dominique Rostaing-Tayard et le costume des dimanches ordinaires porté par Stéphanie Chaboud-Crousaz.

Un spectacle était programmé mais la présentation des groupes prenant beaucoup trop de temps, c'est bien avant la fin de la manifestation, prévue à 18 h 30, que Villarins et Témoinains reprirent le chemin du retour avec le cadeau offert par les organisateurs à tous les participants (un sous-plat en bois tourné).

Christophe Mayoux

(1) Cette fête s'est successivement déroulée à Saint-Colomban (1991), Bramans (1994), Valmeinier (1997), Saint-Jean-de-Maurienne (2000), Aussois (2003), Aiguebelle (2006), La Chambre (2009) et Bessans (2012).

(2) De nombreuses communes mauriennaises ne participent pas à cet événement (Saint-Étienne-de-Cuines, Sainte-Marie-de-Cuines, etc.), d'autres, comme les communes villarinchés ou celles des Hurtières, se regroupent, aidées en cela par un costume commun.



Le groupe villarin présent à Bessans. De gauche à droite, assises : Céline Rostaing-Troux, Lyse Cartier-Lange, Stéphanie Chaboud-Crousaz, Ilona Villiot, Anne-Karine Favre-Bonté, Nicole Martin-Cocher ; debout : Christophe Mayoux, Arnaud Jansen, Sophie Verney, un accordéoniste étranger au groupe villarin, Marie-Dominique Rostaing-Tayard, Marc Cartier-Lange.

## « Toute la tradition de la vallée » ?

Le lendemain du rassemblement des costumes de Maurienne, *Le Dauphiné libéré* parlait de « toute la tradition de la vallée » et de 430 costumes. Ce singulier et ce pluriel ont de quoi faire réfléchir tous les observateurs présents à cette manifestation.

Qu'elles étaient belles en effet toutes ces femmes qui, dans le respect des règles de l'habillement propres à leur costume, se montraient les dignes héritières de leurs aïeules ! Comme elles étaient bien coiffées ces Fontcouvertines, ainsi que certaines femmes de haute Maurienne ! Mais, à l'opposé, représentaient-elles « toute la tradition de la vallée », ces porteuses d'habits pas toujours bien restaurés ou refaits, au châle mal positionné, à la coiffe rendue peu seyante par une chevelure indomptée ? Appartiennent-ils à la tradition mauriennaise tous ces hommes en bras de chemise, ces femmes habillées en hommes ? Quelles sont les motivations des personnes dont la tenue ne s'améliore pas d'un rassemblement à un autre ?

La présence de fillettes (en l'occurrence de Saint-Sorlin-d'Arves) participant au défilé, se présentant sur le podium en ne portant aucune ou seulement deux pièces d'un costume qui en compte pratiquement une dizaine, montre le niveau atteint par certains groupes folkloriques. Cette indigence affichée est-elle une manière, bien qu'en totale opposition avec les statuts et l'esprit de la Charte du costume traditionnel mauriennais, de gérer la pénurie de costumes ? Les organisateurs n'ont-ils rien vu, étaient-ils dépassés ou trop frileux pour exercer pleinement leurs fonctions comme ils le firent à Bramans en 1994, à Valmeinier en 1997, en écartant certains participants ? Quel rôle les référents locaux doivent-ils jouer en amont ? Que peut signifier la présence de 430 costumes si, comme le faisaient remarquer plusieurs habitués de ces rassemblements, le nombre de ceux représentant avec authenticité le patrimoine vestimentaire mauriennais continue à décroître ?

Répondre à toutes ces questions devrait permettre, espérons-le, de trouver des solutions pour 2015.

Yves Morel

## Une organisation lourde et complexe

Le rassemblement des costumes de Maurienne attire des milliers de spectateurs. Ce fut encore le cas à Bessans où l'on pouvait croiser une quarantaine de Villarins dont quelques-uns venus de Tarentaise. Preuve de cet engouement, la chapelle Saint-Antoine, située sur les hauteurs de Bessans aurait reçu, ce jour-là, la visite de quelque 600 personnes ! Il faut dire que l'événement était annoncé partout. Ainsi sur le site Internet d'un hôtel de Bonneval-sur-Arc : « Il y a une vingtaine d'années, des habitants de la vallée de la Maurienne, attachés à leur patrimoine, se sont réunis afin de réfléchir à des actions permettant de pérenniser et de valoriser une des composantes du patrimoine de la vallée : la variété et la richesse des costumes traditionnels. » Mais au-delà d'une publicité bien orchestrée, ce succès tient aussi à la diversité des costumes de Maurienne.

A la fin du rassemblement de Bessans, et comme c'est la tradition, la conseillère générale du canton a remis le « flambeau » au canton de Saint-Michel-de-

Maurienne qui recevra le 9<sup>e</sup> rassemblement, à Valloire précisément. Le choix de la commune revient aux élus locaux (pour Bessans, cette année, ceux de la communauté de communes de haute Maurienne-Vanoise) car ce sont eux qui financent. Pour « Bessans 2012 », le budget était de 17 000 euros (a-t-il été dépassé ?) ce qui n'est pas rien, même si des subventions (du Syndicat du pays de Maurienne notamment) ont pu l'alléger. Organiser un tel événement nécessite de nombreux bénévoles dont quelques permanents qui y travaillent plusieurs mois (parfois 1 an) avant.

Compte tenu de cette rotation cantonale, et la Maurienne comptant 6 cantons, cette manifestation revient tous les 18 ans dans chaque canton. Celui de La Chambre a été choisi deux fois : en 1991, à Saint-Colomban, et en 2009, à La Chambre. La prochaine fois ce sera donc en 2027... Mais où ? Les petites communes (Saint-Alban, Montaimont, etc.) pourront difficilement être candidates pour des raisons financières, logistiques (où recevoir un à deux milliers de personnes ?) (1), humaines (où trouver les bénévoles nécessaires ?)... Quant aux communes de Cuines elles ne participent pas à ces rassemblements (2), alors quant à les organiser... Autre possibilité : une organisation commune des Villards ? En attendant, et pour les Villarins qui sont « remués » quand les costumes de leurs ancêtres sortent, reste le défilé le matin du 15 août. Une raison supplémentaire pour que cette matinée ne disparaîsse pas des animations villarinchés.

C. M.

(1) La charte qui règle l'organisation de ce rassemblement indique « qu'il s'agit d'accueillir environ 400 costumés et 3 000 personnes concernant le grand public ».

(2) Dans son livre sur les pâtes Bozon-Verduraz : « Les petites Savoyardes ont décroché la lune » (1995), Bernadette Loschi indique : « Le costume traditionnel [de Saint-Étienne-de-Cuines], lui, par son manque d'originalité, est peut-être encore plus caractéristique de cette pauvreté culturelle. Il est, à peu de détails près, semblable à tous ceux de la basse Maurienne. Il est sobre, noir ou violet, parfois rehaussé de quelques châles colorés pour les grandes cérémonies, tissé de chanvre, lin ou coton, rarement de soie, parfois orné d'une croix d'argent. »

## LA FÊTE DES VOISINS

## Pour le plaisir d'être ensemble

Bon an mal an, une (jeune) tradition se perpétue dans quelques hameaux : les habitants se regroupent pour prendre l'apéritif ou partager un repas. Et maintenant voilà que cela se fait dans les alpages... Sur la même idée, plusieurs villages accueillent, chacun, une partie d'un repas organisé par l'office de tourisme : c'est la balade gourmande.

► **BALADE GOURMANDE.** Le succès de la 1<sup>re</sup> balade gourmande laissait espérer une 2<sup>e</sup> édition de bonne facture. Mais la réunion de mise en place fut une douche froide. Les bénévoles de la commune de Saint-Alban, d'ordinaire si actifs, brillaient par leur absence. Bizarre, d'autant plus que cette promenade devait se dérouler dans leurs hameaux. Néanmoins, les organisateurs, ne voulant pas « couper les ponts », décidèrent de confirmer le parcours prévu sur cette commune. Bonne décision puisque Jacqueline Dupenloup (Premier-Villard) était là, le jour J (1<sup>er</sup> juillet), quand les gourmets, riches des explications de Martine Ferroud, déambulaient dans une joie communicative qui ne s'est jamais démentie. Au Chef-Lieu : apéro ; au Martinan : les entrées ; à Lachenal : la matouille et les diots ; au Frêne : les fromages locaux ; enfin, sur la place de l'Eglise (hameau de Saint-Alban) : les desserts. Les papilles s'en donnèrent à cœur joie, les jambes tricotèrent le long du parcours, les langues taillèrent quelques bavettes qui valaient leur pesant d'informations. Malgré une organisation difficile et un temps peu propice à la flânerie, tout se déroula dans la bonne humeur. A l'heure des poignées de main, rendez-vous était pris pour l'année prochaine. – (G. Pautasso.)

► **LE SAPEY.** C'était une première ! Là, le 9 juin, des anciens alpagistes du lieu et leurs amis des Roches en ont profité pour célébrer quelques anniversaires... comptés ronds !

► **PLANCHAMP.** Environ 35 personnes étaient présentes le 28 juillet pour le 3<sup>e</sup> repas du village. Chaque famille avait cuisiné les plats de son choix (quiches, pizzas, salades, desserts de toutes sortes) qui ont allègrement fait le tour de la table pour satisfaire tous les gourmands. La surprise de la délicieuse matouille préparée par Nicolas Arpin et son grand-père Ulysse a eu le succès que l'on peut imaginer, ainsi que la traditionnelle « marquise » de Jocelyne et Jean-Claude Bouchon pour l'apéritif. – (A. Bordas.)

► **LACHENAL.** Le 11 août, Annie et Sandrine Ramos ayant pris soin d'inviter chaque famille, une centaine de personnes (des habitués mais aussi quelques nouveaux) sont venues sur la place du parking « Martin-Fardon » pour partager quiches, pizzas, amuse-gueules, apéritifs, et, cette année, à l'initiative d'Alsaciens, nouveaux résidents à Lachenal, des tartes flambeées alsaciennes réalisées sur place avec un four spécialement conçu pour cela. Une nouveauté qui a ravi le palais de la plupart des Cornières (nom patois des habitants de Lachenal et du Martinan) présentes ! Les participants à cet apéritif dinatoire n'ont pas manqué d'avoir une pensée pour Jacques Favre-Mot, Jacky, récemment disparu, qui aimait retrouver conscrit(e)s et copains ou copines de sa génération, mais aussi les plus jeunes du hameau. Ce rendez-vous annuel (c'était le 3<sup>e</sup>) permet en effet à tous les habi-

tants de se rencontrer de façon plus détendue que lors des furtives rencontres que chacun peut faire en cours d'année surtout quand on n'est pas des voisins de la porte « d'à-côté ». Mais aussi de connaître les nouveaux venus, surtout à Lachenal où les constructions se succèdent à un rythme soutenu... On organise aux Villards des pots d'accueil pour faciliter l'intégration et l'information des touristes. Eh bien, il doit en être de même pour les habitants des hameaux, qu'ils soient permanents ou propriétaires de résidences secondaires. Et l'initiative d'Annie, de Sandrine et de leur groupe doit être louée pour cela aussi. – (C. Mayoux.)

► **LA PIERRE.** Comme chaque année, l'ensemble des habitants de La Pierre se sont réunis autour de la matouille, le 12 août vers midi, sous un beau soleil – les travaux d'enfouissements des réseaux secs ayant fait relâches... Tout le monde était là : Girard, Tardy, Francou, Martin-Cocher, Bordon-Biron..., pour perpétuer une tradition chère à notre beau hameau. L'après-midi s'est poursuivi avec les traditionnels chants savoyards et provençaux pour se terminer par la diffusion de la finale de handball des JO, en plein air, devant un public de spécialistes avertis ! Vivement l'année prochaine ! – (S. Dufour.)



## LA FÊTE DU PAIN

## Fiesta autour d'une paella

C'est une spécialité espagnole qui était au menu de la fête du pain, le 5 août à la salle des fêtes de Saint-Colomban ; salle préférée au Pied des Voûtes (autour du four à pain) pour faciliter le travail des bénévoles même si cela retire à cette fête son cachet champêtre (quelques habitués ne se sont d'ailleurs pas déplacés pour un repas pris en salle...).

L'annonce de ce menu avait déconcerté. Mais depuis quelques années, de nombreux convives estimaient que le menu « diots et gratin » manquait d'originalité, soulignant au passage qu'il fallait peut-être trouver là l'explication de la baisse de fréquentation enregistrée ces derniers temps... Et si l'an dernier c'était cochon de lait, cette année, donc, ce fut une paella géante (à volonté). Avec une entrée composée de melon et de jambon cru, puis du fromage (tomme de Chantal Pacton, le sérac étant offert), des abricots de la Drôme, de la pâtisserie, et un café.

La veille, au Pied des Voûtes, les « boulangers » de Saint-Alban (Raymond Quézel-Péron, Charles Jalbeaud, Christian Roche, encadrés par Daniel Quézel-Ambrunaz) avaient cuit les boules de pain dans le four communal (1), tandis qu'une équipe avait disposé tables et couverts. Le lendemain, dès

9 heures, les organisateurs étaient à pied d'œuvre, et le cuisinier en chef Jean-Luc Pluyaudo, aidé par Gilbert Pautasso, allumait le feu de bois près du bassin de la salle des fêtes. Une bâche avait été tendue près du four en cas de pluie, annoncée, et qui est finalement tombée ! Justifiant pleinement le choix de la salle des fêtes...

La cuisson de la paella (2) a nécessité, pour 75 personnes, 7 kilos d'oignons, 2 kilos d'ails, 7 kilos de tomates, 7 kilos de poivrons, 5 kilos de porc, 7 kilos de poulet, 3 kilos de fruits de mer, 3 kilos de gambas, 4 kilos de crevettes, 7 kilos de riz, 150 grammes de curcuma, du gros sel, des épices, et 2 litres d'huile d'olive.

A partir de 11 h 30, les premiers convives arrivaient pour prendre l'apéritif servi à l'extérieur malgré le temps menaçant. Vers midi, l'orage faisait rentrer tout le monde et le repas pouvait commencer dès qu'une équipe de 4 gaillards entra la poêle géante qui passait juste par la porte... A chaque interruption musicale orchestrée par l'animateur Tony Gallo, la piste de danse se remplissait histoire de faire digérer « tout ça », puis Jacques Favre-Teylaz chanta l'indémodable « Etoile des neiges ».

La fête du pain avait été annoncée dans la presse mauriennaise, si bien qu'un couple des Hurtières, venu chercher du pain traditionnel, est reparti avec une boule et un petit conditionnement de surplus de paella. Les autres boules de pain non consommées et le restant de paella (conditionné dans des boîtes de congélation) ont également trouvé preneur très rapidement. Il faut dire que Jean-Luc Pluyaudo avait retiré son tablier de cuisinier pour coiffer une casquette de commercial. Efficace !

Cette année, la pesée du jambon était remplacée par une tombola (le 1<sup>er</sup> prix étant un jambon et les 4 autres lots des bons d'achat de 10 euros offerts par l'enseigne Intermarché de Sainte-Marie-de-Cuines). A noter que l'animateur musical a remporté 2 lots en bons d'achat en prenant 2 tickets seulement, un record ! Beau joueur, il remettait aussitôt en jeu ce deuxième lot pour éviter toute jalouse...

En fin d'après-midi, les derniers convives regagnaient leurs pénates, satisfaits de cette journée « à l'espagnole » passée à l'abri des caprices de la météo. Avant de retrouver, l'an prochain, le Pied des Voûtes ? Et pour savourer quoi cette fois-ci : un plat savoyard ? Un repas plus exotique encore ? Il faudra venir pour le savoir.

Christophe Mayoux

(1) Quelque 50 kilos de pâte à pain (livrés par le boulanger de Saint-Colomban) ont été nécessaires pour fabriquer à l'« ancienne » 130 boules de pain.

(2) Paella est un mot catalan issu du latin *patella*, signifiant « petit plat ». Une légende espagnole veut que paella dérive de l'expression *para ella* (« pour elle ») car ce plat fut, dit-on, inventé et cuisiné par les hommes afin que les dames se reposent le dimanche. Jean-Luc Pluyaudo ne fit pas mentir la légende...



## 40 ans !

L'Association des Villarins et amis de la vallée des Villards a tenu son assemblée générale le 17 août au Martinan. Dès 17 heures, le président Jean-Marc Bordas ouvrait la séance en présence de vingt d'adhérents (représentant 73 pouvoirs). Les premiers magistrats des deux communes villarines et de la CCVG, ainsi que le président de l'office de tourisme avaient été invités. Finalement, seul élu présent, avec Jacqueline Dupenloup conseillère municipale de Saint-Alban, Pierre-Yves Bonnivard, président de la CCVG, lançait les débats en soulignant « *le rôle et l'importance des bénévoles villarins, dont ceux de l'association qui compte chaque année plus d'une centaine d'adhérents et représente, pour les élus, une force de proposition* ». Ajoutant qu'il appréciait les actions de l'association pour la vie de la vallée.

Jean-Marc Bordas commentait ensuite les actions menées depuis un an avec, notamment, en juin 2011, la balade au Carrelet, la fête des alpages (dans la combe du Merlet), et les corvées sur le chemin de la combe de la Croix (en mai) et le chemin de la chapelle des Voûtes (en juillet). En août, ce fut la fête du pain et la distribution du pain bénit (15 août), tandis que des panneaux étaient posés indiquant les sources du Glandon.

Jean-Marc Bordas est revenu aussi sur l'entretien des chemins, nécessaire selon lui, pour une vallée qui veut développer un tourisme estival. Il a regretté que, cette année, la CCVG n'ait pas créé des emplois jeunes habituellement affectés à cette tâche à l'intérieur des hameaux. A cette « critique », Pierre-Yves Bonnivard répondit que ces emplois nécessitaient d'être encadrés par des employés communautaires et que cette année, avec un stage de sapeur-pompier programmé en plein été et les congés annuels, cela n'avait pas été possible. Une réponse qui n'a pas totalement convaincu les adhérents puisque, les années précédentes, les jeunes, embauchés dans ce cadre, étaient le plus souvent intervenus seuls... Et certains de regretter que ce soit aux riverains désormais d'effectuer le travail...

Sur ce sujet des chemins, une adhérente (Martine Verlhac) a proposé – sans que rien ne soit décidé... – que l'association, la CCVG, et le Sivav dressent un planning commun des travaux à réaliser pour rendre plus efficaces ces actions publiques (des chemins entretenus l'étant parfois pour rien car peu ou pas fréquentés). Egalement évoqués, les patous et la sécurité des randonneurs (et de leurs chiens), question qui est pour quelques adhérents plus importante que celle de l'état des chemins. Ce problème est en passe de devenir également un souci dans les hameaux même, quand les patous surveillent les troupeaux qui pâturent non loin des habitations. Enfin : l'entretien des chemins ne pourrait-il pas entrer dans les attributions des agriculteurs qui bénéficient des terrains de l'association foncière pastorale ?

Il fut ensuite question du pont situé au « sommet » de Cuines, qui permet de passer sur la commune de Sainte-Marie. Mais les deux communes de Cuines et EDF, parties prenantes dans l'entretien de ce pont, n'étant toujours pas arrivées à un accord (financier)...

Jean-Marc Bordas a rappelé l'opération Villards vallée propre qui mobilise 25 bénévoles (les enfants de l'école, en

congé ce jour-là, ont effectué leur « mission » peu de temps après avec leur directrice), puis lu les lettres adressées aux mairies, l'une portant sur le matériel d'incendie dans les hameaux et les formations dispensées aux habitants (Pierre-Yves Bonnivard répondant qu'un corps de pompiers était en cours de création dans la vallée), l'autre portant sur le défibrillateur et son utilisation (Pierre-Yves Bonnivard répondant que des formations avaient été dispensées à tout le personnel de la Maison du tourisme et des 2 communes).

Egalement abordée, la propreté de la déchetterie qui est ouverte nuit et jour. Une mauvaise utilisation des bennes et son accès libre à des personnes extérieures à la vallée entraînent un coût pour la collectivité. Pourquoi ne pas remettre à chaque contribuable une carte d'accès électronique ?

Côté patrimoine, les deux statues en bois ont été sécurisées (socles) et la gestion de leur entretien est à l'étude. Faut-il en déplacer une ? Pas nécessairement car leur emplacement actuel est central et elles sont à l'abri. Le dossier de la datation du Tilleul est désormais géré par l'association Patrimoine et culture. Les skis en aluminium au sommet du Sembuis semblent maintenant acceptés. L'implantation d'un chalet au Pied des Voûtes pour la fête du pain ne s'est pas faite, la municipalité de Saint-Alban n'y étant pas favorable. Concernant le tourisme, l'association a mené aussi de multiples actions (panneaux, ponts, eau, fontaines, signalétique). Enfin, le projet de poser des panneaux indiquant le nom patois des hameaux est en cours ; mais si la commune de Saint-Colomban a donné son accord, celle de Saint-Alban n'a pas répondu favorablement.

Jean-Marc Bordas a conclu son intervention en indiquant que l'association avait 40 ans cette année, et qu'à cette occasion une plaque avait été posée sur la maison natale de Pierre Bozon, aux Roches, fin juillet (lire ci-contre). Dans le cadre de cet anniversaire, le 3 novembre à la salle des fêtes, une soirée contes sera organisée, avec Jean-Marie Jeudy de France Bleu Pays de Savoie (entrée : 5 euros).

Le bilan moral approuvé, Jean-Luc Pluyaud, trésorier, détailla le bilan financier qui fut également approuvé. Le montant de la cotisation reste fixé à 10 euros (inchangé depuis 1998), une adhérente (Claire Jansen) proposant une augmentation modérée et continue. Un tiers du bureau était à renouveler ; les membres sortants Nicole Roche, Simone Quézel-Ambrunaz et Jean-Luc Pluyaud ont été réélus à l'unanimité, et Albert Cartier a été élu au poste qui était vacant depuis la démission de Gilbert Quézel-Ambrunaz (qui a pris des responsabilités à la fédération Rhône-Alpes de motocyclisme).

Les projets : panneaux en bois avec le nom patois des hameaux, réalisation d'un socle pour la statue de la Villarinche, lutte contre la vague verte, cas du bassin de Bon Mollard à étudier, etc., mais aussi voyage en Suisse pour lequel chaque adhérent paierait une quote-part, l'association pouvant prendre en charge certaines prestations (entrées aux musées, repas, etc.). Une fois le budget 2013 adopté, tous les participants ont entamé des discussions informelles tout en prenant un verre.

Christophe Mayoux

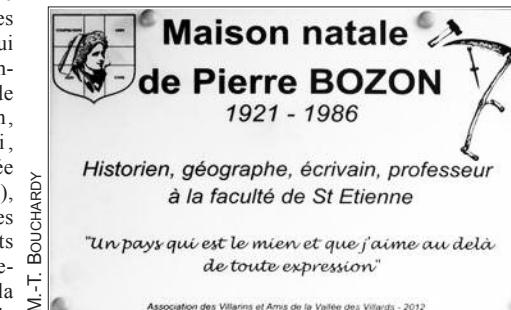
## HOMMAGE À PIERRE BOZON

## Historien du pays des Villards

Pour marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Villarins et amis de la vallée des Villards, le bureau de l'association a choisi d'inaugurer une plaque sur la maison natale de Pierre Bozon, aux Roches.

Cette plaque a été dévoilée le 29 juillet en présence des membres de sa famille, dont Simone Bozon, son épouse, et des dirigeants de l'association, dont Jean-Marc Bordas, son président actuel. Etaient également présents : Maurice Bozon, maire de Saint-Colomban, Pierre-Yves Bonnivard, président de la communauté de communes de la vallée du Glandon, Alfred Bozon, ancien maire de Saint-Colomban (1983-1989), Martine Ferroud, présidente de l'association Les Villards, patrimoine et culture, et quelques amis, soit une trentaine de personnes.

Après les interventions de Jean-Marc Bordas (qui a évoqué la vie de Pierre Bozon, son travail de géographe et d'historien (1), son implication dans la création de l'association), et celle



Historien, géographe, écrivain, professeur à la faculté de St Etienne

Un pays qui est le mien et que j'aime au delà de toute expression

Association des Villarins et amis de la Vallée des Villards - 2012

M.-T. BOUCHARDY

de Pierre-Yves Bonnivard (qui a souligné l'importance de l'association, aujourd'hui, pour la vallée des Villards), puis les quelques mots de remerciements de la famille, la plaque fut dévoilée avant que Thierry Bozon, interprétant ce qu'aurait pensé son père de ces moments, ne lance, à sa place, un vigoureux : « *Assez de discours, allons boire un coup !* », bien dans l'esprit de ce qu'était Pierre Bozon.

S'il était nécessaire de marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association, fallait-il pour autant le faire ainsi, par cette seule manifestation que la famille avait souhaitée discrète ? Peut-être aurait-on pu reprendre aussi l'idée d'une exposition présentant ses réalisations (comme il y a dix ans) et rappelant le pourquoi de sa création qu'on ne peut pas comprendre si l'on n'a pas en tête l'espoir que suscita l'élection de Francis Martin-Fardon à la mairie de Saint-Colomban en mars 1971.

Cette élection fut l'aboutissement d'un mouvement commencé à la fin des années soixante et qui s'est nourri de la situation dans laquelle se débattait alors la commune

: peu (ou pas) de ressources financières, des équipements publics inexistant ou inadaptés, des conseillers municipaux éloignés des préoccupations du temps, une jeunesse tenue à l'écart (d'où l'idée de créer alors un bulletin « *poil à gratter* » qui deviendra *Le Petit Villarin*)...

Mais très vite la déception pointa son nez. Pierre Bozon (janvier 1972) : « *(...) depuis l'automne mes illusions se sont envolées (...) mais il faut se battre jusqu'au bout (...)* ».

C'est dans ce contexte que l'association naquit le 14 août 1972, d'une déception et d'une impatience, « *pour réunir toutes les bonnes volontés, tous les dévouements au service du développement et du renouveau de Saint-Colomban et de la vallée des Villards* » (2). Pour former une authentique force de proposition capable de débattre avec les élus, et non pas « *pour être une amicale quelconque* » (2).

Donner à connaître cela, c'était aussi faire comprendre que l'association est née d'un groupe qui pensait que seul le débat public, élargi bien au delà du cercle restreint des conseillers municipaux, était de nature à changer les choses. Pierre Bozon : « *Chacun doit apporter sa peine à la construction de l'édifice. Nous savons bien que les Villarins (...) aiment passionnément leur pays, mais il est indispensable que cet amour ardent se traduise en actes, en prises de position. Assurément, on rétorquera que tout a été dit, que cela n'avance pas à grand chose, que nous ne pouvons rien contre la désertion du pays et son ensauvagement progressif, que tout cela regarde la commune, le département, l'Etat. Eh bien non ! Il faut sans cesse reprendre les problèmes, les retourner sur toutes les faces, enfoncer toujours les mêmes clous, afin d'attirer l'attention de ceux qui ont les moyens.* » (2)

En somme, 40 ans avant que ce ne soit la mode, l'association demandait aux Villarins de... s'indigner.

E. Tronel-Peyroz

(1) *Le Petit Villarin*, numéro 136, juin 2006.

(2) *Le Petit Villarin*, numéro 16, juillet 1976.

## ■ BRÈVES

► **AMIS DES VILLARDS (BUREAU).** Le 18 août, le bureau de l'Association des Villarins et amis de la vallée des Villards, au complet (12 membres, à parité entre les deux communes), a procédé à l'élection de son équipe dirigeante. Jean-Marc Bordas a été réélu président, Paul Long vice-président, Jean-Luc Pluyaud trésorier, Eliane Bozon trésorière adjointe, Christophe Mayoux et Nicole Roche assurant le secrétariat.

► **AMIS DES VILLARDS (COLLECTEURS).** Le « repas des collecteurs » qui réunit à la fin de l'été les personnes qui, dans chaque hameau, proposent aux Villarins d'adhérer à l'Association des Villarins et amis de la vallée des Villards et/ou de s'abonner au *Petit Villarin*, a eu lieu le 25 août à l'*Auberge du Glandon*. Une façon de les remercier tout en devisant sur le pays villarin...

► **COMBE DE LA CROIX.** Courant octobre, une passerelle métallique devrait être posée dans la combe de la Croix (sur le replat situé un peu en aval du « plan des 3 eaux ») pour faciliter l'accès des promeneurs au sentier, très fréquenté, qui conduit à Sembuis. Conçue et réalisée par Guy Emieux, cette passerelle est constituée de 2 poutrelles de 6 mètres de long et de traverses soudées sur lesquelles est fixé un caillebotis de métal. Sa solidité devrait donc lui permettre de résister, cette fois, aux rigueurs de l'hiver. Une équipe de bénévoles (Guy Emieux, Marcel Malburet, Paul Favre-Alliance, Pascal Bozon, Eric Darves-Blanc, Georges Favre-Bonté...) profitera de la présence d'un hélicoptère (actuellement engagé pour le transport des matériaux nécessaires aux travaux de paravalanche, en cours, en Fremezan), pour héliporter cette structure.

## PATRIMOINE ET CULTURE

## Fiers de nos patrimoines

Depuis trois ans, des journées intercommunales du patrimoine ont lieu en juillet et en août sur le territoire de l'Arvan-Villard. Six journées dans six lieux différents avec le même thème à illustrer. Ces animations sont destinées aux touristes mais surtout aux autochtones avec l'objectif que les habitants se rencontrent et redécouvrent les communes du massif. Une navette gratuite en car est mise à disposition, financée par le Sivav et c'est l'association cantonale d'animation (ACA) du canton de Saint-Jean-de-Maurienne qui coordonne ces animations.

Cette année le thème était « Cuisine, terroirs et savoir-faire » et le 10 juillet c'est la vallée des Villards qui a accueilli les visiteurs de l'Arvan : une quarantaine de personnes. Non seulement des membres de l'association Les Villards, patrimoine et culture mais aussi des habitants du Châtelec, du Martinan, des Roches ont confectionné et présenté, à la maison du patrimoine, les plats typiques de la vallée : matouille, teillons, matafan, soupe d'ortie, omelettes aux épinards sauvages, bugnes, beignets aux pommes, flan aux œufs et gâteau de Savoie. La visite du potager en carrés de l'école commentée par trois élèves connasseurs en légumes et plantes aromatiques (Louison, Corentin et Gabin) ainsi que les jardins traditionnels bien ordonnés et fournis de Liliane Darves-Blanc et Camille Combet ont permis de faire se côtoyer les générations et savoir-faire. Au plan d'eau chacun a pu goûter les plats exposés, voir tous les produits fabriqués et récoltés dans la vallée : confitures très variées, légumes, miel, œufs, tomme de vache et de chèvre du Merlet, génépi... Après le pique-nique tiré du sac, surprise : fabrication de beurre par Gérard Rostaing-Troux et torréfaction de café par Liliane Darves-Blanc. Ce fut une découverte pour beaucoup, certains sont même repartis avec une petite plaque de beurre. La journée s'est terminée par la visite de l'atelier de Simon Cartier-Lange et le tournage d'un « pzon » pour la matouille.

Le 19 juillet, quatre Villarins ont pris la navette pour se rendre à Saint-Jean-d'Arves et assister à la fabrication de tommes et prendre connaissance des recettes culinaires locales, découvrir des outils pour le travail de la terre, la transformation des aliments, etc.

Le 26 juillet, à Fontcouverte et à

Villarembert, une seule personne des Villards a fait le déplacement (dans un grand car !). Le matin à Villarembert une activité proposée par l'office de tourisme : concours de garnissage de fonds de tarte, relevait davantage de la colonie de vacances que d'une sortie découverte du patrimoine gourmand local ! L'après-midi, à Fontcouverte, une rencontre avec le groupe de patoisants échangeant à propos du « foudia » (tablier), puis les dégustations de la « cailla » et de la « sop'a grass'a », délicieuses, et une rencontre avec une jeune hélicicultrice et un potier ont largement compensé la matinée bien décevante.

Le 9 août, aux Albiez, 12 Villarins ont fait le voyage. Matinée désorganisée et creuse... Après-midi agréable et consistant en compagnie d'un ancien du village qui nous a fait découvrir le four à pain, nous visitons aussi un moulin et rencontrons une safranière. Le 16 août à Jarrier et Saint-Pancrace, deux élus s'occupent des visiteurs dont 12 Villarins et mènent tambour battant la journée (cuisson de pains dans un des fours de la commune de Saint-Pancrace, rencontre avec un éleveur et dégustation de ses fromages de brebis à différents stades de maturation, visite du marché artisanal...). Le 23 août à Saint-Sorlin-d'Arves, 13 Villarins font le déplacement et constatent peu ou pas de préparation de la part de l'OT, organisateur : une catastrophe !

En conclusion, cette année les Villarins se sont intéressés et ont participé à ces sorties (une cinquantaine d'inscriptions en tout, contre une dizaine en 2011 et six en 2010). Quand les journées étaient organisées par des associations ou des élus municipaux, le résultat a été satisfaisant le plus souvent. Tandis que les OT, organisateurs dans deux communes, n'ont pas compris l'esprit de ces journées et ont géré les visiteurs comme des touristes qu'il faut occuper avec des jeux. La journée aux Villards a été une réussite, nous pouvons être fiers de nos patrimoines (les gens, nos recettes culinaires, notre Maison du patrimoine et notre plan d'eau). Il est souhaitable que davantage de Villarins participent à ces journées : aller voir ce qui se passe ailleurs donne des idées et permet aussi de mieux apprécier notre vallée.

**Martine Ferroud(\*)**

(\*) Présidente de l'association Les Villards, patrimoine et culture.

## ■ BRÈVES

► **SIVAV.** Dans le cadre de la réhabilitation du « petit » patrimoine, le Sivav a obtenu un financement européen qui sera attribué sur dossiers constitués par l'ACA de Saint-Jean-de-Maurienne. L'association Les Villards, patrimoine et culture a présenté deux dossiers par commune. A Saint-Alban, le premier vise à reprendre des soudures en plomb qui fixe la balustrade au tablier du pont du Rivaud et à réparer cette balustrade endommagée lors des déboisements effectués alentours. Le second consiste à restaurer la bannière de procession en soie qui est dans l'église. A Saint-Colomban, il y aurait la restauration d'un tableau de la chapelle des Roches (signé Pignol) et la mise en place d'une labérisation (« Arbre remarquable ») du Tilleul (Chef-Lieu) qui est attribuée par l'association Arbres remarquables : bilans, recherches, études et sauvegardes (Arbres). Pour toutes ces demandes, décisions attendues pour la fin de l'année.

► **CONFÉRENCES.** Les conférences proposées cet été par l'association Les Villards, patrimoine et culture ont connu un réel succès avec plus de 150 entrées (43 pour les crues de l'Arc, 49 pour les écoles du canton de La Chambre et 59 pour la catastrophe ferroviaire de Saint-Michel-de-Maurienne). En préparant le matériel de la salle des fêtes nécessaire à la projection de films, les responsables ont constaté qu'il était un état déplorable : enceintes disparues (fils pendus dans le vide), fils électriques dénudés, absence de roulettes sous la colonne Hifi qui se détériore donc quand on la déplace, etc. Il est bien dommage de posséder un matériel de telle qualité et de le voir dans cet état. La CCVG a été alertée.

► **MAISON DU PATRIMOINE.** La Maison du patrimoine a reçu la visite de 387 personnes, une forte augmentation peut-être due à la cousinade Pepey (de nombreux participants ayant profité de cette rencontre familiale pour visiter le patrimoine villarin), mais pas seulement. Selon Martine Ferroud : « *La collection de costumes a été complétée et on prend le temps de donner aux visiteurs des explications. Ils ont vraiment le sentiment qu'on veut les informer.* » Parallèlement, les dons financiers ont également fait un bond à 227 euros (contre 81 euros l'an passé). L'association a également bénéficié d'un don exceptionnel. Une famille villarin a donné une croix grille avec son cœur (c'est le premier don de bijou).

► **BILAN.** L'association Les Villards, patrimoine et culture dressera le bilan de ses activités au cours de son assemblée générale qui aura lieu le 13 octobre 2012, à 18 heures au Martinan.

## STATION FLEURIE

## Une trentaine de prix attribués

Le chariot exposé devant l'entrée du camping a subi les désagréments de l'hiver avec le poids d'une neige abondante et, au printemps avec une importante poche d'eau formée dans la bâche plastique. Ce chariot, acheté par l'association il y a bientôt 10 ans, se trouvait dans un mauvais état, le bois de frêne exposé au soleil et à l'humidité ne faisant pas bon ménage.

Aujourd'hui ce chariot est reconstitué (en jeu de mécano), avec des éléments divers conservés ou récupérés. Des bénévoles (toujours les mêmes), se sont « attelés » à donner forme à ce nouveau chariot avec l'assistance des employés communaux. Tout a commencé avec un peu d'amertume, tout s'est terminé avec satisfaction pour Jacques Girard, Paul Long, Maurice Bouchet-Flochet, Pascal Bozon et Philippe Gobil.

Le jury du concours du fleurissement de l'association Station fleurie (constitué de Chantal Renoud-Camus, Jacqueline Communal, Monique Pautasso et Maurice Bouchet-Flochet) est passé le 14 août dans les hameaux. Pour obtenir un 1<sup>er</sup> prix, il fallait obtenir une note (note moyenne de toutes les notes attribuées par les membres du jury) comprise entre 9,1 à 10, puis entre 8,1 à 9 pour un 2<sup>er</sup> prix, entre 7,1 à 8 pour un 3<sup>er</sup> prix, et entre 5 et 7 pour des encouragements (limités à 4 par catégorie). Chacun(e) des lauréat(e)s se verra accorder un bon d'achat de 16 à 40 euros. Il y a eu 32 personnes primées. **Maurice Bouchet-Flochet(\*)**

(\*) Président de l'association Station fleurie, Saint-Colomban – col du Glandon.

## PALMARÈS

## CATÉGORIE 1 : PROPRIÉTÉS FLEURIES (COUR OU ESPACE FLEURIS)

- *villas* : 1<sup>er</sup> : non attribué ; 2<sup>e</sup> : non attribué ; 3<sup>e</sup> : Daniel Emieux (Lachal) ; encouragements à Chantal Renoud-Camus (Valmaure).

• *habitats traditionnelles (habitats savoyards anciens, conservés avec ou sans dépendances et espaces fleuris)* : 1<sup>er</sup> : Maurice

Bouchet-Flochet (Les Roches) ; 2<sup>e</sup> : Arlette Bozon (Les Roches) ; 3<sup>e</sup> : Benjamine Frasson-Botton (Martinan) ; encouragements à Colette Favre-Tissot (Lachenal), Bernard Mugnier (Valmaure), Gérard Mugnier (Valmaure), J.-J. Sallier-Berthaz (Martinan)

- *maisons avec aménagements paysagers (surface relativement importante avec arbres et arbustes, et qualité des gazon)* : 1<sup>er</sup> : Odile Tronel-Peyroz (Lachal) ; 2<sup>e</sup> : Odette Emieux (Lachenal) ; 3<sup>e</sup> et encouragements : non attribués.

## CATÉGORIE 2 : HABITATIONS AVEC DÉCOR FLORAL (TROTTOIR, MUR, FENÈTRE, ESCALIER)

- 1<sup>er</sup> : non attribué ; 2<sup>e</sup> : Isabelle Girard (Les Roches) ; 3<sup>e</sup> : Marie-Christine Martin-Fardon (Lachal) ; encouragements à Martine Ferroud (Chef-Lieu), Pierre Martin-Cocher

(Nantchenu), Luc Martin-Cocher (Les Ponts), Aline Favre-Bonté (Les Roches).

## CATÉGORIE 4 : BALCONS OU TERRASSES

- *villas* : 1<sup>er</sup> ex aequo : Jacqueline Communal (Martinan), hors concours, et Irène Maquet (Nantchenu). 2<sup>e</sup> : non attribué ; 3<sup>e</sup> : Yvette Berthaud (Le Châtelec) ; encouragements à Jacqueline Brusque (Martinan).

- *habitats traditionnels (avec petite cour s'il y a lieu)* : 1<sup>er</sup> : Colette Bouchet-Flochet (Martinan), hors concours ; 2<sup>e</sup> : Madeleine Jacot-Guillemaud (Martinan) ; 3<sup>e</sup> ex aequo : Bernadette Tronel-Peyroz (Lachal) et Annie Jacquier (Les Roches) ; encouragements à Joséphine Tronel-Peyroz (Lachal) et Joëlle Martin-Cocher (Martinan).

## CATÉGORIE 5 : IMMEUBLES

- 1<sup>er</sup> : non attribué ; 2<sup>e</sup> : non attribué ; 3<sup>e</sup> : Evelyne Rostaing-Troux (La Perrière).

## CATÉGORIE 6 : HÔTELS ET RESTAURANTS

- 1<sup>er</sup> : non attribué ; 2<sup>e</sup> : *Auberge du Glandon* ; 3<sup>e</sup> : *Hôtel de la poste*.

- CATÉGORIE 7 : JARDINS FLEURIS AVEC OU SANS POTAGER : aucun prix attribué ; encouragements à Roland Bozon (Châtelec) et Jeanine Tronel (Lachal).

## ■ RECTIFICATIF

• En écrivant (*Le Petit Villarin* numéro 160, juin 2012), sans autre précision, que Christelle Unger (qui s'occupait de l'arrosage et de l'entretien des massifs de fleurs de la commune de Saint-Colomban) avait « *commis un impair de prise de fonction en sciant le chariot exposé devant l'entrée du camping, ainsi que les tombereaux « fleuris »* (...) », nous avons laissé croire que cette action relevait de sa propre initiative. Or, il n'en est rien : Christelle Unger n'a fait qu'exécuter une opération qui lui a été commandée. Nous nous excusons auprès d'elle pour cette imprécision coupable. – (✓ *LE PETIT VILLARIN*.)

## EXPOSITION DES ARTISTES VILLARINS

L'exposition des artistes villarins, ouverte du 11 au 13 août au bâtiment d'accueil de La Pierre, a attiré 214 personnes. Une fréquentation qui aurait été probablement plus importante si cette présentation, riche, était restée ouverte plus longtemps. Ce qui était semble-t-il possible, la salle utilisée n'étant pas occupée les jours suivants.

Parmi les exposants, étaient présents : Julien Martin-Cocher (98 ans !) avec des sculptures en bois (certaines réalisées à l'opinel) ; Françoise Vanini avec des tableaux peints et des œuvres au point de croix ; Damien Tardy et Delphine Tardy avec du bois découpé à la scie à chantourner et des cartes en relief ; Michel Favre-Trosson avec des sculptures en bois ; Carole Jourdan avec des pastels ; Marine Jourdan avec des mangas ; Bernadette Tronel-Peyroz avec des tableaux

peints ; Guy Drevot avec des objets (bois et pierre) sculptés dont un coffre ; Virginie Rostaing-Troux avec des tableaux peints ; Sonia Villard avec des encadrements et des broderies au point de croix ; Evelyne Fallet-Michel avec des tableaux peints ; Maurice Bouchet-Flochet avec du bois sculpté ; Danièle Nicol avec des tableaux peints ; Marie-Thérèse Ledain avec des tableaux peints et des points de croix ; Simon Cartier-Lange avec des bois tournés ; Anne Pichon avec de la peinture sur porcelaine ; Benoît Ferroud avec des enseignes en bois et des objets en bois sculpté ; Martine Ferroud avec des bois peints et des patchwork ; Delphine Ferroud (disparue en 2008) était présente avec 2 de ses aquarelles. Une façon de la faire exister encore, et de découvrir ou redécouvrir son talent.

## Vingt ans de découvertes botaniques sur les chemins villarins

Cet été, je fêtais mes 20 ans de promenades botaniques. En effet, je me rappelle avoir fait la première entre le Martinet et Lachenal en 1992. Et je me rappelle bien aussi qu'il y avait avec moi Jacqueline et Xavier Mugnier. Alors étudiant en prépa-véto, Xavier m'apprit que les tiges de toutes les plantes de la famille des labiées sont de section carrée. J'ai mis ça dans ma tête, en plus de ce que je savais déjà sur ces plantes et je m'en suis souvenu. Depuis, je ne manque jamais l'occasion de le dire aux promeneurs qui m'accompagnent, par exemple avec la sarriette commune que l'on trouve en montant vers la croix des Charrières.

Pendant mes presque 3 semaines de vacances, en ce mois d'août 2012, j'ai organisé 4 promenades. Et, contrairement à l'accoutumée, je n'ai eu aucune famille de campeurs des mobiles homes.

### A la croix des Charrières

Pour la première, le 7 août, nous étions 11 devant le monument aux morts de Saint-Alban, sa fontaine à eau potable et son banc. Programme habituel de ma première promenade : le Mollard et la croix des Charrières. Désormais, la fin de cette promenade, qui est d'ailleurs toujours la même fin et le lieu de la « photographie-souvenir », s'appelle la « citerne de Saint-Alban ».

En effet, à la fin des promenades que j'ai déjà menées deux fois jusqu'à leur terme, sur la route du captage de la source de Saint-Colomban, en rive gauche du torrent des Roches, on aperçoit, qui dépasse, le capuchon noir de la prise d'air de la citerne de la source de Saint-Colomban. De même, au-delà du petit chemin ombragé que l'on prend après la pause « réglementaire » de 5 minutes à la croix des Charrières, on arrive, après la menthe des forêts, l'absinthe et l'origan, au capuchon noir de la citerne de Saint-Alban.

Sous cet endroit, une grande prairie descend en pente douce et presque plane vers la route « invisible », mais que l'on sait être là, qui relie le village de l'Eglise au hameau du Premier-Villard, vers le coude de l'ancienne scierie et le pont sur le torrent du Merlet. On est en rive droite.

Cette prairie est toujours couverte, en mai, par le narcisse des poètes, « le pépé », en patois villarin (en Arpitan comme dirait mon nouveau copain de cet été, Arnaud Jansen-Frasse), comme me l'avait nommé mon regretté ami Yves Moreggia, autour d'une tasse de Ricoré, prise simplement au coin du feu, dans sa petite cuisine de Lachenal où je lui racontais ma vision émerveillée de cette prairie blanche de fleurs de narcisses, mêlées à quelques orchidées pourpres (l'orchis moustique ramassé, déterminé et mis dans l'herbier des Villards, à l'époque, il y a plus de 15 ans).

Nous étions donc 11. Mon « fan-club » : Michèle, Amandine et Alice Cavaillès, Danielle Tronel et Cathy Desfours, les inséparables cousines de mes promenades. Cathy était venue avec sa sœur Françoise. J'avais invité un nouveau copain (un ami de Serge Jamen, d'« en Platère », à Lachal), qui avait envie de se promener ; et un nouvel ami dont je venais de faire la connaissance quelques

jours seulement auparavant et que j'avais personnellement invité à cette promenade botanique : Max-Jean Zins, ancien conseiller municipal de Saint-Alban et bien connu de beaucoup de Villarins (actuellement directeur de recherches au CNRS, spécialiste et « amoureux » de l'Inde) ; avec lui, sa plus jeune fille, 6 ou 7 ans ; je lui avais suggéré de prendre un grand cahier pour constituer un petit herbier, souvenir de cette promenade ; il y avait aussi Clémence Patillon (82 ans).

C'est avec Françoise que nous avons parlé, en l'observant, à la sortie du Mollard, de la cuscute d'Europe. Elle était là, entortillée autour d'orties. Et là, je dois dire que je me suis trompé : je croyais que la cuscute se nourrissait toujours de ses propres racines et ne faisait que faire mourir la plante autour de laquelle elle se vrille en l'enserrant. Depuis, j'ai lu. Lorsque la cuscute se développe, elle émet des sucs qui puissent la sève de la plante parasitée et ses propres racines meurent. Elle vit donc ainsi en parasite sur la plante-hôte (comme le gui, mais pas comme le lierre ni la vigne-vierge qui n'émettent que des crampons d'attache, lesquels peuvent, en revanche, endomager les murs à crépi fragile).

Pas de fleurs nouvelles, mais le mois

incorporée dans l'herbier des Villards la nuit même de sa récolte. Au retour, nous avons pris une consommation, avec quelques-uns, au Triandou, servis très aimablement, comme à l'accoutumée, par Marc Vuillermoz.

### Aux Granges

La deuxième promenade, le 9 août, eut lieu aux Granges, après Lachal, à 14 h 30 (rendez-vous au parking de la via ferrata créée judicieusement par Maurice Bozon lors de son premier mandat de maire de Saint-Colomban). Là aussi, un beau soleil était avec nous. Il y avait 5 personnes : Danielle Tronel et Cathy Desfours et deux nouvelles botanistes « en herbe » : Véronique Grassi et Muriel Jeandet, une de ses cousines, toutes les deux apparentées à la famille de feu Benoît Favre-Teylaz des Roches. Muriel était aussi avec son petit-fils de 10 ans. Merveilleuse promenade tant Véronique et Muriel se montrèrent intéressées par toutes mes « explications » de botanique, commencées dès le lieu de départ avec le séneçon de Fuchs, sorte de pissenlit géant intermédiaire, dans sa fleur, entre ce dernier et une marguerite dont les pétales seraient jaunes et le cœur tout petit. Nous avons froissé dans nos mains de l'armoise commune, qui rappelle un peu l'absinthe (armoise elle aussi). Il y a toujours le moment où l'on arrive à la grosse fourmilière des bois pour sentir le « formol » dégagé par les fourmis. Il faut poser la main déjà une première fois pour les déranger ; attendre, puis repasser la main bien à plat et longtemps ; alors les fourmis émettent leur liquide (l'acide formique) contre l'agresseur (la main) pour se défendre. Alors on retire la main ou on la secoue violemment pour faire tomber les fourmis qui sont venues dessus, et on respire, le nez sur la paume de la main, une forte odeur de vinaigre (acide formique).

Et puis arriva la « leçon » sur les épiceas qui se trouvaient là, par hasard, pour mettre en application le petit article que je venais de publier dans *Le Petit Villarin* précédent. Tout y était : le port pointu au sommet, se détachant sur le ciel bleu, les branches basses, les rameaux en brosse, les aiguilles vertes, les cônes pendus sous les branches et tombés entiers au sol.

Nous avons aussi trouvé une belle ombellifère à fleurs roses, que je ne connaissais pas, que j'ai donc cueillie, après m'être assuré qu'elle poussait là en abondance, et que j'ai ensuite déterminé chez moi comme étant du grand boucage semblable à celui de la croix des Charrières, mais où il est à fleurs blanches, alors que celui des Granges est à fleurs roses, avec la foliole terminale trilobée parce qu'on est déjà à l'étage subalpin (1 250 m). J'ai vu cela écrit dans un de mes livres, le soir même. J'ai enrichi aussi l'herbier des Villards en réalisant la planche avec ce grand boucage rose vif. Cette ombellifère est désormais à sa place, à côté de l'exemplaire blanc de l'étage seulement montagnard de Saint-Alban.

Enfin, après d'autres fleurs, on arrive dans la grande prairie où l'on peut admirer la centaurée, sorte de chardon transformé qui ne pique pas, avec des pétales mauves, découpés en 5 fines lanières.

(Si on laissait fleurir un artichaut que l'on mange, on obtiendrait une sorte de centaurée géante.)

Pour la troisième promenade, le 12 août, je m'étais déplacé exprès pour la faire inscrire dans le programme de l'OT mais, pour des raisons que j'ignore, elle n'y a pas figuré. Je retrouvais Danielle Tronel et Cathy Desfours, Véronique Grassi et sa maman Fernande. J'ai décidé de leur montrer comment se servir d'un petit livre très utile aux débutants pour les fleurs des étages collinéens et parfois montagnards, comme dans les villages de la vallée des Villards. Ce livre est intitulé « Les noms de fleurs trouvés par la méthode simple » (1). Il suffit de répondre aux questions et d'observer les croquis. Ainsi, avec Véronique et Fernande, nous avons pu déterminer de l'achillée millefeuille, toute bête, et de la coronille bigarrée. Ce fut très intéressant pour nous trois.

Puis vint le temps de nous séparer car j'avais rendez-vous avec Frédéric Favre-Bonté (« Toto ») pour ma quatrième et dernière promenade botanique, le même jour, à sa demande, de nouveau aux Granges, car c'est un lieu particulièrement intéressant pour la botanique. Là aussi nous avons évoqué le séneçon de Fuchs et comparé avec l'épilobe en épi, voisine sur ce lieu. Nous avons enchaîné presque tout de suite avec un peu de géologie, lui expliquant la différence entre les schistes noirs et ardoisiers dans lesquels se trouve le chemin des Granges, et le chemin de la croix des Charrières qui est en Belledonne, massif granitique semblable, historiquement, à la chaîne du Mont-Blanc dont Belledonne (Belledonne Nord, aux Villards, depuis le Clocher-des-Pères et jusqu'aux aiguilles d'Argentières, et Belledonne Sud, avec le grand pic et la croix de Belledonne).

On a aussi évoqué le mont Cervin qui appartient à la plaque africaine qui a fait s'ériger les Alpes en remontant vers le vieux massif de l'Europe, en refermant la mer qui était entre les deux. D'où des nappes de charriage comme le massif de la Vanoise qui ne comporte aucune masse granitique. Nous avons admiré la parnassie des marais, typique de ce lieu humide avec ses 5 vrais pétales blancs veinés, et son unique feuille embrassant sa tige, seule représentante du genre parnassia en Maurienne (et dans toutes les Alpes aussi, d'ailleurs).

En conclusion : un très bel été botanique pour ce XX<sup>e</sup> anniversaire de mes premières promenades. Merci à tous les participants de cet été et depuis 20 ans. Je dois féliciter les fidèles : d'abord Danielle Tronel (2), puis Cathy Desfours, puis Alice et feu Lina Vial et enfin Michèle et Amandine Cavaillès.

Bernard Patillon

(1) GASTON BONNIER, Les noms des fleurs trouvés par la méthode simple (64 planches en couleurs, 2 715 figures en noir), Editions Belin (2009). (A consulter aussi : D. MC CLINTOCK, R. FITTER, S. ET C. FAVARGER, Guide des plantes à fleurs, des arbres et des arbustes de l'Europe occidentale, Editions Delachaux et Niestlé (2002).

(2) Danielle Tronel était déjà présente à ma première promenade botanique, au Merlet, en 1992. Nous y avions recensé plus de 50 plantes. C'est elle qui y fit là, le premier herbier ; elle l'a toujours. C'est cette année là aussi que j'ai rédigé mon premier compte rendu de promenade botanique pour *Le Petit Villarin*.



■ Le narcisse des poètes.

de juillet ayant été moins sec que l'année dernière, la sauge des bois, par exemple, était encore fleurie ce qui m'a permis de montrer que le pétale supérieur de cette labiée est quasi manquant, ce qui fait sa particularité. Je l'ai comparée avec une fleur de sarriette commune où le pétale supérieur (la « lèvre » supérieure) est bien développé(e) comme dans toutes les autres labiées ordinaires (les menthes et l'origan par exemple).

Nous avons cheminé et devisé tranquillement d'une fleur à l'autre et avons passé un agréable moment tous ensemble. Je souhaite que l'herbier de Max soit réussi. J'ai fait une erreur au début : la plante composée jaune que j'ai appelée rue des murailles n'est pas celle-là. La rue des murailles n'est qu'une petite fougère. Je l'ai confondue avec la laitue des murs que l'on trouve plus loin.

Après la croix des Charrières, avec l'aide de Cathy Desfours, je me suis hissé sur un talus pour récolter un beau pied de grande astrance que je savais manquer à l'herbier des Villards et que je savais pouvoir trouver sur ce petit chemin. En effet, j'avais déjà la petite astrance, ramassée un peu plus bas, il y a plus de 10 ans ; mais il me manquait la grande. Elle fut

## TRAIL LA VILLARINCHE

## « Arrivés en haut, vous tracez tout droit dans les myrtilles »

La 16<sup>e</sup> édition de la Villarinche s'est déroulée le 22 juillet. Deux boucles étaient proposées de 13 km et de 22 km. Au départ du Chef-Lieu, celle de 22 km, « envoyait » les participants dans une traversée joliment « vallonnée » qui empruntait « le chemin de l'eau » et menait de Saint-Colomban à Saint-Alban.

Sur le site de RaidLight ([www.raidlight.com](http://www.raidlight.com)), nous avons trouvé ce compte rendu posté par un blogueur qui a participé au trail villarin (*merci à l'auteur et à Clément Francke, gestionnaire de ce site, de nous avoir autorisés à le reproduire ici.*)

Allez encore un petit sommeil pour récupérer de la veille, du km « vertical » d'Auris-en-Oisans ; je me lève à 5 heures pour prendre la direction de Saint-Colomban dans la vallée du Glandon. Bon, un petit check avant le départ, le beau temps est de partout ; petit hic, le balisage. On nous sort, pour les gens qui connaissent : « *Arrivés en haut, vous tracez tout droit dans les myrtilles, au loin un arbre ; vous tracez dedans et tout droit.* » OK moi je ne suis pas du coin et je m'aperçois que je ne suis pas le seul en voyant quelques visages (derrière moi des gars du coin nous disent qu'il manque des bénévoles). Bon, ça annonce que du positif. (Officiellement 21 km, par la suite presque 24 km.)

Départ 8 h 30 : nous traçons dans les hauteurs de Saint-Colomban sur environ 6 km avant d'attaquer. A la croix des Charrière, nous rentrons dans le vif du sujet. Je sors mes bâtons pour une montée d'environ 5 km pour arriver à une altitude de 2 000 m ; nous monterons à travers des chemins, des ruisseaux, traverserons la forêt jusqu'à reprendre une piste ; mon effort est soutenu, je rattrape facilement beaucoup de gars jusqu'en haut.

Nous attaquons la fameuse section des myrtilles (sans souci), mais quelques nappes de brouillard font leur apparition pendant un court instant, de toute façon nous allons redescendre... Mais l'apprehension de la descente est de retour, je ne suis plus à l'aise, comme avant, dans les descentes, suite à de nombreuses

## Nathalie Favre-Bonté étoile montante de la course à pied

Bien qu'absente du palmarès de la Villarinche, Nathalie Favre-Bonté (44 ans, licenciée à l'Association sportive des cheminots mauriennais (ASCM), section endurance), accumule les performances et (dans sa catégorie) les podiums. Rien d'étonnant pour ceux qui la voit régulièrement s'entraîner sur les routes et les sentiers villarins, en toutes saisons et par tous les temps.

Depuis le début de l'année, elle a remporté 4 victoires : au challenge Philippe Barbarot (le 19 août, sur 19,5 km), à l'Arbarine (le 3 juin, sur 19 km), au trail du Mont Saint-Michel (le 22 avril, sur 13 km) et au Lyon Urban Trail (le 1<sup>er</sup> avril, sur 12 km). Elle a terminé deux fois deuxième : au cross du Mont-Blanc (le 30 juin, sur 23 km) et au trail du Bourget-en-Huile (le 19 février, sur 17 km). Enfin, elle a terminé 3 fois troisième : à la Montée du Nid d'Aigle (le 15 juillet à Saint-Gervais, sur 19,5 km), à la montée du Nivolet Revard (le 5 mai, sur 26 km) et au tour du lac d'Aiguebelette (le 17 juin sur 17,3 km). De quoi mériter amplement le titre « d'étoile montante de la course à pied » que lui a décerné *La Maurienne* (édition du 9 juillet).

chutes ; quelques gars me rattrapent, ça fuit la rage mais bon, c'est le jeu.

Puis nous repartons sur presque 4 km de montées bien raides, bien cassantes ; le froid apparaît, puis le brouillard, sur le dernier kilomètre de la montée (vision 50 mètres), balisage piquet limite..., 2 bénévoles sur 400 m pour nous indiquer le chemin avec la même indication : « *Encore 150 m de dénivelé avant le sommet à 2 300 m* » OK. LOL. Là-haut, au col de Comberousse, il fait très froid, je regarde la descente ; un gars en trial nous sort : « *Pas de souci, ça roule bien en descente.* » Je « zieute » le paysage, il y a encore des restes de neige. Coin très apprécié en ski de randonnée.

Bon, la descente sera magnifique et très longue avec beaucoup de pièges, avec des paysages de toute beauté ; le soleil m'accompagnera pour me réchauffer et terminer en trombe en doublant quelques gars ; je termine avec un gars qui souhaite être avec moi dans le final.

Je retiens de cette course : des paysages grandioses, je ne connaissais pas du tout le coin. Une bonne course de ma part, mais j'aurais pu mieux faire. Ma montre indique : 23,93 km, 2 302 mètres de dénivelé positifs. A refaire.

### RÉSULTATS

- Boucle de 22 km (41 coureurs classés) : 1<sup>er</sup> : Jérémie Gachet, 2 h 29 min 22 s ; 2<sup>e</sup> : Valéry Chaix, 2 h 38 min 40 s ; (...) ; 25<sup>e</sup> : Patrick Favre-Bonté, 3 h 33 min 44 s ; 33<sup>e</sup> : Gérard Burdet, 3 h 51 min 11 s ; (...) ; 37<sup>e</sup> : Yves Billet, 4 h 24 min 27 s ; (...).
- Boucle de 13 km (56 coureurs classés) : 1<sup>er</sup> : Raphaël Neyret-Vachet, 1 h 37 min 27 s ; (...) ; 14<sup>e</sup> : Jean-Baptiste Brosson, 1 h 49 min 5 s ; 17<sup>e</sup> : Gilles Bordas, 1 h 51 min 33 s ; (...) ; 31<sup>e</sup> : Benjamin Tardy, 2 h 02 min 43 s ; (...).

## ■ BRÈVES

► **FOOTBALL.** Le samedi 23 juin, le club de football de l'Association sportive Cuines-La Chambre-Val d'Arc (dont le président est Pierre Bozon, qui est originaire des Roches et du Premier-Villard) et la commune de Saint-Étienne-de-Cuines ont reçu l'assemblée générale du district de Savoie, soit quelque 150 dirigeants représentant quelque 70 clubs. À cette occasion, le président du district, Didier Anselme, a remis le fanion de champion de 2<sup>e</sup> division au club et honoré Yves Bonnivard, vice-président du club, et Denis Quézel-Guerraz, éducateur au club, en leur remettant la médaille de vermeil de la ligue. (Les couleurs du club de Cuines, rayures noires et blanches, rappellent celles du club italien de la Juventus de Turin. En effet, dans le passé, un président de Cuines se vit offrir un jeu de maillot par le club transalpin, et les joueurs cuinains se mirent à jouer sous ces nouvelles couleurs. Aujourd'hui le club porte toujours le noir et blanc.)

► **GYMNASTIQUE.** Depuis le 10 septembre, Marketa Rosalkova propose des cours de gymnastique (adultes et adolescents à partir de 12 ans) dans la salle habituellement occupée par le club enfants (au rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Colomban). Originaire de la République tchèque, Marketa Rosalkova réside actuellement au Triandou avec son compagnon, charpentier dans l'entreprise Bozon-Vialle. Les séances, d'une heure, ont lieu le lundi à 18 h 30 pour les adultes et le mercredi à 16 heures pour les enfants (7 euros la séance, 60 euros les 10 séances, et tarif réduit pour les familles à 5 euros par personne). Selon la demi-douzaine de personnes qui participent à cette remise en forme, l'ambiance « est très détendue et idéale pour... préparer la saison de ski ». Chaque mercredi après-midi, les enfants peuvent également prendre des cours d'anglais (à 15 heures) ou de théâtre (à 17 heures).

## PÉTANQUE

## Frédéric Favre-Bonté et Frédéric Cornier remportent les 39<sup>e</sup> Six jours

### 39<sup>e</sup> Six jours de Saint-Colomban

► Du 5 au 11 août 2012  
38 doublettes

#### • Concours général

*Quarts de finale* : Richard Tritto et Henri Tamigi / Guy Dussuel et Bernard Lanthelme, 13-10 ; Gérard Bozon-Verduraz et Christian Desfours / Denis Perrier et Alain Nievotch, 13-5 ; Denis Jamin et Claude Jamin / André Mondet et Georgette Mondet, 13-4 ; Frédéric Favre-Bonté et Frédéric Cornier / Jérémie Debon et David Charvet, 13-7.

*Demi-finales* : Gérard Bozon-Verduraz et Christian Desfours / Richard Tritto et Henri Tamigi, 13-5 ; Frédéric Favre-Bonté et Frédéric Cornier / Denis Jamin et Claude Jamin, 13-11.

*Finale* : Frédéric Favre-Bonté et Frédéric Cornier / Gérard Bozon-Verduraz et Christian Desfours, 13-11.

#### • Concours complémentaire

*Demi-finales* : Geoffroy Bozon-Verduraz et Emmanuel Ledaïn / Benjamin Maurino et Sébastien Dufour, 13-5 ; Jérôme Passa et Dominique Passa / Victor Lafaurie et Charles-Mamour Beye, 13-11.

*Finale* : Geoffroy Bozon-Verduraz et Emmanuel Ledaïn / Jérôme Passa et Dominique Passa, 13-7.

[Au palmarès on note également qu'ont été récompensés : Corentin Ledaïn et Julien Tamigi, meilleure équipe de jeunes ; Robin Bozon-Verduraz et Patrick Favre-Teylaz pour le challenge du *fair play* ; Charline Pierrel et Michelle Clément pour la meilleure équipe dame.]

### Concours de l'ABA

► 8 août 2012  
Place du Chef Lieu

Faible participation (16 triplettes) comme pour tous les concours organisés cette année, excepté les Six jours. Toutes les équipes ont joué 3 parties avant le repas, les parties finales (des quarts de finale à la finale) se déroulant après le repas, à

21 h 30. La finale s'est achevée tard dans la nuit, vers 2 h 30.

#### • Concours général

*Demi-finales* : Stéphanie Lafaurie, Victor Lafaurie et Jean-Yves Ibiza / Alain Bozon, Clément Tardy et Franck Tardy, 13-6 ; Richard Tritto, Jacques Lafaurie et Alexandre Mugnier / Martine Favre-Novel, Christophe Favre-Novel et Fabrice Bozon, 13-8.

*Finale* : Stéphanie Lafaurie, Victor Lafaurie et Jean-Yves Ibiza / Richard Tritto, Jacques Lafaurie et Alexandre Mugnier, 13 à 7.

### Concours du club des sports

► 13 août 2012  
Terrain de pétanque du Premier-Villard  
15 triplettes

#### • Concours général

*Demi-finales* : Jacques Lafaurie, Alexandre Mugnier et Gérard Mugnier / Benjamin Maurino, Bertrand Mugnier, et Benoît Ferroud, 13-11 ; Claude Darves-Blanc, Claude Jamin et Denis Jamin / Richard Tritto, Dominique Duvercros et Henry Tamigi, 13-1.

*Finale* : Jacques Lafaurie, Alexandre Mugnier et Gérard Mugnier / Claude Darves-Blanc, Claude Jamin et Denis Jamin, 13-11.

#### • Concours complémentaire

*1<sup>ers</sup>* : Christian Desfours, Gérard Bozon-Verduraz et Eric Bozon ; *2<sup>es</sup>* : Estelle Mussi, Serge Mussi, et Grégory Nantiéras ; *3<sup>es</sup>* : Fabrice Bozon, Alain Bozon et Franck Tardy ; (...).

### Concours de l'ACCA de Saint-Alban

► 18 août 2012  
Terrain de pétanque du Premier-Villard  
27 doublettes

#### • Concours général

*Demi-finales* : Sébastien Ronat et Aurélie Marchand / Grégory Nantiéras et Damien Cartier-Lange, 13-5 ; Claude Jamin et Denis Jamin / Hervé Tardy et Alain Bozon, 13-7.

*Finale* : Sébastien Ronat et Aurélie Marchand / Claude Jamin et Denis Jamin, 13-0.

#### • Concours complémentaires

*1<sup>ers</sup>* : Benoît Ferroud et Frédéric Favre-Bonté ; *2<sup>es</sup>* : Théo Tronel et Josselin Dutilleux ; *3<sup>es</sup>* : Claude Darves-Blanc et Eric Darves-Blanc ; *4<sup>es</sup>* : Andy et Yoann Rostellan ; (...).



Ba din  
Thierry  
Immobilier  
04 72 30 11 09  
06 22 07 33 54  
[www.btimmobilier.fr](http://www.btimmobilier.fr)

**DEFISCALISATION**  
jusqu'en décembre 2012 !  
Réduisez vos impôts en créant votre patrimoine

SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS (73) :  
Résidence de tourisme 3★ « Les Chalets de Belledonne » (sauna, piscine...). Appartements meublés du T2 au T4. Stationnements en surface ou en sous-sol. Dispositif fiscal CENSI-BOUVARD (réduction de 11% des impôts sur 9 ans) et possibilité de récupérer la TVA. Rendement brut 4% HT garantie l'an. A partir de 115 000 € HT (38 m<sup>2</sup>)

## L'étape de Saint-Colomban : un nouveau tracé plus technique

Vendredi 3 août, la deuxième étape de la TransMaurienne VTT 2012 était certainement la plus technique, de mémoire de compétiteur, réalisée sur les Villards. Le grand parcours de 36 kilomètres avec 2 000 mètres de dénivelé positif était affronté courageusement.

Dès le départ du Chef-Lieu, il fallait attaquer la longue côte de l'Ormet, pour se placer ensuite sur la descente très « technique » qui traverse le bois de Lachal. Puis, direction le Tépey, avec portage pour rejoindre le sentier du talc avant de bifurquer pour longer les rochers de l'Aigle dans la combe des Roches (la bien nommée...).

Les coureurs traversaient ensuite la route départementale pour entreprendre la deuxième phase du parcours, en direction du Grand Truc à 2 209 m d'altitude. Là, après une longue montée jusqu'aux granges du Truc, beaucoup de difficultés pour hisser les VVT jusqu'aux alpages. Le portage était nécessaire pour gravir un petit sentier à forte pente en direction des crêtes. Là, nos amis de La Toussuire assuraient le ravitaillement, bien mérité, avec une vue à 360 degrés à couper le souffle (tout au moins ce qui pouvait en rester...). Après ce repas, un « single » d'anthologie conduisait les concurrents sur plus de 1 200 m de descente, par les chalets de Miolan, vers la remontée sur le Planchamp et Saint-Alban. Une fois dépassé le village de l'Eglise et son ravitaillement, chacun s'élançait sur le chemin du Mollard pour surplomber Le Bessy et atteindre l'arrivée à Saint-Colomban. Le gagnant du jour, le Belge Frans Claes, a bouclé l'étape en 3 heures, et conservé le maillot rouge « Arvan-Villards » de leader.

Le « petit » parcours et la randonnée étaient longs de 25 kilomètres (1 300 mètres de dénivelé positif) bouclés en 2

h 06 min par la tête de course, et en 2 h 23 min pour la première féminine, la Chamoniarde Fanny Bourdon. La montée du Grand Truc faisait partie de ce parcours, ce qui sous-entend que si les coureurs ont bénéficié d'un parcours plus court, ils n'ont pas évité la rudesse de l'épreuve en passant par son point culminant.

Au final une étape remarquable et remarquée, dont le tracé fut déboisé d'une façon « titanique », après un rude hiver et la tempête de vent du printemps qui a dévasté de nombreuses zones dans les forêts de « l'envers ». Etape difficile pour les coureurs, un seul blessé, beaucoup de crampes, mais tout était sous contrôle de Ludovic Valentin Organisation.

Les bénévoles, qui furent très nombreux sont à remercier à leur juste valeur. Sans eux, l'organisation de cette épreuve ne serait pas possible. Le final de la journée était donné par la TransMôme réservée aux enfants de 6 à 14 ans, dont le circuit était implanté au plan d'eau avec une épreuve de biathlon (boucles de VTT et épreuves de tir sur cibles). Bravo pour de nombreux concurrents qui assureront la relève dans quelques années.

Les animations, toutes gratuites et encadrées par des professionnels, ont bien fonctionné toute la journée au Chef-Lieu. On pouvait s'initier à l'escalade sur structure artificielle, au BMX sur piste, au VTT..., par groupes de niveau. Un clown animait particulièrement la TransMôme sur la zone de loisirs. A la remise des prix, il y eut projection des images des étapes et lancer de bonbons.

Pour 2013, tous à vos agendas : la 25<sup>e</sup> édition de la TransMaurienne revient sur les Villards le vendredi 9 août !

Stéphan Pezzani



■ Sur la ligne de départ, devant la Maison du tourisme.

## ■ BRÈVES

► **TOUR DE FRANCE (CHRONOMÉTRAGE).** Depuis qu'un certain nombre de cols et de montées, en Savoie et Haute-Savoie, proposent une offre de chronométrage permanent à l'aide du système Timtoo, les grimpeurs amateurs attendaient avec curiosité le passage de la 11<sup>e</sup> étape du Tour de France (entre Albertville et La Toussuire) pour chronométrier le maillot jaune dans la montée du Glandon, depuis Cuines. En recouvrant les différents temps pris, Bradley Wiggins, maillot jaune ce jour-là et futur vainqueur du Tour, a escaladé les 19,8 km en 59 min 30 s. Soit 16 minutes de moins que le meilleur temps enregistré dans la base de données Timtoo (<http://www.timtoo.fr>), réalisé par Jérémie Cheillon (né en 1985), le 27 juin 2012 (1 h 15 min 30 s). Suivent : Pascal Benistant (né en 1971), le 11 septembre 2010 (1 h 17 min) et Maxime Opinel (né en 1985), le 5 juin 2011 (1 h 18 min 46 s). En 1977, Lucien Van Impe avait mis une cinquantaine de minutes...

► **TOUR DE FRANCE (PUBLICITÉ).** Déjà froissé que la plupart du temps le col du Glandon soit absent des dépliants touristiques, au profit du col de la Croix-de-Fer, quand le Villarin a vu, sur la route, tracée en belles lettres blanches, l'inscription « Les Sybelles », son sang n'a fait qu'un tour ! Tardieu ! cela n'allait pas se passer ainsi. Armé d'un pochoir, de pinceaux et de peinture, il s'est mis à peindre avec rage des « Col du Glandon » et des « Vallée des Villards » sur tout le parcours

emprunté par les cyclistes et les accompagnateurs. Non mais, dites donc, on est où ici ? Une initiative, certes fastidieuse et fatigante, mais indispensable pour faire connaître le col. Bravo d'y avoir pensé et surtout de l'avoir fait. – (G. Pautasso.)

► **TOUR DE FRANCE (ACCUEIL).** Le 12 juillet, au Chef-Lieu, peu avant le passage des coureurs du tour de France, Colette Bouchet-Flochet, Sylvie Pezzani, Delphine Tardy, Maurice Bouchet-Flochet et Stéphan Pezzani, revêtus du costume traditionnel, ont accueilli Bernard Hinault, président du jury du concours de la madeleine Saint-Michel, pour une séance de dégustation des bugnes préparées aux Villards. Bernard Hinault était accompagné de Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale.

## TOUR ARVAN-VILLARDS

### Deux Villarins aux places d'honneur

La 19<sup>e</sup> édition du Tour Arvan-Villards s'est déroulée le 14 juillet. Elle comptait pour le challenge national Cyloc'Tour (4<sup>e</sup> manche).

Une nouvelle fois, la météo n'était pas du côté des organisateurs, et c'est carrément sous la pluie que quelque deux centaines de coureurs se sont élancés, au départ de Saint-Sorlin-d'Arves, en direction du col de la Croix-de-Fer dont la montée était, pour la première fois, chronométrée. C'est Joris Ronflet qui a fait le meilleur temps (23 min 45 s) devançant au sprint le futur vainqueur du « petit » parcours.

• Sur ce « petit » parcours, long de 94 km, Florian Hudry l'a emporté en 2 h 50 min) devant le seul Villarin en course : Benjamin Favre-Teylaz (à 1 min 46 s), Nicolas Halgrain complétant le podium.



Agé de 17 ans, Benjamin Favre-Teylaz (à droite sur la photo ci-dessus) est licencié au club de La Motte-Servolex depuis ses débuts, il y a 3 ans, quand, abandonnant le judo, il se lance avec passion dans la pratique du cyclisme aux côtés de son père Laurent.

Cette année, ce jeune originaire des Villards – il est le petit-fils de Jacques et Simone Favre-Teylaz (Châtellet) et d'Aimé et Sylvaine Sallier (Premier-Villard) –, a enchaîné quelque 40 courses (chronos, cyclos, courses de la FFC...) se classant 2<sup>e</sup> de la 3<sup>e</sup> étape du Tour du Léman Junior-Trophée Franco-Suisse (qui comprenait la montée du Saleve, 9,5 km d'ascension très difficile), 2<sup>e</sup> de la montée de la Madeleine (petit parcours) et, on l'a vu, 2<sup>e</sup> du Tour Arvan-Villards (petit parcours). Benjamin a également fini 3<sup>e</sup> (du classement toutes catégories) de la montée du Revard (20,5 km d'ascension, par Aix-les-Bains) en 56 min 31 s (en 2011, alors cadet 2, il s'était classé 4<sup>e</sup> en 58 min 54 s). Il est aussi souvent arrivé dans les 20 premiers sur des courses très relevées ou couraient des 1<sup>res</sup> catégories...

Benjamin Favre-Teylaz est avant tout un grimpeur qui aime faire de longues sorties en montagne et « aligner » les cols (il a déjà gravi tous ceux de Maurienne). Selon les spécialistes, il doit

encore progresser sur le plat...

Actuellement Benjamin est scolarisé en 1<sup>e</sup> au lycée Monge à Chambéry. Mais son rêve, comme beaucoup de jeunes cyclistes, est de passer un jour professionnel. C'est avec cet objectif qu'il s'entraîne de 2 à 4 fois par semaine suivant les moments de l'année.

• Sur le parcours de 145 km de ce Tour Arvan-Villards, c'est Nicolas Fritsch qui a pris le meilleur départ pour arriver seul (30 s d'avance) au bas des lacets de Montvernier. Mais à La Toussuire Nicolas Fritsch n'était plus seul : Nicolas Ougier et Jean-François Pessey l'avaient rejoint pour « s'offrir une victoire conjointe, main dans la main » (en 4 h 03 min 51 s).

Il y n'avait aussi qu'un seul Villarin sur cette grande boucle : Jean-Jacques Tronel (Lachal) qui a fini à la très méritoire 51<sup>e</sup> place, se classant 3<sup>e</sup> dans sa catégorie (60-64 ans) à 1 h 40 min 04 s.



Jean-Jacques Tronel pratique le vélo de manière assidue depuis 1992, suite à son 1<sup>er</sup> marathon couru à Barcelone. L'année suivante, il participe à sa première Marmotte en compagnie de Jacky Maurino. C'est le début d'une grande aventure marquée par des participations à nombre de cyclosportives (dont le Tour Arvan-Villards, créé en 1994), accompagné par Jacky Maurino, Delphine Ferroud, Jean-Noël Favre-Bonté, Tristan Campardon, Jean-Loup Martin-Cocher, René Favre-Novel, Frédéric Rostaing (actuel manager de l'équipe La Pomme Marseille)...

Licencié à l'AC de Clapier (Hérault), sa passion le conduit aujourd'hui, 20 ans plus tard, à participer annuellement à une douzaine de courses aux « quatre coins » de France (Montpellier, Marseille, Abbeville, Nevers...). C'est au cours du déjeuner qui a suivi l'une d'entre elles (l'Étape du Beaujolais), qu'il a eu l'occasion de rencontrer en 2006 Roger Walkowiak, Antonin Rolland et Jean Forestier, toujours « verts », et fort sympathiques. Méthodique, tenace et volontaire, Jean-Jacques Tronel effectue quelque 10 000 km par an (sans parler du dénivelé positif accumulé aux Villards...), avec un record de 25 000 km en 2007 quand, encore en activité, il allait à son travail à vélo.

## POINTS DE VUE

## L'environnement villarin...

Avec le passage de la Marmotte (7 juillet), du « Madone challenge » (manifestation « l'Etape du tour ») (8 juillet), du Tour Arvan-Villards (14 juillet), et de la « Haute Route » (21 août), sans parler des vélos (moins nombreux) présents pour l'opération « Un jour un col » (4 août), cet été, des milliers de cyclistes ont traversé dans les deux sens la vallée des Villards. Magnifique promotion même s'il est difficile de dire exactement combien de ces sportifs, séduits par l'environnement villarin, viendront y séjournier un jour. L'environnement villarin... Justement parlons-en.

Tout le monde a pu remarquer qu'après ces passages les bas-côtes de la route étaient jonchés « de détritus divers, de petits flacons plastiques de glucose ou autres fortifiants (dopants...), de papiers de barres de céréales et biscuits en tout genre (...) » ainsi que l'a signalé François Bitz dans un point de vue publié dans *La Maurienne* (19 juillet dernier). (Sans parler des cyclosportifs qui ne se sont pas gênés pour laisser d'autres « souvenirs » à l'intérieur même des villages...)

Dans ce texte « énergique », François Bitz souligne également une préoccupation que beaucoup de Villarins partagent : « *Est-ce du ressort des communes tra-*

*versées de prendre sur leur budget, et donc l'argent du contribuable, pour retrouver un semblant de propreté ? Il faut quand même penser que tous les ans, sur Saint-Colomban et d'autres villages de Maurienne, des bénévoles font le tour des hameaux, au printemps, pour nettoyer et ramasser les détritus. Même si je n'ai pas pu me joindre à eux ces derniers temps, je salue leur travail et, par respect pour eux, nous faisons attention aux déchets.* » Et de constater : « *Heureusement qu'il y a des courses comme le Critérium du Dauphiné ou le Tour de France avec 200 coureurs et qui ont un service de nettoyage, à la fin de la course sur le parcours. Mais pour 6 000 cyclistes, il n'y a rien de prévu ? A l'heure où la Maurienne veut devenir le plus grand domaine cyclable du monde, il faudrait peut-être se poser la question et installer des poubelles sur les parcours des grands cols.* » Cette question, les responsables de la CCVG avouent se la poser sans pouvoir néanmoins, pour l'instant, lui apporter de réponse.

Autre question, récurrente, soulevée cette fois par Gilbert Pautasso (*lire le point de vue ci-contre*) : qu'a-t-on fait pour « accueillir » ces milliers de personnes, pour promouvoir (vraiment) le pays villarin ?

## MÉMORIAL JEAN-NO ET DELPHINE

## Une montée « déjantée »...

La 9<sup>e</sup> montée cycliste de Cuines, programmée en souvenir de Jean-No (Favre-Bonté) et Delphine (Ferroud), a eu lieu le 14 juillet dans une ambiance « plage », amicale et sportive, pour 34 cyclistes (dont le fameux tandem), 5 coureurs et 8 marcheurs. Les spectateurs et les automobilistes de passage ont donc pu voir passer des crocodiles, des chapeaux de paille, des tongs, des maillots de bains en tout genre, baleines, pâtes, masques et tubas et surtout Paméla Donda qui a fait stopper de surprise certains automobilistes par sa plastique très avantageuse !!!

Le tandem, victime de son succès et usé par les éditions précédentes, a été frappé d'une « explosion » de pneu peu après le départ. C'est donc en courant et en tongs que Pascal Gauthier a parcouru les 8 km restants !! Quant au second tandemiste, Denis Villiot, il a dû emprunter un « petit vélo » pour terminer les 8 km tel un « crapaud sur une boîte d'allumettes »... Tous ces sportifs se sont ensuite retrouvés devant la salle des fêtes pour la remise des prix (notamment la coupe au vainqueur), pour l'apéro et le repas (diots-polenta).

Après d'énormes applaudissements et le traditionnel lancer de « Ouatch » pour leurs amis Jean-No et Delphine, la soirée a débuté dans une ambiance festive comme ils l'au-

raient aimée. Un grand merci à tous les participants, supporters et amis venus en nombre. Et rendez-vous le 14 juillet 2013 pour la 10<sup>e</sup> édition...



## RÉSULTATS

- *Cyclistes hommes* : Jérémie Albrieux, 27 min 55 s (qui a déjà à son palmarès le grand prix des Villards et la course de ski du 1<sup>er</sup> mai) ; Benjamin Favre-Teylaz : 30 min 20 s (vainqueur 2010) ; « Toto » (Christophe Zanardi) : 33 min 11 s (vainqueur 2011).
- *Cyclistes dames* (6 cette année) : Catherine Martin-Cocher : 44 min 19 s ; Patricia Ravier, 44 min 34 s ; Alexandra Favre-Bonté, 47 min.
- *Enfants* (ils étaient 3) : Noémie Favre-Novel, 55 min 33 s ; Ilona Villiot, 1 h 8 min ; Lili-Fanny Bozon.
- *Course à pied* (5) : Jean-Baptiste Brosson et Lionel Perret, 1 h 11 min ; Michel Soares ; « Totole » (Christophe Girard) ; etc.
- *Marcheurs* (8) : 1<sup>er</sup> groupe : « Bouba » (Julien Silva), Angèle Martin-Cocher et Flavien Arioli (1 h 25 min) ; 2<sup>er</sup> groupe : Alain et Karine Bozon, Thérèse et John Boz, Pierre Chanvrier (1 h 40 min).

## Et l'accueil ?

Au sommet du col du Glandon, ébahi, le Djodjon souleva sa casquette et se gratta le crâne, dubitatif. Qu'est-ce que c'était que cet engin du diable posé là-haut au sommet du Glandon ? Un vélo en acier inoxydable d'une hauteur impressionnante ! Se tournant vers le Fanfoué il lui dit : « Voilà-t-y pas que maintenant même les vélos prennent de l'EPO, et ça leur réussit ! » « Tu sais bien, répondit Djodjon, que les corps constitués ont voulu rendre hommage aux cyclistes qui viennent gravir notre col. » S'ils avaient su...

Pour rendre hommage, ce fut un bel hommage car 2012 fut à cet égard grandiose. Des vélos de tous les côtés, durant tout l'été. De quoi vous donner le tournis.

Bien sûr, il y eut les amateurs « traditionnels », ceux qui, tous les étés, empruntent les lacets de nos routes. Visage rougi, gouttes de sueur au nez, front dégoulinant, jambes tétranisées, vélo zigzagant, regard perdu, jetant un œil inquiet sur le sommet. Devant le « mur » qui les attendait, presque tous repiquaient prestement du nez, se concentrant sur le bitume.

Mais, surtout, il y eut les « courses », et quelques « courses » !

Le rodéo commença par la Marmotte, cette course tant décriée. Avec 6 000 coureurs indisciplinés qui s'élancèrent sur nos pentes et une organisation qui crée des difficultés avec une route coupée à la circulation en Isère, mais ouverte en Savoie où des camping-cars étaient déjà garés sur la route du Glandon à la Croix-de-Fer. Vous dire le b... qui s'ensuivit au carrefour du chalet de Francis Martin-Fardon ! Lieu à hauts risques. Là, il m'est arrivé une première. Sans avoir bu un seul verre, je me suis retrouvé soûl à la vision de ces milliers de casques qui ondulaient sur la route en vagues incessantes, à vous en donner la nausée... J'ai regretté que le Djodjon ne soit pas avec moi, il en aurait pris une sans bourse déliée. Les coureurs, parmi lesquels beaucoup d'étrangers – Allemands et Néerlandais –, trouvèrent le moyen de chuter dans la descente du col alors que celle-ci était neutralisée...

Puis ce fut l'étape du Tour ouverte à 6 000 coureurs sur 9 000 inscrits qui se frottèrent aux terribles lacets de nos alpages. Organisation aux petits oignons avec des coureurs dignes du Tour de France (et notamment notre maire, Maurice Bozon, dossier 2942 ! Il faut le faire à son âge !!)

Le Tour de France passa 4 jours plus tard. Un succès jamais connu sur nos pentes. Plus aucun emplacement de voiture ou de camping-cars de Saint-Etienne-de-Cuines au sommet du col du Glandon, sans compter ceux positionnés sur l'autre versant. Spectacle assuré, même si, en coulisse, les anciens vainqueurs du Tour sont malmenés pour leurs comportements douteux que chacun fait semblant de découvrir maintenant... Qu'importe, la ferveur était là.

Le 14 juillet c'est par un temps plus que maussade que les quelque 400 coureurs de l'Arvan-Villards devaient s'élancer. Las, les conditions atmosphériques en décourageaient plus d'un. Seule une poignée d'irréductibles s'élancèrent avec

presque une heure de retard sur les routes savonneuses, bravant vents et giboulées. Regrettions que les bénévoles aient été laissés dans le flou le plus total. Transis de froid, ils firent pour le mieux. Dans cette grisaille un joli geste. Touché par la « détresse » des bénévoles, au pied de son restaurant, le chef du chalet-hôtel du col du Glandon a offert un café bien chaud aux plantons de service. Mieux que les organisateurs que nous n'avons jamais vus...

Assis au bord de nos chemins forestiers, le Djodjon et le Fanfoué applaudirent les plus fous de la bande. Ceux de la TransMaurienne. Des fous grimpant sur les cimes et descendant sur des sentiers presque impraticables. En équilibre instable, ils dévalèrent le chemin de Miolan. Déjà que nos deux compères se frottaient les yeux sur l'exploit de ces « marteaux » du vélo, leur casquette faillit en tomber lorsqu'ils virent des tandems prendre part à la fête. Longtemps ils s'interrogèrent sur la technique employée pour prendre les virages dans la forêt de Miolan. Très belle course, très physique mais rendue un peu confuse par la juxtaposition de plusieurs compétitions qui s'entrecroisent.

De retour au Chef-Lieu ils se laissèrent tomber sur des fauteuils qui leurs tendaient les bras, sortirent leurs mousoches et s'épongèrent le front. « C'est quand même bizarre, dit le Fanfoué, c'est eux qui pédalent et nous qui avons soif ». « T'as bien raison, répliqua Djodjon, un petit blanc frais nous fera le plus grand bien ». Aussitôt dit, aussitôt fait.

Le final revint à la 2<sup>e</sup> édition de « la Haute route » épreuve cycliste reliant Genève à Nice par les hautes routes justement. Ils étaient plus de 600 sur la route, à se mesurer. Alors que le premier filait bon train suivi à plus de 6 minutes par une poignée de poursuivants, les yeux de nos 2 malandrins, tranquillement installés à la terrasse du bar, se mirent à briller soudain. Ils venaient de repérer en tête d'un petit groupe qui menait la chasse, une petite blonde haute comme trois pommes qui faisait la course dans les premiers. Aux yeux de nos braves elle eut plus de succès que les Kenyans. Ces braves coureurs d'Afrique, venus se préparer en vue des futurs Tours de France, faisaient pourtant mieux que bonne figure. D'ailleurs Bernard Hinault lui-même les annonce comme futurs grands du Tour. Dans ce lot de coureurs beaucoup d'Anglais. Si au Chef-Lieu les premiers passèrent à fond les pédales, sans un regard pour les spectateurs, bientôt arrivèrent ceux qui suaiient et demandaient à être arrosés. Ce fut chose faite, mais la fraîcheur de l'eau de nos cimes leur tira quelques crise de surprise.

Voilà un été bien plein. Devant son verre de blanc le Fanfoué eut cette réflexion, frappée au coin du bon sens : « Dis donc, le Djodjon, tu peux me dire pourquoi on dépense tant d'argent pour faire venir en hiver et en été des touristes alors que là, des milliers de cyclistes et autant d'accompagnateurs inondent nos routes et que nous ne faisons rien pour les accueillir ? » « T'as raison, faudra bien y penser, et sérieusement... » Ils se firent remettre une tournée et s'absorbèrent dans leurs pensées. Oui, il faudra faire quelque chose pour l'accueil, mais quoi ? A chacun d'y penser pour que demain...

Gilbert Pautasso

## Une première pleinement réussie au col du Glandon, pour la valorisation de l'espace montagnard

Plus de 200 personnes ont assisté dimanche 26 août au col du Glandon à une première : la fête de l'« Echo des montagnes ».

Le programme était varié avec de nombreux stands de production alimentaire (vente de fromages, notamment par Hubert Paraz, de Jarrier, que certains Villarins avaient rencontré alors qu'il présentait son exploitation agricole le jour de l'opération « Clocher et clochetons » à Jarrier), ou artisanale (des objets en bois, des jumelles et des longues-vues, des tableaux, des livres, etc.). Également présents, la boulangerie de Saint-Colomban et Danièle Nicol avec ses aquarelles et son livre « Le Pays des Villards » récemment paru.

Mais cette journée a été imaginée pour valoriser les produits et les espaces montagnards. Elle était donc dédiée aux activités liées aux alpages. Et les animations ne manquaient pas avec les vaches de René Vial (venu de Saint-Jean-d'Arves pour suppléer une défection villarinche de dernière minute), et les moutons mérinos de René Tavan (agriculteur méridional bien connu des Villarins depuis des décennies) dont les troupeaux de moutons pâturent chaque été sur le col du Glandon et dans la combe d'Olle.

Les démonstrations de chien de berger furent étonnantes et connurent un franc succès, tant il est surprenant de constater comment des Border Collie gèrent le troupeau ou chaque bête, de façon autonome, aidés, parfois, par un mot ou un geste de leur berger. Ces chiens sont intégrés très jeunes dans le troupeau (et donc dans le métier !), souvent dès leur sevrage. Ils ne se cantonnent pas à la maîtrise des troupeaux de brebis mais s'occupent aussi parfaitement des chèvres et des vaches. Ainsi, un Border Collie est-il capable de faire pénétrer des vaches dans les compartiments d'un camion ou d'une machine à traire, mais aussi de les en faire redescendre ou ressortir d'une simple injonction : « Pas celle-là ! »

Autres démonstrations : des spectateurs furent invités à s'allonger dans le périmètre immédiat de quelques vaches, ces dernières, craintives et curieuses, venant alors tout doucement les renifler, peu habituées à voir des humains dans cette position. D'autres volontaires furent ensuite appelés à former une ronde autour des vaches et à se rapprocher peu à peu d'elles, celles-ci se blottissant alors les unes contre les autres, apeurées. Mais en restant sans bouger pendant quelques minutes, elles se calmèrent et s'habitueront à cette présence. Cette manœuvre est employée par des éleveurs pour calmer certains troupeaux. Enfin, un jeune spectateur fut appelé à s'approcher d'une vache pour lui toucher le dos, cette dernière ne bougeant pas. Manœuvre aussi utilisée pour effectuer diverses opérations de soins (vacins, etc.).

Autres moments forts, les productions agricoles. Chantal Pacton (Saint-Alban) avait installé, à côté de son stand de vente de fromages, de quoi faire des tomme de Savoie, et Gérard et Josette Rostaing-Troux (Saint-Colomban) de quoi faire du beurre à l'ancienne avec une baratte (une « borère » en patois villarin). Gérard Rostaing-Troux a utilisé

! Ainsi 10 kg de crème donnèrent-ils quelque 4,3 kg de beurre. Le petit-lait (« le clia dé bôr'heu », le petit-lait) fut jeté par Gérard alors qu'autrefois il servait à engranger les cochons mais aussi à faire le sérac (le « seuré », en patois villarin).

La météo conciliante (le soleil ayant chassé nuages et brouillards matinaux et tempéré la fraîcheur amenée par les orages de la veille) a grandement contribué au succès de cette journée. Nos voisins des Arves mais aussi de l'Oisans (d'Oz notamment) s'étaient déplacés pour l'occasion, preuve qu'il y a bien un public pour ce type de manifestation, qu'il soit touriste ou résident (on y a rencontré des Villarins, anciens agriculteurs ou encore en activité, que l'on ne voit que très rarement dans des festivités locales).

Pierre-Yves Bonnivard, président de la communauté de communes de la vallée du Glandon, qui a soutenu d'emblée cette initiative, ne peut que se féliciter de cette réussite même s'il est difficile d'estimer le nombre de personnes qui sont passées à cette fête entre 10 heures et 17 h 30 : 5 à 600 ? A midi, quelque 170 assiettes du berger ont été servies et quelque 70 à 80 sandwiches ont été vendus. Et le chalet-hôtel du col du Glandon était apparemment bien rempli sur le coup de midi.

A côté de ces animations à caractère agricole, le patrimoine n'a pas été oublié puisque Martine Ferroud, Stéphanie Chaboud-Crousaz et Christophe Mayoux portaient (respectivement) le costume du dimanche ordinaire, celui de tous les jours, et un costume masculin du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'aspect festif et musical était assuré par le groupe « Grésivaudan Musette », un de ses membres indiquant : « Nous

sommes voisins à vol d'oiseau ! », le Grésivaudan commençant en effet dès le col de la Croix et le début de la Combe Madame tout proches à vol d'oiseau.

Reste maintenant à pérenniser ce succès. Mais des questions se posent. Le site du col du Glandon est-il propice à un stationnement automobile d'envergure ? Le récent passage du Tour de France (12 juillet) prouve que oui, et la circulation aux abords du col s'est finalement bien passée, contrôlée par un Richard Maldéra intronisé agent de la circulation ; ne manquait que le sifflet !

Il conviendrait également de conserver le dimanche comme jour de la fête. Mais faut-il le programmer fin août ? Oui car cette période vient après l'emballement des festivités jusqu'au 15 août, et que le beau temps encore présent à cette époque peut permettre de passer une journée agréable en altitude (où l'ombre est rare). Naturellement, si le temps est mauvais...

Autre question : faut-il, comme le pense les initiateurs de l'édition 2012, programmer cette manifestation sur deux jours ? Il faudrait alors trouver d'autres exposants, notamment villarins : tous ceux susceptibles d'y participer le 26 août n'étaient pas présents... Pourquoi ne pas proposer des places à ceux qui ont participé à l'exposition artisanale du 11 au 13 août au bâtiment d'accueil de La Pierre ? Il conviendra également d'ouvrir cette fête aux exposants des communes limitrophes. Pourquoi ne pas envisager aussi une présentation du costume traditionnel des communes alentours ? Cependant, cette fête est conçue pour promouvoir les activités et les productions agricoles, et dans ce domaine les idées ne manquent pas (parler des abeilles, faire des démonstrations de traite, etc.).

Après la fête du 15-août (qui est devenue « fête patronale » aux Villards, le jour de la Saint-Colomban tombant le 23 novembre quand il est bien difficile de rassembler les foules...) cette fête est celle qui a attiré le plus de monde cet été. Elle mérite donc de perdurer.

Christophe Mayoux



une baratte « à tourner » qui est moins courante que celle « à battre », verticale et de forme allongée, comprenant un manche pour battre la crème. La baratte « à tourner » permet de faire du beurre en utilisant jusqu'à 20 litres de crème, ce qui semble indiquer que seuls les propriétaires de gros troupeaux utilisaient ce type de baratte. L'hiver, la production de lait et de crème étant moindre, certaines familles utilisaient même une « minibaratte », une sorte de pot en verre pourvu d'un élément qu'on pourrait comparer aux anciens moulins à battre les œufs en neige (certains utilisant carrément des bonbonnes en verre). (Les barattes « à battre » ont été davantage conservées comme éléments de décoration intérieure, à l'instar du rouet, si bien qu'il n'est pas rare de trouver des barattes « à tourner » à déchetterie...)

Au bout d'une demi-heure environ, et « à l'oreille », Gérard Rostaing-Troux déclara que le beurre était fait. Il fallut ensuite le laver avec des outils d'époque (3 fois, mais souvent davantage) afin d'y soustraire au maximum le babeurre ou le petit-lait qui peut le rendre amer, lui donner une couleur inhabituelle et mettre en péril sa conservation. Puis Gérard fabriqua avec une forme en bois appartenant à Martine Ferroud, quelque 35 plaquettes de 125 grammes aussitôt vendues. (Les industriels japonais inventeurs du « juste-à-temps » n'auraient rien trouvé à redire



■ Une partie des personnalités présentes. De gauche à droite : Jacqueline Dupenloup (conseillère municipale de Saint-Alban, représentant Jean-Louis Portaz, conseiller général, excusé), Pierre-Yves Bonnivard (président de la CCVG), Christian Rochette (président du Syndicat du pays de Maurienne), deux étudiants à l'origine de cette journée, Pierre Jullien (technicien à la fédération des alpages de l'Isère). Etaient également présents : Alain Giniès (maire d'Allemont), Robert Balmain (maire de Saint-Sorlin-d'Arves), Bernard Balmain, Jean Vermeulen (président du Sivom des Arves), Aimé Guillot (adjoint au maire d'Allemont), Claude André (président du Sivom de La Chambre), François Chemin (député suppléant), Gérald Durieux (adjoint au maire de La Chambre), Norbert Combet, Patricia Valcke, Gilberte Girard, Christian Campillo, Claude Bérard, Gérard Bordon, Marie-Thérèse Combet, Daniel Quézel-Amlbrunaz, Stéphan Pezzani, Ségolène Coin. On a pu noter aussi dans l'après-midi la présence de Maurice Bozon, maire de Saint-Colomban.

## Quels acteurs en coulisses ?

Clément, Jonathan, Victor, Julie et Anne-Solène... ils sont étudiants en licence « valorisation des produits et espaces montagnards » et ont conduit une étude sur le massif de Belledonne, qui les a amenés à concevoir une initiative « favorisant la communication entre ses versants ». Bien leur en a pris ! Forts de leurs idées, ils ont rencontré au printemps dernier (13 mars) Pierre-Yves Bonnivard, président de la communauté de communes de la vallée du Glandon (CCVG) en proposant de les concréteriser sous la forme d'une fête au col du Glandon, mettant en valeur le site, le pastoralisme et les liens réels entre les « pays » dont le col est le débouché naturel.

Et le 26 août fut effectivement une belle journée de « valorisation de l'espace montagnard », saluée par la presse locale comme une vraie réussite : près de 2 pages dans le *Dauphiné libéré* (le 27 et le 28 août), un encart en 1<sup>re</sup> page et un article dans l'hebdomadaire *La Maurienne* (le 30 août).

Depuis le mois d'avril, la préparation fut assurée lors de réunions de travail réunissant Norbert Combet, président de l'office de tourisme (OT), Solenn Clavel, Pauline Gomès-Léal, Clara Macaluso, salariées, Pierre-Yves Bonnivard, président de la CCGV, Patricia Valcke ou Gilberte Girard, conseillères municipales de Saint-Alban, Jacqueline Dupenloup, suppléante du conseiller général du canton de La Chambre, Martine Ferroud, présidente de l'association Les Villards, patrimoine et culture, Georges Quézel Ambrunaz, André Bitz, correspondant du *Dauphiné libéré*, et Cathy Davoine, au départ détachée par la Fédération des alpages de l'Isère sur la conduite du projet et qui accepta, ensuite, de le suivre jusqu'au bout (la CCGV prenant en charge ses déplacements).

De semaine en semaine furent mis au point le budget spécifique de la fête (subventionnée par la CCGV, les deux communes des Villards, le conseil général de la Savoie, le Sivav) ainsi que la publicité donnée à la journée (parrainage de Radio France Bleu Pays de Savoie – avec des interventions de Norbert Combet, la veille, et de Pierre-Yves

Bonnivard, le matin même, – banderoles, affiches, communiqués de presse, contacts avec l'association Espace Belledonne et la Fédération des alpages de l'Isère qui furent relais de l'événement...).

La commune d'Allemont apporta un soutien en matériel en fournissant entre autres les chapiteaux qui abritèrent les repas, et on essaya de lister au fil des mois tout le matériel nécessaire, sachant que c'est souvent le plus petit – mais le plus utile – qu'on oublie... C'est qu'au col bien sûr il n'y a pas d'eau potable, ni d'électricité, ni de toilettes..., mais pas non plus d'ouvre-boîte ou de décapulseur !

Les préparatifs commencèrent le vendredi (avec une équipe de 5 éléments d'Allemont dont leur responsable) et se poursuivirent dès 8 h 30 le samedi avec un groupe de bénévoles assistés de

Sébastien Kribet, employé cet été par la CCGV. (Il y avait là, la famille Davoine, Norbert Combet, Jacqueline Dupenloup, Gilbert Pautasso, Paul Long, etc.) Samedi soir, deux des étudiants initiateurs de l'opération, Clément et Jonathan, s'installèrent pour la nuit sous le chapiteau, assurant la garde du matériel. Et dimanche, c'est une vingtaine de bénévoles qui, avec les salariées de l'OT, s'activèrent à préparer près de 170 assiettes (et une soixantaine de sandwiches) dites du « berger », fort bien achalandées en particulier en fromages locaux, à servir repas et vin d'honneur, à tenir la buvette...

Parmi cette vingtaine de personnes, quelques « piliers » (en toutes saisons) du bénévolat villarin, qu'on ne remerciera jamais assez, mais aussi quelques résidents de l'été, qui ont bien voulu consacrer un temps de leur séjour à l'animation locale. Saluons, aussi, les deux Villarinchères et le Villarin en costume du pays, les exposants venus parfois de loin (Saint-Alban d'Hurtières), Chantal Pacton et Gérard Rostaing-Troux, au chaudron et à la baratte !

Les rangements et démontage de matériel se terminèrent vers 19 h 30 le dimanche, le chapiteau devant, lui, repartir vers Allemont le lundi.



■ Gérard Rostaing-Troux à la baratte.

C. MAYOUX



P.

## La plupart des lots bien entretenus

Les relations sont toujours aussi tendues entre la direction de l'association foncière pastorale (AFP) et quelques-uns de ses membres (Noëlle Noël, Gilberte Girard, Serge Tardy et Gilbert Quézel-Ambrunaz par exemple) qui ont affirmé (début juillet) ne pas avoir été convoqués au conseil syndical du 30 juin dernier. Ce qu'a contesté son président Georges Quézel-Ambrunaz. Depuis, et sans connaître ni la date ni l'ordre du jour de l'assemblée générale, la « chasse aux procurations » bat son plein...

Dans cette séance du 30 juin, le conseil syndical a rendu hommage à Edmond Lauminy (qui a décidé de démissionner), pour tout ce qu'il a apporté à l'association. « L'AFP a représenté pour lui un outil privilégié pour le maintien d'une activité pastorale dans notre vallée, et il y a accompli un travail considérable, comme syndic et comme président. »

Le conseil a également pris connaissance des conclusions des visites de terrain effectuées le 19 mai par Georges Quézel-Ambrunaz et Ulysse Darves-Blanc. Ils ont rencontré Alain Emieux (du GAEC de la Fia) : les piquets et les vieilles clôtures du plateau du Bessay ont été enlevés. Alain Emieux propose d'effectuer le traitement des rejets à « d'En Haut la Vie », l'AFP achetant le produit. Françoise Darves-Blanc a bien entretenu son lot. Il n'en est pas de même de Thierry Martin-Cocher qui ne respecte pas depuis plusieurs années son contrat d'entretien. La résiliation de son bail se pose. Chantal Darves-Blanc conduisait ses vaches au Planchamp et n'a pas pu se rendre à la visite : Georges Quézel-Ambrunaz l'a rencontrée ; un broyage

devait s'effectuer après la montée des bêtes en alpage.

Des demandes de subventions seront déposées en 2012 : reconquête d'espaces pastoraux dans le secteur de Pré Molliet ; réalisation d'un parc (25 x 25 m, avec un point d'eau) pour le tri des brebis, en cherchant un emplacement ne détruisant pas de pâturage (combe du Bessay ?). Un devis estimatif sera demandé pour établir le dossier (avant le 15 septembre). La subvention de la CCGV est de 1 800 euros.

Compte tenu des tarifs fixés par le conseil municipal, les deux exploitants concernés n'utiliseront pas le point d'eau du Planchamp.

Autre point abordé : en cas d'absence du représentant d'une collectivité territoriale, une éventuelle procuration à un autre syndic doit être décidée par le conseil municipal ou le conseil communautaire. En effet, selon Noël Beneston, technicien pastoralisme à la DDT de la Savoie : « Dans les statuts, il n'est pas dit que c'est au délégué proposé par la collectivité de choisir qui peut porter la procuration de cette collectivité. (...) Etant donné que c'est bien la collectivité qui est représentée et non le délégué, il est logique que ce soit également la collectivité qui décide qui peut porter la procuration en tant que membre du syndicat. »

Enfin, le président a été élu au conseil d'administration de la Fédération départementale des AFP de Savoie.

[Source : compte rendu officiel de la réunion du 30 juin 2012. Présents : Ulysse Darves-Blanc, Georges Quézel-Ambrunaz, Joanny Darves, Georges Favre-Bonté, Jean-Claude Bouchon, Jeannine Chaboud-Crousaz. Excusée : Patricia Valcke.]

## 450 brebis bloquées dans le secteur du Gleysin

Jeudi 30 août, les vaches de Chantal Pacton sont descendues sous une pluie battante depuis la combe du Merlet jusqu'aux prés du Planchamp, sous le Chef-Lieu de Saint-Alban, cependant que le troupeau de chèvres restait à 1 512 m d'altitude, aux chalets de l'Echaut. Les brebis de Françoise Darves-Blanc, surprises par une trentaine de cm de neige vers la Vieille Route (2 000 m), descendaient aussi en cette fin août jusqu'à l'Echaut, avant de demander elles-mêmes à reprendre de la hauteur quelques jours plus tard.

Mais, sur le versant isérois de Belledonne, dans les alpages de la commune de Pinsot, l'affaire a pris ces jours-là une autre tournure : 450 brebis, qui avaient grimpé jusque vers 2 700 m pour une raison inconnue, se sont retrouvées bloquées par la neige, estimée à 80 cm le lundi 3 septembre. Epuisées et affamées, les pauvres bêtes étaient en situation bien difficile. Alertés, mardi 4 septembre dans l'après-midi, les services techniques de la vallée des Villards, Adrien Maurino et Clément Girard ont expédié par hélicoptère... 600 kg de fourrage, en 3 balles, qui ont passé les crêtes et atterri le plus près possible du troupeau. Sans doute un peu... « requinquées », les brebis ont ensuite accepté de prendre les traces que 17 militaires du 13<sup>e</sup> BCA et des bénévoles de Pinsot leur avaient préparées dans la neige... et

c'est ainsi que le troupeau fut sauvé ! Mardi soir, Ostiane Vuillermoz, propriétaire du troupeau, adressait au téléphone de chaleureux remerciements à tous ceux qui, à Saint-Colomban, ont réagi avec rapidité et solidarité devant cette situation...

La lecture du *Dauphiné libéré* (qui a relaté ce sauvetage) a fait sourire un Villarin : « En page locale on pouvait lire que les Villarins avaient offert 600 kg de foin. Mais après un petit tour en hélicoptère par-dessus nos montagnes, et arrivé à bon port dans la page régionale, le foin pesait 750 kg ! On savait l'air de notre vallée vivifiant mais quand même... En tout cas voici une nouvelle méthode de culture intensive : vous prenez une tonne de foin, vous faites un petit tour d'hélicoptère sur Pinsot : vous voilà propriétaires de 1 250 kg ; vous la ramenez aux Villards et vous en possédez plus de 1 500 kg. Pas mal non ? »

► DMONTAGNAGE. Le 21 septembre, le troupeau de vaches d'Adrien Maurino a quitté les alpages de la combe d'Olle. Quelques jours plus tard, celui de Thierry Bozon regagnait Lachal et ses environs. La même semaine, Chantal Pacton descendait ses troupeaux de vaches et de chèvres à Saint-Rémy-de-Maurienne. Le troupeau de moutons de Françoise Darves-Blanc était lui toujours à la Vieille Route.

## Toujours deux classes pour la rentrée

L'école intercommunale de la vallée des Villards a été « sous surveillance » de l'administration de l'éducation nationale jusqu'au mardi 4 septembre.

Le 10 juillet, M. Gilardo, directeur académique des services de l'éducation nationale du département de la Savoie (nouvelle dénomination des inspecteurs d'académie) écrivait aux élus : « *Informé que 17 enfants de la petite section au CM2, seront inscrits à la rentrée (...), j'ai décidé de ne prendre aucune mesure pour cette école pour la rentrée de septembre si ces effectifs annoncés se maintiennent. Cette situation fera l'objet d'une grande attention au mois de septembre et lors de la préparation de la carte scolaire pour la rentrée 2013.* » Et d'annoncer ensuite que pour la rentrée suivante (2013 donc), l'école devra justifier d'au moins 19 enfants pour maintenir ses 2 classes.

Les 17 élèves sont donc répartis en une classe de cycle 3, dont l'enseignante est Emilie Chanet, et une autre classe regroupant les cycles 1 et 2 conduite par Marylène Coux, directrice. Emilie Chanet travaille cette année à temps plein, Céline Granjon qui partageait le poste avec elle en 2011-2012 ayant été nommée plus près de son domicile, dans l'avant-pays savoyard. Céline Mangano est toujours sur le poste d'Atsem et encadre le service de garderie périscolaire avec Laëtitia Cirette qui accompagne aussi les enfants dans les transports quotidiens. Sandrine Burel a été remplacée par Mégane Pilatus pour assurer le service de restauration scolaire.

re. La garderie scolaire est un service gratuit pour les familles, le prix d'un repas est de 3 euros.

Courant août, Pierre-Yves Bonnivard, président de la communauté de communes de la vallée du Glandon, et Jacqueline Dupenloup, conseillère municipale de Saint-Alban, ont rencontré Franck Miotello, directeur des remontées mécaniques de la Satvac afin de lui suggérer de transmettre, aux demandeurs d'emplois saisonniers, les conditions d'hébergement sur la vallée des Villards (tarif « famille ») et les conditions d'accueil des enfants à l'école. Cette démarche avait été décidée en avril lors de la réunion des commissions gîtes et école de la communauté de communes, dans le but d'essayer d'augmenter les effectifs à venir dans l'école... D'autres seront nécessaires, car dès le premier trimestre de cette année scolaire la rentrée de septembre 2013 va être une préoccupation dans la vallée.

Agée de 21 ans, Mégane Pilatus est originaire de Chambéry. Titulaire d'un brevet d'études professionnelles des métiers de la restauration et de l'hôtellerie (option cuisine), obtenu à Lannion, elle réside à Epierre. Avant de venir au Villards (qu'elle découvre) pour assurer le service de restauration scolaire (transport, service et surveillance des repas, nettoyage des locaux), Mlle Pilatus a travaillé dans des centres de vacances, des écoles, des haltes-garderies.



■ Elèves et enseignants le jour de la rentrée scolaire.

---

CHASSE

---

► **CHASSE (SAINT-ALBAN).** L'après-midi de l'ouverture (9 septembre), dans la forêt du Nant (côté Replat et Bacheux), un cerf de 14 cors approchant les 200 kg a été tiré par Nicolas Routin et son équipe (photographie ci-contre ; de gauche à droite : Nicolas Routin, Jean Bijasson, Simon Cartier-Lange et Albert Cartier). Une manière tonitruante de lancer la saison de chasse dont le bilan provisoire faisait état (au 18 septembre) de 2 chamois (par l'équipe des Chambériens Giraud et Fourcade, et par Joël Cartier-Lange) et 2 sangliers (Joël Cartier-Lange et Claude Darves-Blanc) tués.

► **CHASSE (SAINT-COLOMBAN).** Fin juin, après la démission de Claude Aimé (janvier 2012), Sébastien Sornet, vice-président, qui assurait l'intérim, a été élu président de l'ACCA de Saint-Colomban. Claude Aimé, vice-président, Pierre-Yves Bonnivard, trésorier, et Thierry Bozon (Lachal), secrétaire, complétant l'exécutif du bureau. Au 22 septembre, avaient été prélevés 8 chamois (par les équipes de Jean-Paul Mardinet, Guy Emieux, Philippe Martin-Cocher, Laurent Martin-Cocher, Simon Cartier-Lange, Patrick Blanc, Claude Aimé et Alain Bouchet-Flochet) et 4 (petits) chevreuils (par les équipes de Bernard Bozon-Vialle, Thierry Bozon (Lachal), Philippe Martin-Cocher, et Patrice Rostaing-Troux). Enfin, 5 sangliers ont été tués à ce jour et 1 l'avait été lors de la battue organisée le 26 août dernier.



■ Quelle ouverture !

## DOMAINE SKIABLE

### De « bons plans » possibles pour les Villarins...

La Satvac a publié ces derniers jours les tarifs des forfaits de ski pour la saison 2012-2013. La station des Villards ouvrira du 22 décembre 2012 jusqu'au 31 mars 2013, les autres stations des Sybelles arrêtant leur exploitation le 19 avril, près de 3 semaines plus tard.

Pour le domaine skiable de Saint-Colomban, le forfait saison coûtera 175 euros contre 165,5 euros la saison précédente (+ 5,7 %). Le forfait Sybelles coûtera lui 483 euros contre 463,5 euros la saison précédente (+ 4,2 %). Les forfaits saison des domaines skiables du Corbier et Saint-Jean-d'Arves, de La Toussuire et les Bottières, et de Saint-Sorlin-d'Arves ont été fixés respectivement à 375, 364 et 399 euros. Des montants qui inciteront sans doute les skieurs locaux à prendre le forfait Sybelles, guère plus cher. Concernant les forfaits saison, pour les enfants (de 5 à 12 ans) et les seniors (de 65 à 75 ans), il en coûtera 152 euros pour un forfait Saint-Colomban, et 408 euros pour un forfait Sybelles.

Une nouveauté permettra aux possesseurs d'un forfait saison Sybelles 2011-2012, qui le rechargeront par Internet, de bénéficier d'une réduction de 20 euros (à l'instar de ce qui se fait pour les primo-déclarants de l'impôt sur le revenu par Internet). Cette promotion devrait intéresser les Villarins car le nombre de forfaits saison Sybelles vendus aux Villards est sans doute important, charge à eux de trouver la solution pour procéder par Internet pour leur achat du forfait.

Tous les forfaits saison (dont celui des Sybelles) sont gratuits pour les très jeunes (moins de 5 ans) et les plus de 75 ans (ceux qui sont nés en 1937 pourront bénéficier de cette offre dès cette année). Précisons également que la présentation d'un forfait saison ou séjour de Saint-Colomban ou des Sybelles permet de bénéficier d'une remise substantielle (- 40 % en 2011-2012) dans une majorité des stations de Maurienne.

Concernant les autres forfaits, pour le domaine de Saint-Colomban, certains tarifs ont été revus à la baisse : outre le coût du support « main libre » (1,50 €), il en coûtera pour les adultes 18,70 € (- 4,1 %) pour une demi-journée (comprise de l'ouverture à 13 heures ou de 12 h 30 à la fermeture), 22,70 € (- 3,4 %) pour une journée, 119 euros (+ 2,1 %) pour 6 jours et, nouveauté, 135 euros pour 7 jours.

Autre nouveauté : un forfait « Pass

Famille + » pour les familles de 4 personnes (parents et enfants, sur présentation du livret de famille) coûtera 418 euros pour 6 jours et 475 euros pour 7, chaque personne supplémentaire coûtant 101 euros pour 6 jours et 115 euros pour 7 ; ce qui situe le forfait journée entre 16 et 17 euros par personne.

Le forfait débutant (front de neige) coûtera 9,30 € à la demi-journée et 11,40 € à la journée, le domaine de l'Ormet uniquement coûtant lui 13 euros à la demi-journée et 19,20 € à la journée.

Les aller et retour piéton coûteront 7,80 € et des forfaits « personne handicapée » donneront droit à une remise de 50 % à l'ayant-droit sur présentation de sa carte d'invalidité.

Concernant les forfaits journée Sybelles, il en coûtera pour les Villarins, disposant d'un forfait saison ou séjour, 23 euros pour une extension journée, et 97 euros pour une extension de 3 à 7 jours, même s'il est plus « rentable » de ne prendre ce forfait qu'à partir de 5 jours d'utilisation.

Enfin, les forfaits Sybelles coûteront 31 euros (- 1,5 %) à la demi-journée, 39 euros (inchangé) à la journée et 198 euros (+ 3,7 %) pour 6 jours.

Un tarif promotionnel Sybelles à la journée est créé cette saison, le forfait se montant à 29 euros au lieu de 39 euros (- 10 euros quand même) les samedis hors vacances scolaires. Un forfait étudiant (sur présentation d'un justificatif) permettra lui une réduction de 9 euros sur les forfaits journée Sybelles (30 euros).

Enfin, le domaine skiable de Saint-Colomban ouvrira 1 jour plus tôt, le 21 décembre pour les détenteurs d'un forfait saison et pour les invités (invitations à télécharger dès octobre sur le site Internet des remontées mécaniques ou à se procurer auprès des remontées mécaniques ou de la Maison du tourisme).

Reste à espérer que cette saison hivernale soit à la hauteur des espérances et des projets. Du côté des Sybelles, on apprend que la liaison entre Les Bottières et La Toussuire devrait être optimisée et que « deux nouvelles résidences « 3 étoiles » ouvriront à Saint-Sorlin-d'Arves et à Saint-Colomban-des-Villards ». Enfin ! Serait-on tenté de dire du côté des Villards.

Christophe Mayoux

[Source : documentation Sybelles]

## BRÈVES

► **IMMOBILIER.** Depuis leur reprise par M. Pascal Grassart (décembre 2011), les constructions du programme immobilier du Mollaret, qui étaient arrêtées depuis plusieurs mois, se poursuivent sans encombre. Interrogés, les responsables de ce programme (intitulé « Les chalets de Belledonne ») nous ont précisé que cette « résidence de tourisme (était) vendue exclusivement dans le cadre du dispositif d'investissement LMNP Censi-Bouvard. Elle comporte au total 64 logements (414 lits) dont 52 (338 lits) livrés pour la fin de cette année. Plus de 30 sont déjà vendus ». Ces appartements vont du T2 au T4, de 31 à 71 m<sup>2</sup>, et sont vendus « à partir de 2 900 euros HT / m<sup>2</sup> ». Cette résidence est « déjà mise en location par l'exploitant Goélia Gestion ». Et un appartement témoin « sera visitable sur rendez-vous à partir du 17 septembre ». Pour tous les renseignements sur les conditions de locations : tarifs, promotions, accès à la piscine, services à la carte (sauna, télévision, parking couvert, accès Wifi...), etc., il convient de consulter le site Internet du gestionnaire à l'adresse : (<http://www.goelia.com/residence/st-colomban-des-sybelles.193.2.php>)

► **COMMERCE.** Alors que 80 % du programme immobilier du Mollaret semble en voie d'achèvement et promis à la location dès Noël prochain, la question de l'ouverture d'un commerce à La Pierre se repose nécessairement. Exigé par le gestionnaire, ce service, prévu dans les futures constructions projetées sur front de neige, ne pourra être, dans l'immédiat, qu'installé provisoirement dans une construction modulaire (Algéo) équipée pour recevoir ce type d'activité (notamment une banque réfrigérée). Financé par qui ? Et avec qui pour le tenir ?

## Une révision passée avec succès

Le barrage de Grand-Maison, « notre » barrage, âgé de plus d'un quart de siècle, a fait l'objet d'une visite de contrôle exceptionnelle, du 30 juillet au 3 août. Et, pour la première fois, c'est à l'aide de robots que ces contrôles ont été effectués.

Pour EDF, comme pour l'Etat, la sécurité des barrages est naturellement primordiale. L'an dernier, sur 150 grands barrages, EDF a dû réaliser 22 visites décennales. Et 68 des plus importants barrages du parc de production hydraulique d'EDF bénéficient d'une surveillance particulière, sous l'autorité des préfets, à l'aide de « plans particuliers d'intervention ». Conçus pour durer très longtemps, ces barrages sont suivis et entretenus régulièrement et rigoureusement. A Grand-Maison, quelque 257 paramètres sont contrôlés quotidiennement, de manière automatique, via le centre de télé-auscultation EDF de Grenoble (1), une inspection humaine visuelle ayant lieu chaque semaine.

Une démarche qui s'inscrit dans une logique sécuritaire qui comprend la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement (vis-à-vis des variations de débit résultant de l'exploitation normale des ouvrages), l'exploitation des ouvrages en période de crue, et la prévention des ruptures d'ouvrages, ou parties d'ouvrages, dont la défaillance pourrait, justement, mettre en cause la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement. Grâce à ces analyses régulières, EDF affirme pouvoir maîtriser ces risques.

Mais un barrage comme Grand-Maison est aussi soumis à des visites décennales pour un « check-up » complet de l'ouvrage, de ses composants, et plus particulièrement de ses parties immergées impossibles à contrôler visuellement. Pour cela il faut vider complètement la retenue sauf, lorsque c'est techniquement possible, si l'on peut utiliser un robot subaquatique.

L'objectif de la visite de cet été était de vérifier les prises d'eau et les galeries situées à 120 m de profondeur, ainsi que les organes majeurs et sensibles de l'ouvrage. Pour les atteindre, EDF aurait pu vider la retenue d'eau, opération coûteuse, et d'une durée et d'une contrainte qui sont apparues rédhibitoires. La société nationale a donc eu recours à des robots. Mais les galeries étant protégées par des grilles, deux plongeurs spécialisés les ont préalablement retirées pour que les engins puissent passer.

Sur le papier, tout semble facile, mais ce n'est pas simple car tout cela se passe à 120 m de profondeur où la pression est forte. Pour se préparer, les plongeurs ont dû passer une semaine dans un caisson

hyperbare où la pression est maintenue constante et proche de celle s'exerçant au fond du barrage. Une fois leurs trois jours de travail sous l'eau effectués, cinq jours de décompression leur seront nécessaires pour éviter complètement, et sûrement, tout souci physiologique.

Trois plates-formes flottantes ont été installées durant trois semaines. Une équipe d'une vingtaine de personnes a encadré les deux plongeurs de la société Hydrokarst (de Sassenage, Isère). L'inspection des galeries d'aménée, sur 600 m, et de vidange de fond, sur 400 m, a été réalisée par les 2 robots pilotes et commandés, 24 heures sur 24, pendant trois jours, par une régie de contrôle installée en surface, sur un ponton de 50 mètres carrés. Les robots, alimentés depuis la surface par un câble long de 1 000 m, étaient pourvus d'une caméra (couleur) orientable et dotée des dernières technologies de relevés par imagerie acoustique et de palpations d'épaisseur, permettant la saisie et la transmission des informations au centre de contrôle de Grenoble où les services techniques ont pu, en direct, suivre sur un écran les déplacements des robots et visualiser les images envoyées par la caméra qui ont été ensuite archivées sur un DVD. Ces données permettent de réaliser des suivis et des diagnostics fiables pour une surveillance optimale.

Au cours de cette visite, les robots ont démontré l'excellente santé du barrage (2). L'opération a coûté 1,2 million d'euros mais s'est faite sans arrêter la production et sans vider le barrage. Situé à 1 700 m d'altitude, le barrage est l'ouvrage de tête de l'aménagement hydroélectrique de Grand-Maison, le plus puissant de France avec près de 1 800 MW mobilisables sur le réseau électrique français en quelques minutes (3). Commencée en 1978, sa construction s'est achevée en 1985 et sa mise en service a eu lieu en 1988. Il peut stocker jusqu'à 140 millions de m<sup>3</sup> d'eau, dont une centaine résulte de la fonte annuelle des neiges. Sa puissance installée représente 9 % de l'hydroélectricité produite par EDF en France. Chaque heure de fonctionnement du complexe de Grand-Maison permet d'économiser 142 tonnes d'équivalent pétrole et d'éviter l'émission dans l'atmosphère de 990 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Christophe Mayoux

(1) EDF suit ainsi en temps réel tous les indicateurs de sûreté des barrages : tassements, pressions, micromouvements, etc.

(2) A part quelques joints d'étanchéité, l'état des galeries est parfait 25 ans plus tard.

(3) La production moyenne annuelle de Grand-Maison est de 220 millions de kWh. Elle peut en quelques minutes fournir l'équivalent de deux réacteurs nucléaires.



C. MAYOUX

► **ANCIENS.** Le repas des « anciens » se déroulera samedi 20 octobre 2012, à midi, à la salle des fêtes de Saint-Colomban. Inscriptions au secrétariat de la communauté de communes de la vallée du Glandon (tél. : 04-79-56-37-00) avant mardi 16 octobre. Cette date est inhabituellement tardive parce que Pierre-Yves Bonnivard, président de la CCGV, organisme qui prend en charge cette rencontre, est en stage de formation (sapeur-pompier) à Ugine (avec Simon Cartier-Lange et Julien Donda), six samedis de suite, du 8 septembre au 13 octobre (de 8 heures à 18 h 30). Cette formation a été programmée à ces dates pour que le corps de sapeurs-pompiers soit en place mi-octobre (*lire page 17*).

► **VIA FERRATA.** L'accès aux départs (débutants et confirmés) de la via ferrata de Lachal a été efficacement débousé. Les alentours aussi. De ce fait, les accès à l'ancien pont se trouvent dégagés et libres, ce qui est dangereux puisque ce pont n'a plus de tablier. Peut-être faudrait-il poser des barrières.

► **ANIMATIONS.** Parmi les animations proposées cet été, il y avait des séances de yoga, des initiations à l'aquarelle, la découverte de la peinture et de la gravure. Autant d'activités proposées par Claire Martin-Cocher qui, courageuse, ne les a pas interrompues malgré le deuil qui l'a frappée début août.

► **INALPAGE.** L'an passé, l'association des Villarins et amis de la vallée des Villards avait organisé une fête de l'emmontagnage dans la combe du Merlet, où pâturent les vaches de Chantal Pacton. Une journée qui avait ravi les participants, qui avaient alors demandé de renouveler l'opération à Saint-Colomban cette fois. Ce fut chose faite le 16 juin à l'occasion de l'inalpage des veaux d'Adrien Maurino dans le fond de la combe des Roches. Outre la présence de quelques élus villarins intéressés par l'idée qui vise à mieux faire connaître le métier d'éleveur (Pierre-Yves Bonnivard, président de la communauté de communes de la vallée du Glandon, et Jacqueline Dupenloup, conseillère municipale de Saint-Alban), le groupe a apprécié l'animation musicale de l'accordéoniste du canton, Charles Vuillermet. L'organisation avait aussi fait que des tables étaient disponibles, mais nombreux furent ceux qui préférèrent l'herbe tendre du plateau du pont du Plachre pour s'attaquer aux pique-niques tirés des sacs, l'association offrant l'apéritif. Après que des veaux, trop heureux de retrouver la liberté ou/et peut-être un peu perturbés par tant de mouvements autour d'eux, furent tombés dans l'eau du torrent poussant Adrien Maurino à en faire autant pour les sauver – quelle frayeur ! – ce coin retrouvait sa tranquillité habituelle lorsque les participants (une trentaine dont des Belges et des Néerlandais...) redescendirent au village enchantés de leur journée. A cette période de l'année où le temps est beau, ce type de promenade (de randonnée pour certains...) en pleine nature est très demandé. A refaire donc, dès l'an prochain et sans doute de nouveau à Saint-Alban. – (C. Mayoux.)

► **VIE PAROISSIALE.** Au dernier trimestre de l'année 2012, des messes seront célébrées à Saint-Colomban, le dimanche à 10 h 30, le 7 octobre, le 18 novembre et le 16 décembre. D'autres messes seront dites dans la chapelle de la cure de Saint-Colomban, certains vendredis en fin d'après-midi, selon les disponibilités du père Durieux. Une messe aura lieu tous les dimanches, à 10 heures, à Saint-Rémy-de-Maurienne, et tous les samedis, à 18 h 30, à La Chambre (à l'exception du samedi 13 octobre à cause du 50<sup>e</sup> anniversaire du concile Vatican II qui s'est tenu à Rome le 11 octobre 1962 durant la papauté de Jean XXIII). Pour la Toussaint, une messe aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre à La Chambre, à 10 heures, et la messe des Défunts aura lieu le 2 novembre à 18 h 30 à Sainte-Marie-de-Cuines. Enfin, à Noël, une veillée devrait, comme chaque année, avoir lieu à l'église de Saint-Colomban, le 24 décembre, la veillée paroissiale du canton ayant lieu, elle, le 24 décembre à 20 h 30 à La Chambre. La messe de Noël se déroulera à Saint-Étienne-de-Cuines à 10 heures, et à Saint-François-Longchamp à 17 h 30. Enfin, à partir de Noël, tous les

dimanches à 17 h 30, une messe sera dite à Saint-François-Longchamp (chapelle Sainte-Anne). – (C. Mayoux.)

► **VIE PAROISSIALE (BIS).** Durant son séjour à Saint-Colomban, le père Olivier Velut a renoué avec une tradition : célébrer une messe dans les chapelles de chaque hameau. Ainsi (en fin d'après-midi) le 13 août aux Roches, le 14 août au Martinan, le 16 août à Lachal, le 17 août à La Pierre et le 18 août à Valmaure (où a également été célébrée la messe du 5 août en l'honneur de Notre-Dame-de-Neiges ; la tradition légendaire attribue l'institution de cette messe à la chute de neige qui a enseveli la vallée le 5 août 1816 pour ne plus s'en aller. Mais aucun écrit ne l'affirme, et des messes étaient déjà célébrées ce jour-là, un siècle auparavant...) L'initiative du père Velut a été bien accueillie puisqu'à chaque fois les quelques places à l'intérieur des chapelles ne suffisaient pas à recevoir tout le monde, la plupart des participants devant se résigner à assister à l'office, dehors et debout. Il faut souhaiter que cette initiative soit renouvelée et, pourquoi pas ?, étendue cette fois aux chapelles de Saint-Alban. – (C. Mayoux.)

**SAINT-COLOMBAN****Séance du 20 juillet 2012**

Absents : Norbert Combet, Catherine Girard-Dobelli (procuration à Maurice Bozon) et Hervé Tardy (procuration à Patrick Martin-Fardon).

**1 – Eau potable : protection des sources**

Compte tenu de l'augmentation du nombre de parcelles et de propriétaires concernés par le périmètre de protection des sources alimentant les Roches et Valmaure (143 parcelles et 126 propriétaires au lieu de 57 parcelles et 50 propriétaires estimés lors de la signature du marché le 16 octobre 2009), le conseil municipal accepte un avenant de 6 196 euros HT du cabinet d'études Euryèce, ce qui porte le montant du marché à 29 190 euros HT.

**2 – Domaine skiable**

Le maire présente le projet de création d'une piste de ski pour débutants (piste verte). Ce projet est appuyé par la société Goélia intéressée par la gestion des lits en construction au Mollaret. Une demande de servitude de passage a été adressée aux propriétaires des terrains concernés par cette opération. Ce projet a été étudié en 2008 à l'initiative de Patrick Martin-Fardon qui avait proposé d'ouvrir une piste dans les bois. Le conseil municipal décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet à la société MDP Consulting (3 276 euros HT). Le dossier « servitudes et défrichement » est reporté à la prochaine séance du conseil municipal dans l'attente de plus amples renseignements de la part du cabinet d'études FCA. Toutefois, le conseil donne son accord de principe pour ce défrichement et autorise le maire à rajouter une délibération supplémentaire aux travaux de ce jour du conseil municipal. Sur ce sujet, Georges Maquet évoque sa surprise quant à la demande de servitude de passage adressée par la commune aux propriétaires concernés pour la création de cette piste verte. Stéphan Pezzani répond que les propriétaires pourraient créer une association pour obtenir des avantages auprès des remontées mécaniques.

**3 – Crue de Bellard**

Suite aux dégâts causés par la crue du torrent de Bellard (12 mai), le conseil municipal autorise le maire à solliciter une aide financière auprès du conseil général de la Savoie.

**4 – ouvrage paravalanche de Fremezan**

Suite aux dégâts survenus au cours de l'hiver dernier sur les ouvrages paravalanches de Fremezan, et face à la nécessité de leur remise en état, le conseil municipal accepte un projet de convention pour attribuer une mission de conduite de chantier au RTM et pour la création d'un groupement de commande. Le coût prévisionnel de la remise en état de la zone du Fremezan est estimé à 50 000 euros HT. Une aide financière est demandée au conseil général de la Savoie. La commune pourrait prétendre à une subvention de 40 %.

**5 – Aire de stationnement de Barral**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la route départementale N° 927 (traversée du Chef-Lieu), la demande de subvention présentée au conseil général de la Savoie, pour la création de 27 places de parking, n'a pas été retenue dans le programme 2012. Le conseil municipal décide de renouveler sa demande pour la programmation 2013. Cette demande précisera que ce parking sera fermé pendant les périodes présentant des risques avalanches, soit de décembre à fin mars. Par ailleurs, la DUP (déclaration d'utilité publique) concernant ce projet expire le 30 octobre 2012. Le conseil municipal demande sa prolongation jusqu'en 2017.

**6 – Espace Belledonne**

L'association Espace Belledonne (à laquelle adhère la commune de Saint-Colomban), porte depuis 2008 un programme européen (Leader) de développement rural qui regroupe 33 communes (d'Isère et de Savoie). Parallèlement, Espace Belledonne a élargi son périmètre d'adhésion aux 54 communes constituant la chaîne de Belledonne. Aujourd'hui, Espace Belledonne a l'opportunité, avec l'accord de la DRAAF Rhône-Alpes, de faire coïncider le périmètre du programme Leader et le périmètre d'adhésion, ceci afin d'y intégrer son projet de parc naturel régional. L'accord des communes concernées pour intégrer le programme Leader permettra à Espace Belledonne de solliciter une dotation complémentaire de fonds européens (Leader) pour renforcer ses moyens d'animation et d'actions. Le conseil municipal décide d'intégrer le périmètre du programme Leader et donc de bénéficier des actions portées par Espace Belledonne, sans contrepartie financière pour la commune, afin d'y intégrer le projet de parc naturel régional.

**7 – Divers**

• Le conseil municipal décide de ne pas adhérer à la société d'économie alpestre (SEA) comme le propose le maire, par soutien aux autres communes non adhérentes. Patrick Martin-Fardon propose d'étudier cette demande. Lecture est faite de la lettre de la SEA. Pour Anne-Karine Favre-Bonté, il n'y a aucun intérêt d'adhérer, à ce jour, pour la commune, l'AFP de Saint-Alban étant adhérente.

• Mme Fanny Jean, domiciliée au Premier-Villard, a été retenue pour le poste à l'agence postale, pour 24 mois avec une période d'essai de 3 mois.

• La Perrière : Stéphan Pezzani rappelle qu'une réunion a eu lieu mercredi 18 juillet dernier à la CCVG et qu'une décision était à prendre pour La Perrière, sujet inscrit à l'ordre du jour. Le maire indique que la CCVG attend la réponse d'un nouveau gestionnaire. Deux solutions pourront être envisagées : une gestion par un nouveau gestionnaire ou par la CCVG, ou une vente des appartements de La Perrière. Patrick Martin-Fardon demande si Privilège (gestionnaire actuel) a donné son « forfait de sortie ». Le maire lui répond qu'en raison de la faible fréquentation de la résidence, la CCVG a mis fin au contrat. Stéphan Pezzani précise que compte tenu de la sortie de Privilège et des travaux d'entretien prévus, la vente semble une bonne solution qui permettra à des propriétaires d'occuper ou de louer, éventuellement, les meublés. La vente permettra aussi de financer et de lancer les constructions des commerces (Vital) du front de neige. De plus, les lits construits annuleront le solde des pénalités avec la Satvac d'où un double avantage.

Pierre-Yves Bonnivard, arrivé en cours de réunion, revient sur le sujet. Il confirme les deux scénarios : prise en charge par la CCVG (Maison du tourisme et Destination Sybelles) ou par un autre gestionnaire ; mise en vente des appartements. Décision sous 15 jours. Evelyne Rostaing-Troux ajoute que la mise en vente sera efficace si elle est lancée pendant l'été.

• Les navettes hivernales sont gérées par la société Gonthier. La CCVG essaie de négocier pour trouver d'autres formules. Pour Anne-Karine Favre-Bonté : pourquoi ne pas embaucher un saisonnier ? Pierre-Yves Bonnivard avance deux arguments pas favorables : il faudrait embaucher au moins 2 personnes, et la hausse du prix des carburants.

En fin de réunion, Georges Favre-Bonté demande si le panneau « sens interdit » à

Nantchenu a été mis par les riverains. M. Maquet répond que le panneau a été placé uniquement pour la période hivernale. Ce panneau satisfait les habitants de Nantchenu qui ne souhaitent pas de circulation dans le village, d'autant plus, que les résidents de La Pierre empruntent la nouvelle route. De ce fait, une voie non goudronnée entre Nantchenu et La Pierre suffit amplement. Anne-Karine Favre-Bonté présente un devis de 83,73 € de Scolic copie pour indiquer où se trouve le défibrillateur.

**Séance du 24 août 2012**

[Le compte rendu officiel de cette réunion n'étant pas disponible au moment de la mise en page de ce numéro (24 septembre 2012), le texte qui suit a été rédigé par *Le Petit Villarin*.]

Absents : Georges Favre-Bonté et Catherine Girard-Dobelli (procuration à Maurice Bozon) Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 20 juillet 2012.

**1 – Boulangerie**

Le conseil municipal entérine l'acquisition d'une banque réfrigérée effectuée cet été, dans l'urgence, et accepte d'en prendre en charge le coût (environ 1 200 euros).

**2 – Boulangerie, somme impayée**

Malgré de nombreuses relances, effectuées par la trésorerie de La Chambre, auprès de M. Masson, boulanger à Saint-Colomban entre 2000 et 2002, qui serait actuellement établi aux Pays-Bas, une somme de 363 euros reste impayée. Le conseil municipal accepte de mettre cette somme en non-valeur.

**3 – Hébergements**

Un contrat d'affermage a été signé en 2006 entre la commune et Chantal Berthier pour la gestion du gîte d'étape de La Pierre, des centres de vacances des Myrtilles (cure de Saint-Colomban) et des Moulins, et du gîte du Martinan (maison Jeannolin). Ce contrat arrive à échéance le 13 novembre 2012. Pour le renouvellement de cette délégation de service public (DSP), et compte tenu des recettes réalisées par le gestionnaire, la commune doit lancer un appel d'offres national d'une durée de 6 mois. Le conseil municipal décide donc, afin de ne pas pénaliser la saison d'hiver 2012-2013, de prolonger le bail actuel jusqu'au 30 septembre 2013 afin de pouvoir mettre en place la procédure de renouvellement de cette DSP.

**4 – Commission**

Le conseil municipal décide de créer une commission « délégation de service public » qui comprendra Maurice Bozon, Norbert Combet, Stéphan Pezzani et Anne-Karine Favre-Bonté (titulaires) et Patrick Martin-Fardon, Pierre-Yves Bonnivard et Hervé Tardy (suppléants). Cette commission aura un pouvoir de décision et interviendra lors de l'adoption d'un avenant à la convention de délégation de service public établie entre la commune et la Satvac après la modification du téléski de l'Epinette (rallongement et mise en place d'une gare plus puissante), l'installation d'un tapis roulant, l'extension du réseau de neige de culture, etc.

**5 – Divers**

Le conseil municipal : • accepte le devis de la société Pic Bois (le seul reçu) pour la création, en contrebas du plan d'eau, d'un parcours santé de 18 éléments (36 984,15 € TTC avec la pose). Il reste le terrassement à faire, par les employés ou par une entreprise, pour que cet équipement soit opérationnel au printemps 2013 ;

• décide la création d'une commission cimetière qui aura pour mission de mettre en place et de faire appliquer le règlement pour le nouveau cimetière (90 places) ;

• attribue au cabinet d'études FCA le suivi des travaux (défrichement et terrassement) de création d'une piste verte à La Pierre (projet du bureau MDP qui a été accepté par le ministère de l'environnement et qui à l'étude à la DDT) ;

• s'oppose à la demande du préfet (20 juillet 2012) qui maintient le périmètre de la future communauté de communes cantonale (*lire page 19*) ;

• ne fait pas valoir son droit de préemption dans la transaction entre les Consorts Vial et Céline Rostaing-Troux et Benoît Ferroud concernant un bâtiment (et le terrain attenant) situé au Martinan en bordure de route ;

• repousse à la prochaine réunion l'examen de la demande de Philippe Mouterde qui souhaite, sa fosse septique s'étant bouchée cet hiver, être raccordé au réseau principal du hameau des Roches, raccordement dont le coût est estimé, pour une variante, à 32 000 euros. D'autres solutions sont envisagées.

En fin de réunion, Anne-Karine Favre-Bonté rappelle la nécessité d'un local pour garer le véhicule (prêté par le SDIS), et installer le bureau et le vestiaire des pompiers volontaires qui vont constituer le corps de Saint-Colomban.

## SAINT-ALBAN

Séance du  
6 juillet 2012

Absents : Patricia Valcke et Christian Campillo qui ont donné procuration à, respectivement, Jacqueline Dupenloup et Maurice Darves-Bornoz.

## 1 - Décisions budgétaires

En raison de l'augmentation de la redevance due à l'Agence de l'eau concernant la pollution et la modernisation des réseaux de collecte, le conseil municipal approuve un transfert de 590 euros vers ce poste à partir du poste « dépenses imprévues de fonctionnement ». Par ailleurs, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 500 euros pour la fête du col du Glandon (26 août) et de 150 euros pour le secours catholique qui intervient sur le canton de La Chambre, notamment par son centre de Saint-Etienne-de-Cuines. Cependant, le conseil, afin de ne pas se disperser, refuse d'accorder une subvention à l'association La banque alimentaire.

## 2 - Employés communaux

Pour procéder à l'embauche d'un employé communal (cadre technique), une commission de 4 personnes créée par le maire a sélectionné un candidat qui devrait prendre ses fonctions début septembre. Par ailleurs, le conseil municipal fixe (4 voix pour dont le maire et 4 voix contre) à 50 % le taux de promotion pour les avancements de grade des employés communaux.

## 3 - Gîte communal

• Modification et renouvellement du contrat de location. Par rapport au contrat de 2005, les modifications apportées sont les suivantes : contrat d'un an à partir du 1<sup>er</sup> juillet et renouvelable par tacite reconduction ; paiement des loyers d'avance, avant le 15 du mois (demande effectuée directement par le Trésor Public) ; loyer révisable annuellement par décision du conseil municipal ; clauses de résolution inchangées pour le locataire et nouvelle clause pour la commune qui peut résilier à chaque échéance avec un préavis d'un an.

• Annulation d'arriéré de loyers. Pour diverses raisons, mais principalement en raison d'absence de perception d'allocation.

tions logement, qui ont été rétablies mais sans effet rétroactif, Joseph Vanini a actuellement un retard de 6 mois dans ses paiements de loyers. A l'avenir les paiements seront directement appelés par le Trésor Public. Pour repartir sur des bases claires, le conseil municipal annule l'arriéré de 6 mois de loyer (plus le forfait pour les charges) soit 335 euros par mois, et accepte d'inscrire au budget communal la somme nécessaire à cette annulation.

• Révision du loyer et du forfait des charges. Compte tenu des loyers qui se pratiquent dans le voisinage, le conseil municipal reconduit le loyer actuel de 295 euros par mois et le forfait pour les charges de 40 euros par mois.

## 4 - Eau au Replat

Lors de la réalisation de la piste forestière du Nant, la source particulière alimentant en eau les chalets Bérard a été détruite et ne peut plus être captée. Aucune réparation de ce préjudice n'a été faite. Avant la création de la piste forestière du Nant, les autres chalets du Replat étaient alimentés en eau par des rigoles à partir du « bia » venant du Merlet. Après la création de la piste forestière, la plupart des chalets du Replat ont été alimentés directement, par une conduite enterrée, à partir du captage d'une source vers la Moletta. Les chalets Bérard n'ont pas bénéficié de cette alimentation. En conséquence, le conseil municipal (5 voix pour et 3 abstentions dont Gilberte Girard), décide que les chalets Bérard seront alimentés en eau comme les autres chalets du Replat, soit à partir de la fontaine soit à partir du réservoir situé en amont (tuyau enfoui dans une tranchée dans la cunette), ceci en compensation du préjudice subi du fait de la construction de la piste de Nant.

## 5 - Coupe de bois

Le conseil municipal sollicite, dans le cadre du plan départemental forêt-filières bois 2007-2013 ou du fond départemental forestier, une aide du conseil général de la Savoie pour la récolte de bois énergie dans la forêt du Nant. Plus de 25 tonnes par ha avec un minimum de 75 % de bois d'œuvre : 455 euros x 6 ha = 2 730 euros si pente supérieure à 30 %. Le conseil municipal demande également au conseil général l'autorisation de commencer ces travaux avant la décision d'octroi de la subvention.

## 6 - Divers

• A la suite de l'adhésion de la commune d'Orelle au Syndicat du pays de Maurienne (SPM), les statuts du SPM ont été modifiés. Le conseil municipal

approuve ces modifications.

• Ecole : Jacqueline Dupenloup fait le point (*lire page 14*).  
• Eau potable. Le réservoir a été et est parfaitement étanche. Quelques suintements avaient été constatés au niveau des manchettes à la mise en eau (janvier 2012). Le maître d'œuvre, très pointilleux, n'a constaté aucun suintement au niveau des manchettes en juin dernier. Malgré cela, et pour une absolue garantie, cette étanchéité a été reprise en juin et juillet 2012. A cette occasion le réservoir a été vidangé et le réseau alimenté en direct par le SAAEMM ; le débit d'eau est tellement important qu'il suffit pour alimenter en direct la commune en juillet.

• Eau des fontaines. Le maire rappelle que l'eau des fontaines provient du Merlet qui peut être très chargée en particules. Les fontaines sont des éléments du patrimoine et, à ce titre, elles sont à maintenir (patrimoine actuellement malmené par les usagers). Actuellement la commune concentre ses efforts sur l'alimentation en eau potable.

• TVA sur la chaufferie et FCTVA sur le garage. Ces sommes sont inscrites en recette au budget 2012 pour un montant de 137 000 euros. Normalement toutes les démarches ont été faites en temps et en heure ; c'est ce qu'à toujours affirmé la secrétaire de mairie lorsqu'elle était interrogée par les élus (maire et première adjointe notamment). En début d'année 2012, le service des impôts a procédé à un contrôle fiscal. A cette occasion, il a été constaté que les services des impôts n'avaient pas de trace des demandes de la commune et que le secrétariat de mairie

n'avait aucune trace des demandes communales. Dans ces conditions, les délais étant dépassés, la récupération par voie fiscale (c'est-à-dire normale) de ces 137 000 euros est perdue pour la commune. Malgré cela, le maire, en relation avec le percepteur va entreprendre des demandes auprès de la sous-préfecture, mais l'issue de ces demandes est très incertaine car la commune n'est plus dans une configuration où elle aurait « des droits », ceux-ci ayant été perdus.

• Damien Tardy adresse des remerciements au conseil municipal pour la subvention accordée.

• Actuellement, entre le portail principal et l'église, il y a un mélange de terre, d'herbe et de gravier. Le conseil municipal décide de faire réaliser une allée avec dalles sur lit de sable.

• Le maire communique aux conseillers l'information envoyée par le préfet de la Savoie selon laquelle il y a des filons d'amiante environnemental (naturel) dans la combe du Merlet sur les deux versants, dans le secteur de la Lauze.

• Aménagement du Chef-Lieu. Une toute première visite avec un architecte du CAUE a eu lieu. Dans sa réponse l'architecte n'a pas pris en compte les nouveaux besoins en surfaces exprimés par les élus pour la mairie. Il évoque ainsi deux options : conserver la mairie actuelle en y ajoutant un ascenseur, ou déplacer la mairie. Pour aller plus loin et avant tout choix, le conseil municipal décide (5 voix pour, 1 contre et 1 abstention) de faire réaliser un petit complément d'étude en recensant les besoins en surfaces et volumes.

## SÉCURITÉ CIVILE

## SAINT-COLOMBAN

## Les secours s'organisent

Le corps des sapeurs-pompiers de la vallée des Villards prend forme. Avec un caporal (Johnny Unger), un sapeur en fin de formation (Jean-Baptiste Brosson) et trois sapeurs en cours de formation (Julien Donda, Simon Cartier-Lange et Pierre-Yves Bonnivard, tous les samedis du 8 septembre au 13 octobre), l'équipe deviendra opérationnelle dans quelques semaines. Et dès l'an prochain, trois filles (Céline Rostaing-Troux, Alexandra Favre-Bonté et Anne-Karine Favre-Bonté) complèteront l'effectif du groupe. Il reste maintenant à trouver (impérativement) un local pour installer les vestiaires, entreposer tout le matériel de secours nécessaire et, surtout, pour garer le véhicule que le SDIS de Saint-Jean-de-Maurienne va mettre à la disposition de ce nouveau corps. Naturellement, pour se renforcer, cette équipe recrute et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.



■ De gauche à droite, au premier rang : Jean-Baptiste Brosson, Alexandra Favre-Bonté, Simon Cartier-Lange ; debout : Anne-Karine Favre-Bonté, Julien Donda, Johnny Unger et Pierre-Yves Bonnivard. En médailon, à droite : Céline Rostaing-Troux.

**Laurent MARTIN-COCHER**  
Chauffage - Sanitaire -  
Climatisation  
Solaire - Energies renouvelables  
Ventilation - Vmc  
Le Pont - 73130 St-Colomban  
Tél. 06 08 85 59 61 - 04 76 26 71 11

**Garage TARDY Serge**  
RÉPARATIONS AUTO TOUTES MARQUES  
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE  
St-ALBAN-DES-VILLARDS  
TÉL. 04 79 59 12 16

**VERNIER Frères**  
• Génie Civil  
• Travaux en montagne  
• Montages et réparations remontées mécaniques

Tél. 04 79 83 40 44  
Zone Industrielle/73000 PONTAMAFREY

**CHAUFFAGE SANITAIRE SERRURERIE**  
INSTALLATION ET ENTRETIEN  
Butane - Propane - Camping-gaz  
655, avenue de la Gare  
73130 St-Etienne-de-Cuines  
Tél. 04 79 56 23 84

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Séance du 18 juillet 2012

Absents : Gérard Bordon (procuration à Philippe Girard) et Maurice Darves-Bornoz (procuration à Pierre-Yves Bonnivard). Le président donne lecture du compte rendu de la réunion du 12 juin 2012, qui appelle une observation de Norbert Combet sur le point n° 1 « Réfection de voirie : choix de l'entreprise » (goudronnage de la route du Châtelet et de la cour de l'école). Le conseil communautaire approuve ensuite ce compte rendu (8 voix pour et 1 abstention, Christian Campillo, absent à cette réunion) .

### 1 - FPIC

Le conseil communautaire est informé qu'une délibération était à prendre avant le 30 juin 2012 concernant le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour la CCVG

rigle, soit sa part et le montant des communes membres, soit a part uniquement. Avant de se prononcer le conseil souhaite obtenir davantage d'explications de la préfecture.

### 2 - Fête du col

Pour soutenir cette manifestation intitulée « Echo des Montagnes, rencontre au sommet » au col du Glandon, le 26 août 2012, le conseil communautaire décide (8 voix pour, Norbert Combet, président de la Maison du tourisme, se retirant du vote), de régler les frais de déplacement de la coordonnatrice de l'événement (500 euros maximum).

### 3 - Subventions

Le conseil attribue les subventions suivantes : ACCA de Sainte-Marie-de-Cuines : 200 euros (montant maximum envisagé lors du conseil du 15 mai 2012) ; Jeunes agriculteurs de Savoie : 100 euros (pour l'organisation du rassemblement national des jeunes agriculteurs de montagne à Lanslebourg en novembre 2012). Le conseil est informé du courrier de l'association Maurienne lutte concernant le montant de la subvention qui

lui a été accordée (200 euros, contre 1 000 euros l'an dernier). Ce montant résulte des critères appliqués par la CCVG.

### 4 - Centre équestre

Le conseil communautaire, unanime, mandate le président pour déposer le permis de construire d'un centre équestre sur la commune de Sainte-Marie-de-Cuines, et procéder au lancement de la consultation. Philippe Girard signale au conseil qu'une subvention, dans le cadre du DETR, a été accordée (150 000 euros), et qu'EDF, propriétaire des terrains du projet, veut uniquement vendre les terrains de l'emplacement des bâtiments et mettre en convention les autres.

### 5 - La Perrière

Suite à la rupture du mandat de gestion avec Privilège (30 septembre 2012), le conseil examine deux solutions : la Maison du tourisme gère la promotion et les réservations (sous l'entité de Destinations Sybelles) pour l'hiver 2012-2013 ; Destinations Sybelles gère la commercialisation en hébergement seul ou à travers la création « tout compris ». Mais, la Maison du tourisme

ne possédant pas l'immatrication pour la vente et l'organisation de séjours, ne peut pas percevoir une commission de 10 %. La CCVG lui allouerait donc une subvention exceptionnelle équivalente à 10 % du chiffre d'affaires (CA) de la résidence et 10 % du CA à Destinations Sybelles. Les 80 % restant à la communauté de communes pourraient être utilisés pour embaucher une personne pour s'occuper de l'accueil de la clientèle et de l'entretien de la résidence. Norbert Combet indique au conseil qu'une nouvelle entreprise spécialisée dans le tourisme pourrait être intéressée par la gestion de la résidence. Le président et Norbert Combet sont chargés d'étudier cette piste rapidement. Dans tous les cas, la CCVG doit faire le point pour reprendre l'aménagement intérieur des appartements qui sont vieillissants (*lire ci-contre*), et pour effectuer des navettes, l'hiver, en saison creuse.

### 6 - Fumière

Le conseil est informé que l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une fumière collective à côté de la déchetterie intercommunale est lancée et sera bientôt mise à disposition du public. De plus, le conseil accepte de régler les frais de déplacement (154,62 €) des étudiants de Chambéry qui vont réaliser, dans la cadre d'un projet encadré, un film documentaire sur les effluents d'élevage en Maurienne.

### 7 - Voirie

Concernant l'aménagement de la sécurité de la route des Grands Prés, le conseil est informé qu'une demande de subvention a été refusée (DETR) mais que d'autres demandes ont été déposées.

### 8 - Cure de Saint-Alban

Suite aux dégâts constatés dans l'appartement n° 1 du presbytère de Saint-Alban, loué du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2010, le conseil communautaire décide de conserver le chèque de caution global du locataire (350 euros).

### 9 - DECLICC

Le conseil est informé qu'un salarié a mis l'association DECLICC au Prud'homme et que la justice s'est prononcée sur cette affaire. Après un premier jugement favorable, l'association a été condamnée en appel à verser 60 000 euros au salarié. La situation de cette association a été traitée par le Sivom du canton de La Chambre.

### 10 - Etudes géologiques

Concernant le projet d'une zone d'activités sur Sainte-Marie-de-Cuines et le projet de création d'une fumière collective sur

Saint Colomban, le conseil communautaire choisit la proposition du bureau SIGSOL pour effectuer des études géotechniques (3 085,68 € TTC pour la fumière et 2 2012,60 € TTC pour la zone d'activités).

### 11 - Affaire Babylone Avenue

Suite au jugement en référé, le tribunal administratif de Grenoble condamne la CCVG à verser 149 284 euros à Babylone Avenue. La sous-préfecture et la préfecture demandent à la CCVG de régler cette somme mais le conseil communautaire estime que certains points du dossier nécessitent des éclaircissements. Il demande donc au président de prendre rendez-vous avec le sous-préfet afin de faire le point sur l'affaire (*lire page 19*).

### 12 - Divers

Suite aux renseignements recueillis auprès de la Drire, le bus C25 ne peut être déclassé qu'en véhicule de 7 places, et non de 9. Le conseil décide donc de ne pas déclasser ce bus et demande d'étudier la possibilité qu'une employée de l'office de tourisme soit formée aux transports en commun dans le cadre de la mise en place du club enfants des Galapias.

En fin de réunion, Norbert Combet demande pourquoi ce n'est pas la CCVG qui a acheté l'engin de déneigement de Saint-Alban (réponse : cet investissement a été effectué par la commune de Saint-Alban pour le déneigement des parties à sa charge).

Murielle Loek et Yves Gauthier demandent des renseignements sur la fumière, notamment sur le film qui va être réalisé, et estiment que le choix du site à côté de la déchetterie est plus adapté que celui en face de la déchetterie. Le président explique que le film sera prochainement communiqué à la population, et que le choix définitif de l'emplacement a tenu compte des critères appropriés et des points soulevés par la pétition du mois d'août 2011.

Jacqueline Dupenloup propose au conseil d'effectuer un bulletin d'informations pour les conseillers municipaux des trois communes membres, puisque de plus en plus de dossiers, et certains ayant une importance capitale pour les trois communes, sont gérés au sein de la CCVG.

Evelyne Rostaing-Troux signale que les habitants des hameaux du haut de la vallée n'ont pas vu un employé depuis cet hiver. Enfin, Colette Bouchet-Flochet demande que les arbres en travers du sentier du bois de Lachal soient retirés avant l'étape de la Transmaurienne.

*Lire la suite page 19*

## LA PERRIÈRE

### L'avenir de la résidence en question

Qu'ont fait les élus qui se sont succédé au conseil communautaire de la CCVG depuis 1995 (date de leur inauguration) pour que les appartements de la résidence de La Perrière, propriété communautaire, soient aujourd'hui dans un état tel que seuls les 2/3 d'entre eux puissent être raisonnablement proposés à la location, deux étant même jugés insalubres ? Rien. C'est à cette conclusion qu'est arrivé le conseil communautaire de la CCVG qui avait à traiter (le 5 septembre dernier) du devenir de cet ensemble immobilier après le retrait du gestionnaire Privilège hôtel (*lire page 19*). Une critique sévère qui s'apparente à une autocritique pour ces conseillers élus en 2008...

Mais aussi pour leurs prédecesseurs, car comme l'a indiqué Pierre-Yves Bonnivard, actuel président de la CCVG, le même jour, à ses collègues : « *Un élus a-t-il déjà mis les pieds là-dedans depuis 20 ans ?* » Poser la question ainsi, c'était y répondre : non. Mieux : selon des propriétaires des appartements des bâtiments B et C (*lire ci-contre*) : « *On a jamais vu la CCVG aux réunions des copropriétaires* » ce qui a eu pour résultat, selon eux, « *de bloquer toute rénovation* ». Pire : depuis 1995, pas « *un euro n'a été inscrit au budget de fonctionnement de la CCVG pour entretenir ce bâtiment comme n'importe lequel des élus communautaires a dû probablement le faire pendant ce temps, sur un plan privé, pour entretenir son propre patrimoine* ».

La rénovation de ces appartements est maintenant impérative. C'est ce qui ressort d'un rapport commandé par la CCVG où l'on relève entre autres les constats suivants : moisissures sur les murs et au plafond (on ne pourra pas rester dans certains gîtes tellement l'odeur est forte...) ; humidité dans les placards ; chauffage qui ne marche pas ; fissures sur les murs ; main courante de la terrasse, pourrie, à refaire ; branchements de chauffe-eau accessibles et dangereux ; fenêtre qui ne s'ouvre pas ; portes coulissantes des armoires des chambres qui ne coulissent plus ou qui ont été enlevées ; etc. Sans parler du mobilier...

Cette rénovation va coûter cher. C'est pourquoi le conseil communautaire n'a pas tardé à proposer de vendre (« *rapidement* ») cet ensemble pour utiliser l'argent de la transaction sur le front de neige (où des propriétaires s'opposeraient au projet)...

Mais vendre à quel prix, dans ces conditions ? Il conviendrait auparavant de remettre un peu d'ordre dans la gestion de ces lits car entre les appartements déteriorés, les deux jugés insalubres, et ceux qui étaient semble-t-il... squattés, cette résidence est loin d'être opérationnelle. Il faudrait aussi remettre la main sur quelques trousses de clefs « *égarés* »...

Il faudrait, enfin, se préoccuper de l'accueil qui fut cavalier cet été si l'on en croit certains témoignages concordants de vacanciers pourtant enchantés du site et de la vallée des Villards.

La résidence de La Perrière, construite en 1994 par le district de la vallée des Villards (aujourd'hui communauté de communes de la vallée du Glandon, CCVG) est constituée de 6 bâtiments, notés de A à F, comprenant un bâtiment d'accueil (A), un bâtiment (B) de 8 logements destinés dès l'origine à l'accession à la propriété (1 de ces logements a été donné en dation à la commune de Saint-Colomban en échange du terrain), 40 gîtes dans les bâtiments C (6 gîtes), D (18) et E (16), et un bâtiment (F) abritant 18 places de stationnements sur 2 niveaux. L'ensemble représentait donc 48 appartements soit 200 lits (34 en accession et 166 en location) et avait coûté 20 millions de francs (3 millions d'euros). En octobre 1998, un bâtiment est venu s'ajouter à cet ensemble (bâtiment G), construit par Roger Salvador et, depuis, resté en l'état malgré plusieurs changements de propriétaires. Interrogés sur le devenir de ce bâtiment, plusieurs élus nous ont répondu ne rien savoir... En 2009 la CCVG a vendu les appartements du bâtiment C.

#### JD TRAVAUX CHARPENTE

JULIEN DONDA

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

La Martine  
73130

SAINTE COLOMBAN DES VILLARDS

Tél : 06.78.39.61.29

julien.donda@wanadoo.fr



#### HÔTEL RESTAURANT DE LA POSTE

Logis de France, Qualité et Accueil

Pension, 1/2 pension - Repas, banquets, séminaires

Spécialités locales et régionales

73130 St COLOMBAN DES VILLARDS

Tél. 04 79 56 25 33

#### ALP-SOL

Société Jean-Claude Martin-Cocher

Revêtements de Sols

5, rue des Mouettes  
74000 Annecy  
Tél. 04 50 57 12 05



#### Ets ARLAUD

Station service ELAN - Automat 24h/24

Assistance et dépannage

24h/24 - 06 07 33 42 11

Vente de véhicules neufs et occasions

Reparations toutes marques

Station de lavage mousse active - 2 pistes avec aspirateurs

ZA des Grands Prés - Sortie échangeur A43

04 79 56 22 55 73130 STE MARIE DE CUINES

## Comptes rendus des conseils Communauté de communes

Suite de la page 18

### Séance du 5 septembre 2012

[Le compte rendu officiel de cette réunion n'étant pas disponible au moment de la mise en page de ce numéro (24 septembre 2012), le texte qui suit a été rédigé par *Le Petit Villarin*.]

Absents : Norbert Combet et Christian Campillo (procuration à Maurice Darves-Bornoz).

Le conseil communautaire approuve (2 abstentions : Maurice Darves-Bornoz et Gérard Bordon, absents ce jour-là) le compte rendu de la réunion du 18 juillet 2012.

#### 1 – Centre équestre

Le conseil communautaire décide de choisir l'entreprise EG SOL (environ 3 000 euros HT, moins-disante) pour effectuer les études géologiques nécessaires à l'implantation d'un centre équestre à Sainte-Marie-de-Cuines.

#### 2 – Commission ouverture des plis

Le conseil communautaire établit comme suit la composition de la commission ouverture des plis de la CCVG (chaque titulaire ayant un suppléant spécifique) : Pierre-Yves Bonnivard (Maurice Darves-Bornoz suppléant), Claude Bérard (Gérard Bordon), Norbert Combet (Maurice Bozon), Christian Campillo (Serge Tardy).

#### 3 – Résidence La Perrière

La société VVF ayant refusé de prendre la gestion de la résidence de La Perrière (cet ensemble était situé, selon elle, trop loin du pied des pistes), le conseil communautaire décide : de confier cette gestion à l'office de tourisme (OT) et à Destinations Sybelles (seul organisme habilité à commercialiser des contrats de location) moyennant des commissions (pour l'OT : 10 % des affaires dirigées par l'OT vers Destinations Sybelles ; pour Destinations Sybelles : 5 % des affaires reçues de l'OT et 10 % des affaires entièrement traitées par Destinations Sybelles). Il décide aussi : de contacter des agents immobiliers ou des notaires pour évaluer le prix de vente de tous les appartements d'un bâtiment ; de faire estimer le coût de la rénovation de tous les appartements d'un bâtiment (pas nécessairement le même que ci-dessus) ; d'effectuer en urgence, et avant la saison d'hiver, la réfection des dalles chauffantes des appartements propriétés de la CCVG ; de demander à Destinations

Sybelles des propositions de tarifs pour louer ces appartements cet hiver. Ces décisions résultent du fait que les appartements de cette résidence, construite en 1994, sont aujourd'hui dans un état déplorable et nécessitent une rénovation (1 ou 2 d'entre eux ayant même été déclarés insalubres dans un rapport établi par Destinations Sybelles) (*lire page 18*).

#### 4 – Affaire Babylone Avenue

Le président rappelle les faits qui ont conduit au différend opposant la CCVG et le cabinet d'études Babylone Avenue, après que le conseil communautaire ait renoncé (2008) au projet de création d'une zone agricole et artisanale décidé par le précédent conseil communautaire. Suite à cet exposé, le conseil communautaire décide de prendre un nouvel avocat pour défendre ses droits dans cette affaire (*lire ci-contre*).

#### 5 – Zone des Grands Prés

Le conseil communautaire décide de retenir (entreprise moins-disante et possédant la meilleure note par rapport aux critères des marchés publics) l'entreprise Martoia pour réaliser l'aménagement de la sécurité de la ZAC des Grands Prés à Sainte-Marie-de-Cuines (241 149,66 € HT ; début des travaux : le 18 septembre 2012).

#### 6 – Ordures ménagères

Suite à un état des lieux réalisé au début du mois de juillet 2010, la collecte des ordures ménagères était passée, depuis, à une tournée par semaine, toute l'année. Cette fréquence n'étant pas satisfaisante (comme on a pu le constater cet été notamment), le conseil communautaire décide de demander au Sirtomm d'effectuer 2 tournées de ramassage par semaine durant les 4 semaines de vacances de février, les 2 semaines de vacances de Noël et du jour de l'an, et durant la dernière semaine de juillet et les 3 premières semaines d'août.

#### 7 – Ecole

Le conseil communautaire valide (sous réserve de l'accord du centre de gestion) les contrats de travail de Mégane Pilatus (cantine scolaire, pour environ 13 heures par semaine durant 10 mois), Laetitia Cirette (garde et surveillance des transports scolaires, environ 16,5 heures par semaine durant 12 mois) et Céline Mangano (Atsem, 35 heures par semaine durant 11 mois).

Après la discussion de ce point de l'ordre du jour, la réunion du conseil communautaire s'est poursuivie à huis clos.

## TRIBUNE LIBRE

## Les raisons d'un refus

Le 8 juin 2012, Monsieur le sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne a adressé à la communauté de communes de la vallée du Glandon (CCVG) une injonction à payer immédiatement 149 284 euros de dédommagement (comme provisions sur les 186 915,66 € dus) à la société d'architectes et d'urbanistes Babylone Avenue, pour avoir abandonné en septembre 2008, pour des raisons financières (1), le projet d'équipement de la zone d'aménagement concertée (ZAC).

Cette zone correspondait à l'extension des hameaux de Lachenal et du Bessay sur les communes de Saint-Colomban et Saint-Alban-des-Villards. Cette injonction vient en application d'une décision de justice rendue le 3 février 2012 par la cour administrative des référés de Lyon.

Le fond de cette affaire n'étant toujours pas jugé par le tribunal administratif de Grenoble, et cette demande nous paraissant injustifiée, le 12 août 2012, une délégation de la CCVG (2) a rencontré le sous-préfet. Celui-ci nous a indiqué comprendre notre position, mais aussi confirmé que nous devions payer immédiatement ces 149 284 euros, quitte, ensuite, à faire falloir nos droits en justice pour récupérer cette somme. Il nous a également précisé que si la CCVG ne payait pas rapidement, les services de l'Etat mandateraient d'office cette somme en application du jugement.

Suite à cette réunion, et avant de porter le sujet devant le conseil communautaire pour délibérer sur cette demande de paiement, j'ai adressé au sous-préfet un courrier pour lui indiquer mon souhait que les services de l'Etat répondent par écrit aux deux points suivants :

• Le 5 mars 2008, au regard des documents en notre possession, le président de la CCVG signe avec la société Babylone Avenue, le cahier des clauses particulières au taux de 20 %, se substituant au cahier des clauses générales au taux de 5 %. Ce qui fait qu'aujourd'hui, l'indemnité de

dédommagement est de 186 915,66 € alors qu'elle n'aurait pu être que de 46 728,92 €... Cette signature, qui n'avait pas été soumise, à cette date, au conseil communautaire, est-elle valide et engage-t-elle la CCVG aujourd'hui ?

• Le 17 mars 2008, le président sortant de la CCVG signe, avec la société Babylone Avenue, un marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 934 578,32 euros TTC. Cette signature intervient alors qu'une nouvelle équipe municipale, élue au complet le 9 mars 2008, est installée depuis le 14 mars 2008, jour où elle a procédé aux élections du maire et des adjoints de la commune de Saint-Colomban. Au soir du 14 mars 2008, le président sortant de la CCVG n'est donc plus un élu de la commune de Saint-Colomban et ne peut à priori, tout au plus, comme président de la CCVG, qu'expédier les « affaires courantes ».

Compte tenu de ces éléments, cette signature est-elle valide et engage-t-elle la CCVG aujourd'hui ? Si oui, et compte tenu que cette somme n'était pas inscrite au budget de l'exercice 2008 (somme qui représente environ la moitié du budget total de fonctionnement et d'investissement de la CCVG), peut-on considérer que cette signature rentre dans le cadre de « l'expédition des affaires courantes » ?

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de la sous-préfecture. Le 5 septembre dernier, le conseil communautaire ne s'est donc pas prononcé sur le paiement de la somme due (149 284 euros) et a décidé, à l'unanimité, de prendre un nouvel avocat pour défendre les intérêts de la CCVG dans cette affaire.

Pierre-Yves Bonnivard(\*)

(\*) Président de la CCVG.

(1) Le programme d'équipement public (infrastructure créées pour la ZAC) était estimé à 6,4 millions d'euros.

(2) Pierre-Yves Bonnivard, président, Maurice Bozon et Philippe Girard, vice-présidents de la CCVG.

## ■ BRÈVES

► **COMCOM CANTONALE.** Le 23 juillet 2012, le préfet de la Savoie a pris un arrêté portant projet d'extension du périmètre de la communauté de communes de la vallée du Glandon (CCVG) aux 11 communes de La Chambre (non encore en intercommunalité) plus Epierre qui appartient au canton d'Aiguebelle. En conséquence, la CCVG comprendrait 15 communes. Cet arrêté préfectoral intervient après celui du 22 décembre 2011 qui entérinait le schéma départemental de coopération intercommunale de la Savoie. A cette époque, le préfet n'avait pas tenu compte de la position du conseil municipal de Saint-Colomban (qui était contre et préférait un regroupement avec les communes de l'Arvan) ni de celle de la CCVG (5 voix contre et 3 pour, les élus allant jusqu'à avancer de manière confuse l'idée d'un regroupement de toutes les communes des cantons de La Chambre et Saint-Jean-de-Maurienne) (*Lire Le Petit Villarin numéro 157 septembre 2011.*) Seule la commune de Saint-Alban s'était déclarée favorable à ce projet d'extension (5 voix pour et 3 contre, « à condition de conserver notre fiscalité actuelle »). Désormais, les conseils municipaux des communes concernées et le conseil communautaire disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis sera considéré comme favorable. L'extension du périmètre de la CCVG sera prononcée par arrêté préfectoral, après accord des conseils municipaux des communes incluses dans le projet. L'accord des communes doit être exprimé « par la moitié au moins des conseils municipaux des communes intéressées, représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci, y compris le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins le tiers de la population totale. » Le 17 septembre dernier, le conseil municipal de Saint-Alban s'est prononcé pour ce périmètre (5 voix pour et 3 contre), et le 24 août celui de Saint-Colomban s'est prononcé contre (en rappelant sa délibération du 29 juillet 2011 et en refusant la présence d'Epierre dans le périmètre).

► **AGENCE POSTALE.** Depuis le 1<sup>er</sup> août, et à sa demande, Valérie Laurot n'est plus en fonction à l'agence postale de Saint-Colomban. Pour la remplacer, la mairie de Saint-Colomban a recruté Fanny Jean, 26 ans, originaire de Chambéry où elle a fait des études agricoles. Résidant actuellement au Premier-Villard, deux de ses 3 enfants sont scolarisés à l'école intercommunale de Saint-Colomban. Le 8 juin dernier, la durée de cet emploi de postière a été prolongée de 2 ans par le conseil municipal de Saint-Colomban à compter du 1<sup>er</sup> août 2012. L'agence est ouverte du lundi au samedi de 9 heures à 11 h 45.

► **NOMINATIONS.** Au conseil des ministres du 11 juillet 2012, M. Christophe Mirmand, préfet de Savoie depuis juin 2010, a été nommé préfet des Alpes-Maritimes à compter du 30 juillet 2012. Depuis cette date, M. Eric Jalon est le nouveau préfet. Par ailleurs, par un décret du président de la République en date du 27 août 2012, il a été mis fin, « à sa demande », aux fonctions de sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne exercées par M. Rémy Darroux. Il avait pris ses fonctions en septembre 2009. Le nom de son successeur n'est pas connu.

**LA RÉCRÉ A PIZ'**  
Tél. 06 63 84 21 14

A Cuines : le jeudi  
A St-Avre : le samedi

Commandes sur simple appel

**SAVOIE ENCHÈRES**  
Maître Jacques LAFOURY  
Commissaire Priseur Habilé  
Ventes aux Enchères Publiques - Estimations  
Inventaires - Objets d'Art - Mobiliers -  
Tableaux - Art Alpin  
Salle des Ventes, 688 Avenue des Follaz à 73000 CHAMBERY  
Tél : 04.79.69.10.10 Fax : 04.79.69.90.67

**PARET-GRIS Olivier**  
USINAGE DE PRÉCISION  
CONSTRUCTION MÉCANO-SOUDÉE  
225, rue de l'Oliveraie, ZAC des Jasses  
34130 VALERGUES  
Tél. 04 67 22 19 67 - Fax : 04 67 22 19 96  
sarlparetgris@wanadoo.fr

**Robert RICHARD**  
**TAXI JOUR ET NUIT**  
73130 SAINT-MARIE-DE-CUINES  
Tél. 04 79 59 48 78  
Port. 06 60 07 53 77 ou 06 61 50 23 83

## NAISSANCES

• Le 18 février 2012 à Fort-de-France (Martinique), de **Jeanne**, fille d'Emilie **Bizolon** et Johan **Thomine**, petite-fille de Claudette **Emieux** et Jean-Louis **Bizolon**, et arrière-petite-fille de Marie et Jean-Baptiste (†) **Emieux** (Martinan).

• Le 16 mars 2012 à Mulhouse, de **Louise**, fille de Sylvain **Moreggia** et Céline **Etellin**, petite-fille de Jean-Pierre **Moreggia** (†) (Lachenal), et arrière-petite-fille de Georgette **Moreggia** (†) et René **Aimé** (†) (Lachenal).

• Le 16 juin 2012 à Chambéry, de **Caroline**, fille d'Anna **Mavrovic** et Steven **Verney**, et petite-fille de Paulette et Vladimir **Mavrovic** (Premier-Villard).

• Le 12 juillet à La Tronche, de **Genna**, fille de Jessica **Burdet** et Benjamin **Maurino**, petite-fille de Christine et Gérard **Burdet** (Martinan) et de Brigitte et Jacques **Maurino** (Chef-Lieu), et arrière-petite-fille de Benjamine et Marcel (†) **Frasson-Botton** (Martinan), Simone et René (†) **Tardy** (La Pierre), et de Camille (†) et Marcel (†) **Maurino** (Chef-Lieu).

• Le 12 juillet 2012 à Saint-Martin-d'Hères, d'Adrien, fils d'Anne-Sophie et Clément **Debost**, petit-fils de Guy et Colette **Bozon**, et arrière-petit-fils de Philomène **Bozon** (†) (Les Roches).

• Le 15 juillet 2012 à Rennes, de **Vianney**, fils de Blandine et François-Xavier **Maylié-Garet**, petit-fils de Marie-Céline et Pierre **Garet-Letournel**, et arrière-petit-fils de Anne-Marie **Letournel** (Martinan).

• Le 22 août 2012 à Saint-Jean-de-Maurienne, de **Tamara**, fille de Julien

**Enfon** et Yaroslava **Illyashenko**, petite-fille de Corine **Mathieu** et Philippe **Enfon**, et arrière-petite-fille de René et Marie-Louise **Mathieu** (Valmaure).

## MARIAGE

• Le 8 août 2012 à Saint-Colomban, d'Aurélie **Morel** et Mathieu **Taboury**.

## DÉCÈS

• De M. Aimé **Clérin** (l'Eglise), le 12 juillet 2012 à Modane (84 ans).

• De Mme Jeanne **Beltzung** née **Quézel-Mouchet** (Premier-Villard), le 18 juillet 2012 à Chambéry (80 ans).

• De M. Adrien **Camus** (Les Granges), le 25 juillet 2012 à Cuéno (Italie, 82 ans) [Quand on traverse le hameau abandonné des Granges, situé au delà de Lachal, rive droite du Glandon, on peut apercevoir, fixé sur le tronc d'un arbre poussé dans une des ruines, un panneau de bois rappelant qu'en ces lieux vécu Ennemond Jamen (1805-1908). Cet écrivain a été posé en 1986 par son petit-fils, Adrien **Camus**, un Provençal, conteur intarissable, qui ne manquait jamais, chaque été, de faire un « pèlerinage » aux Granges.]

• De M. Joël **Thiery** (Lachal), le 2 août 2012 en Bolivie (52 ans) [Passionné depuis l'enfance par la musique des Andes, c'est au cours d'un voyage en Bolivie, accompagné de ses filles – dont Anaïs, étudiante dans ce pays, qui effectua durant deux étés des remplacements au secrétariat de la communauté de communes de la vallée du Glandon – que Joël **Thiery**, professeur de musique, est décédé dans un accident d'autocar, alors qu'il allait à la rencontre des musiques

traditionnelles andines. Le 17 août, de nombreux Villarins ont assisté à l'hommage qui lui a été rendu dans la salle des fêtes de Saint-Colomban en présence de ses amis et de ses élèves. Après des études à l'école de musique de Saint-Martin-d'Hères, puis au conservatoire de Grenoble, Joël **Thiery** se perfectionne, à Chambéry, en formation musicale et musique de chambre, étudiant également l'harmonie et l'écriture musicale. Il donne ensuite des cours de flûte, traversière notamment, dans les écoles de musique de La Bolle, Cognin, Montmélian et Chapareillan. Béatrice Santais, députée de Savoie et maire de Montmélian, a rappelé, au nom de ses collègues maires, que Joël **Thiery** était un professeur unanimement apprécié qui savait enseigner la musique en la rendant ainsi accessible à tous. Joël **Thiery** jouait également comme flûtiste dans plusieurs formations de musique de chambre, donnant chaque année de nombreux concerts. Joël **Thiery**, dont les qualités humaines et artistiques ont été particulièrement soulignées durant cet hommage, était venu s'installer à Lachal, avec sa famille, il y a plus de 16 ans. Il était le compagnon de Claire **Martin-Cocher**.]

• De M. Jean-Claude **Le Floc'h** (Nieul-sur-Mer, Charente), le 13 août 2012 au col du Glandon.

• De M. Pierre **Vial** (Lachal), le 27 août 2012 à Marseille (87 ans) [Pierre **Vial** était un menuisier de talent. En 1987, il avait fait don à la chapelle de Lachal de 6 bancs neufs, fabriqués sur le modèle de ceux de la chapelle de Valmaure.]

• De M. Léon **Blachon**, le 8 août 2012 à Grenoble (88 ans). M. **Blachon** était le père d'Arlette **Mugnier** (Les Moulins).

## BAPTÈMES

## Six enfants baptisés le même jour

Un baptême à Saint-Colomban ou à Saint-Alban, ce n'est pas si courant de nos jours. Mais six baptêmes au cours de la même cérémonie dominicale, voilà qui doit être rare !

C'est pourtant ce qui s'est passé dimanche 2 septembre en présence de quelque 160 personnes, une fréquentation inhabituelle pour une messe en dehors de la période estivale. Trois des enfants étaient Villarins et trois originaires des autres paroisses du canton de La Chambre. Côté villarin, il y avait Cyril Bozon-Vialle (4 ans), fils de Jean-René Bozon-Vialle et Véronique Valle (Le Prin et Valmaure), Clara Bozon-Vialle (1 an), fille d'Eddy Bozon-Vialle et Nelly Crétier (Lachenal), et Joy Nantiéras (11 mois), fils de Grégory Nantiéras et Estelle Mussi (famille Favre-Croix, Lachenal).

A situation exceptionnelle, procédure exceptionnelle, car pas question pour le père Durieux de lire les six textes retenus par les parents. Le texte finalement lu avait été choisi par quatre des six familles. De même, les parents, les parrains et les marraines ne furent pas tous interrogés sur les motivations qui les poussaient à faire baptiser ces enfants (« *On ne peut pas tout lire*, précisa le père Durieux, *mais les autres textes, Dieu les connaît* »), et parmi les explications données par quelques-uns, le texte lu par Nelly Crétier pour sa petite Clara fut très appréciée de toute l'assistance.

Vint alors la cérémonie proprement dite du baptême, devant les fonts baptismaux où les « candidats » au sacrement du baptême furent tous d'une sagesse exemplaire. Le père Durieux fit le signe

de croix au saint chrême (une huile parfumée) sur le front des six petits baptisés, avant de faire applaudir les enfants et leur famille par l'assemblée. Il rappela ensuite que, pour ces enfants entrant dans la communauté catholique, « *croire avec intelligence n'est pas défendu* », indiquant également que « *toutes les simagrées extérieures peuvent nous tromper* », préconisant, pour terminer, de conserver « *un esprit de respect et de liberté* ».

Ainsi prenait fin cette cérémonie peu banale. Mais aussi rares que soient ces baptêmes « successifs » ou « collectifs », sont-ils pour autant exceptionnels ? Sans remonter trop loin dans le temps, il suffit de consulter l'*Echo paroissial de Saint-Colomban-des-Villards* (\*) pour constater que non (si, naturellement, on se limite aux enfants villarins ou d'origine villa- rinche).

Ainsi, le 1<sup>er</sup> avril 1945 (jour de Pâques)

4 enfants étaient baptisés : Paul Favre-Alliance, Liliane Emieux, Lucette Rochette et Annie Favre-Teylaz. Et le 17 avril 1938, ils furent trois : Daniel Bellot-Mauroz, Arlette Favre-Mot et Robert Bozon. Nous avons aussi relevé 4 exemples de deux baptêmes : le 15 août 1934 (Robert Girard et René Favre-Nové), le 10 mai 1936 (René Emieux et Marie Martin-Cocher), le 18 octobre 1942 (Marceau Bozon et Yvette Martin-Cocher), et le 15 août 1946 (Daniel Emieux et Hortense Rostaing-Troux). Naturellement, la gazette de l'époque ne nous dit pas si ces baptêmes ont été « collectifs » ou administrés les uns après les autres.

Christophe Mayoux

(\*) Un document de ce type n'existe pas (ou a peut-être disparu) à Saint-Alban. Mais il n'y a aucune raison pour que des cas de baptêmes « collectifs » n'aient pas eu lieu dans cette commune.

## ■ LES COMPTES DU « PETIT VILLARIN »

L'exercice 2011-2012, clos le 29 août 2012, fait apparaître un déficit de 13,65 € contre un déficit de 566,14 € à la fin de l'exercice précédent.

Avec 906 abonnés (nombre stable) et 16,5 encarts publicitaires encaissés (16 publiés quatre fois et 2 publiés une fois seulement), les recettes s'élèvent à 8 980,30 €. (Une publicité réglée avec retard sera comptabilisée dans le prochain exercice.) A cela viennent s'ajouter les intérêts du livret de CNE (318,10 €). Soit un total de 9 298,40 €.

Côté dépenses, on trouve les frais d'imprimerie (7 221,33 € pour 66 pages, 2 de moins que l'an dernier), les frais postaux pour les envois réguliers (1 557,08 €), les frais postaux pour les envois intermédiaires et la correspondance (306,64 €), des dépenses de photocopies pour les maquettes et les bulletins de relance (69,22 €) et de bureautique (cartouches d'encre et étiquettes, pour 72,78 €), et des remboursements d'abonnements trop perçus. Soit un total dépendant de 9 312,05 €. Compte tenu des réserves disponibles, la présente saison s'ouvre avec 18 022,88 € en caisse.

## LE PETIT VILLARIN

## PUBLICATION TRIMESTRIELLE

Numéro CPPAP : 0715 G 79863

Numéro ISSN : 1140-5473

## SIÈGE :

Maison des associations

73130 – Saint-Colomban-des-Villards

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Emmanuel Tronel-Peyroz

## COMITÉ DE RÉDACTION :

Roger Darves (04-79-59-46-13), Christophe Mayoux

(Courriel : c.mayoux@laposte.net), Ginette Paret (04-79-56-37-04)

Emmanuel Tronel-Peyroz (04-67-29-45-43 ; 04-79-56-35-55).

## ABONNEMENTS ET DIFFUSION :

Jean-Pierre Tronel-Peyroz

19, rue Yves-Chapuis, 13004 – Marseille (09-51-40-38-39)

## COMPTABILITÉ ET ADMINISTRATION :

Emmanuel Tronel-Peyroz

21, rue Albert-Dubout, 34130 – Mauguio

Courriel : lepetitvillarin@wanadoo.fr

CCP : Le Petit Villarin n° 1357-38 M

Montpellier

## MAQUETTE ET IMPRIMERIE :

Francis Duval (04-67-57-39-30)

JF impression, Montpellier (04-67-27-34-11)

ABONNEMENT ANNUEL : 8,50 €.

## SOMMAIRE

NUMÉRO 161  
SEPTEMBRE 2012

## PAGES 2 et 3 :

• La fête du 15 août.

## PAGE 3 :

• Les animations du club des sports.

## PAGE 4 :

• Le rassemblement des costumes de Maurienne à Bessans.

## PAGE 5 :

• La fête des voisins et la fête du pain.

## PAGE 6 :

• Amis des Villards : 40 ans !

• Hommage à Pierre Bozon.

## PAGE 7 :

• Patrimoine et culture : bilan estival.

• Fleurissement.

## PAGE 8 :

• 20 ans de découvertes botaniques.

## PAGES 9, 10 et 11 :

• Trail, pétanque, cyclosportives.

## PAGES 12 ET 13 :

• L'Echo des montagnes.

## PAGE 13 :

• AFP : des lots bien entretenus.

## PAGE 14 :

• Ecole : la rentrée. • Chasse : bilan.

• Ski alpin : les nouveaux tarifs.

## PAGE 15 :

• Grand-Maison. • Brèves.

## PAGES 16 à 19 :

• Comptes rendus des réunions des conseils.

## PAGE 18 :

• Les lits de La Perrière en question.

## PAGE 19 :

• Tribune libre : l'affaire de la ZAC.

## PAGE 20 :

• Carnet. • Les comptes du PV.

Pour publication dans *Le Petit Villarin* les textes, les documents, les avis de naissances, de mariages, et de décès peuvent être transmis :

• par voie postale :

Le Petit Villarin

21, rue Albert-Dubout

34130 – Mauguio

Tél. : 04-67-29-45-43

• par courriel :

lepetitvillarin@wanadoo.fr

Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.